

WORLDLINE 



2026

**Rapport Financier
Semestriel**

Sommaire

A	RAPPORT D'ACTIVITÉ	3	D	FACTEURS DE RISQUE ET PROCÉDURES JUDICIAIRES	61
A.1	Worldline au premier semestre 2026	4	D.1	Facteurs de risque	62
A.2	Revue opérationnelle	6	D.2	Procédures judiciaires	63
A.3	Objectifs 2026	13			
B	REVUE FINANCIÈRE	14	E	GOVERNANCE, RÉMUNÉRATION ET CAPITAL	66
B.1	État du résultat global	15	E.1	Gouvernance	67
B.2	Tableau de flux de trésorerie	19	E.2	Rémunération des mandataires sociaux	69
B.3	Politique de financement	21	E.3	Informations sur le capital	81
B.4	Retraitement des informations comparatives	22			
C	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS SEMESTRIELS	24	F	PERSONNES RESPONSABLES	82
C.1	Compte de résultat consolidé résumé semestriel	25	F.1	Attestation du responsable du rapport financier semestriel 2026	83
C.2	État du résultat global consolidé semestriel	26	F.2	Responsables du contrôle des comptes	83
C.3	États consolidés de la situation financière semestrielle	27			
C.4	Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel	29	G	ANNEXES	84
C.5	Variation des capitaux propres consolidés semestriels	30	G.1	Contacts	85
C.6	Notes annexes aux États financiers consolidés résumés semestriels	31	G.2	Relations Investisseurs	85
C.7	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière du premier semestre 2026	60	G.3	Agenda financier	85
			G.4	Glossaire	86

A

Rapport d'activité

A.1 Worldline au premier semestre 2026

Janvier

Le 8 janvier, Worldline a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire au cours de laquelle les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions relatives à l'augmentation de capital de 500 millions d'euros. Ces résolutions ont permis à l'entreprise de procéder à l'augmentation de capital envisagée auprès d'investisseurs stratégiques, confirmant l'engagement du Groupe à renforcer sa structure financière et à soutenir la mise en œuvre de son plan de transformation North Star.

Le 19 janvier, Worldline et YouLend ont lancé une offre d'avancement de trésorerie offrant aux petites et moyennes entreprises un accès rapide à des fonds de roulement grâce à un processus numérique s'appuyant sur l'analyse de données. Les marchands éligibles peuvent obtenir jusqu'à 250 000 euros de financement en moins de 48 heures, les remboursements

étant automatiquement ajustés en fonction des volumes de ventes quotidiens. Après des lancements réussis en Belgique et aux Pays-Bas, la solution est progressivement déployée sur d'autres marchés européens, élargissant ainsi la gamme de services financiers proposés par Worldline.

Le 29 janvier, la Société a annoncé la mise en œuvre d'une réduction de capital par diminution de la valeur nominale de chaque action, celle-ci passant de 0,68€ à 0,02€, sur décision du Conseil d'administration. Le capital social a par conséquent été ramené de 193 095 639€ à 5 679 283,5€. Cette opération a constitué une étape clé dans la préparation de l'augmentation de capital d'environ 500 millions d'euros annoncée lors du Capital Market Day, en permettant d'en sécuriser la réalisation.

Février

Le 25 février, Worldline a annoncé le projet de cession de ses activités de paiement en Inde à BillDesk, sur la base d'une valeur des fonds propres estimée à environ 60 millions d'euros et d'une valeur d'entreprise d'environ 37 millions d'euros. Dans le cadre de cette transaction,

Worldline prévoit de conclure un accord technologique à long terme avec BillDesk, réaffirmant le rôle stratégique de l'Inde en tant que pôle stratégique de talents, de technologie et d'innovation dans le cadre du plan de transformation North Star.

Mars

En mars, Worldline a franchi plusieurs étapes décisives dans l'exécution de son programme de recentrage et de renforcement de sa structure financière.

Le 2 mars, l'entreprise a annoncé la finalisation de la cession de PaymentIQ à Incore Invest pour une valeur d'entreprise et un produit de cession d'environ 160 millions d'euros. Le même jour, Worldline a finalisé la vente de ses opérations nord-américaines à Shift4 pour une valeur d'entreprise d'environ 70 millions d'euros, renforçant le recentrage sur ses marchés européens.

Le 3 mars, Worldline a permis la première transaction de paiement en ligne Wero en Belgique, la Croix-Rouge de Belgique (Flandre) devenant la première organisation partenaire à adopter cette solution de paiement paneuropéenne dans le pays. Le déploiement de Wero pour le e-commerce enrichit l'offre de paiements numériques de Worldline, permettant aux commerçants de bénéficier d'une confirmation de paiement instantanée et de réconciliations comptables simplifiées.

Le 31 mars, Worldline a finalisé avec succès son augmentation de capital de 500 millions d'euros, une étape majeure dans le renforcement de la situation financière du Groupe. L'opération s'est articulée en deux tranches : une augmentation de capital réservée d'environ 108 millions d'euros, lancée le 6 mars et souscrite par Bpifrance Participations, Crédit Agricole S.A. et BNP Paribas ; suivie d'une émission avec droits préférentiels de souscription d'environ 392 millions d'euros, lancée le 12 mars. Cette émission a rencontré un vif succès, générant une demande totale d'environ 473 millions d'euros, soit un taux de sursouscription d'environ 121 %. L'ensemble de ces transactions vont permettre de renforcer le bilan du Groupe, soutenant son ambition de retour à une croissance durable et à une forte génération de flux de trésorerie.

Avril

En avril, Worldline a poursuivi l'exécution de sa stratégie d'optimisation de portefeuille tout en continuant à développer ses solutions de paiement et ses partenariats stratégiques.

Le 14 avril, Worldline a annoncé être entré en négociations exclusives avec Cuscal en vue de la cession de ses activités de paiement en Nouvelle-Zélande pour une valeur d'entreprise estimée à environ 17 millions d'euros. Cette transaction a permis de rationaliser davantage le portefeuille d'activités du Groupe en cédant une activité opérant de manière indépendante de ses opérations européennes.

Le 16 avril, Worldline Grèce a annoncé que sa solution de partage de l'addition avait été élue « Produit de l'Année 2026 » en Grèce dans la catégorie Paiements Électroniques. Directement intégrée aux terminaux de paiement (TPE), cette solution permet de partager instantanément une addition sans application tierce ni calcul manuel, améliorant ainsi l'efficacité du passage en caisse et l'expérience client.

Le 21 avril, POST Luxembourg a annoncé l'intégration de la solution Worldline Tap on Mobile à son offre de services financiers destinée aux clients professionnels. La solution permet aux commerçants, indépendants, PME et associations d'accepter des paiements sans contacts directement sur leurs smartphones et tablettes compatibles NFC, offrant une alternative simple et sécurisée aux terminaux de paiement traditionnels.

Mai

Le 4 mai, la Société a annoncé la finalisation de la cession de ses activités de gestion électronique de données (Electronic Data Management) à SIX. Le même jour, Worldline a annoncé le projet de cession de sa participation de 51 % dans ANZ Worldline Payment Solutions en Australie à ANZ, pour une valeur d'entreprise d'environ 107 millions d'euros sur une base de 100 %. Ces deux transactions marquent l'achèvement du programme de rationalisation du portefeuille du Groupe et la conclusion de son recentrage stratégique sur les activités de paiement en Europe.

Le 12 mai, Worldline et EcoFlow ont annoncé un partenariat stratégique visant à couvrir l'infrastructure de paiement mondiale d'EcoFlow en Europe, au Royaume-Uni, aux États-Unis et sur d'autres marchés internationaux. EcoFlow a sélectionné la plateforme Global Collect de Worldline afin de centraliser ses opérations de paiement, de bénéficier de capacités d'acquisition locales et d'améliorer les taux d'autorisation.

Juin

Le 1^{er} juin, Worldline a finalisé la cession de ses activités Mobilité & Services Web Transactionnels au groupe Magellan Partners. La transaction a été conclue sur la base d'une valeur d'entreprise de 400 millions d'euros et a généré un produit net de cession d'environ 280 millions d'euros. Cette transaction est conforme au plan de recentrage stratégique du Groupe sur les paiements et à l'exécution de son plan de transformation.

Le 2 juin, Worldline et ING, en collaboration avec Mastercard, ont annoncé la réalisation réussie de la première transaction de paiement agentique de bout en bout en environnement de production réel en Europe. Cette expérimentation a confirmé que des paiements sécurisés et conformes, initiés par des agents d'intelligence artificielle, peuvent opérer sur plusieurs marchés européens en s'appuyant sur l'infrastructure de paiement paneuropéenne de Worldline.

Le 11 juin, Worldline a tenu son Assemblée Générale Annuelle, au cours de laquelle les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration, notamment le renouvellement des mandats de plusieurs administrateurs. À l'issue de l'assemblée, le Groupe a annoncé une structure de gouvernance renforcée, comprenant la création d'un Comité Technologique et Transformation dédié et d'un Comité des Risques indépendant, visant à soutenir l'exécution du plan North Star 2030 et à renforcer la création de valeur durable.

Le 30 avril, Westpay a annoncé un partenariat stratégique avec Worldline dans la région nordique, visant à élargir les services de paiement proposés aux commerçants et à générer de nouvelles opportunités de revenus récurrents. Westpay va acheminer ses transactions de paiement via Worldline et proposer la conversion dynamique de devises (DCC) à sa base de commerçants. En associant les capacités d'acquisition et de DCC de Worldline aux solutions de terminaux, de paiement sur mobile et de passerelle de Westpay, ce partenariat vise à élargir l'offre de services de paiement dans toute la région.

Le 19 mai, Worldline et Klarna ont annoncé la signature d'un accord-cadre visant à étendre la disponibilité des solutions de paiement flexibles de Klarna sur l'ensemble des canaux en ligne et en magasin servis par Worldline. Le déploiement débutera par une intégration à la plateforme Global Collect, suivie de GoPay, puis d'une extension aux terminaux de paiement physiques. Ce partenariat devrait permettre aux commerçants partenaires de Worldline de proposer les options de paiement de Klarna, dont les services d'achat différé.

Le même jour, Worldline a annoncé l'acquisition des 20 % restants détenus par Eurobank dans leur coentreprise en Grèce pour un montant de 72 millions d'euros, portant ainsi sa participation à 100 %. Cette transaction s'inscrit dans les initiatives de simplification prévues par North Star 2030, tout en préservant un partenariat commercial à long terme avec Eurobank en Grèce.

Le 29 mai, Worldline a finalisé la cession de ses activités de paiement en Nouvelle-Zélande à Cuscal Limited pour une valeur d'entreprise d'environ 17 millions d'euros, la continuité de l'activité étant assurée par un accord transitoire de services technologiques et logiciels.

Le 15 juin, Worldline a procédé au regroupement de ses actions selon une consolidation automatique de 40 actions existantes en 1 action nouvelle.

Le 24 juin, Worldline a annoncé être devenu le premier prestataire de services de paiement européen à activer Click to Pay pour les paiements récurrents via sa plateforme Global Collect. Cette solution est conçue pour optimiser les taux de conversion et réduire l'attrition grâce à la tokenisation des données de paiement et à leur mise à jour automatique. Basée sur les standards EMVCo, elle offre une expérience de paiement par abonnement sécurisée.

Le 25 juin, Worldline, Crédit Agricole et Mastercard ont annoncé la réalisation de la première transaction de paiement agentique en production en France. Cette solution démontre la capacité du produit agentique de Worldline à être déployé à grande échelle et à être étendu à l'ensemble des marchés stratégiques.

Le 30 juin, Worldline et le Crédit Agricole ont annoncé l'évolution de leur partenariat dans les paiements commerçants, aux termes duquel Crédit Agricole acquiert la participation de Worldline dans CAWL. Cette transaction simplifie la relation existante en passant d'une structure de coentreprise à un partenariat commercial, tout en préservant une coopération opérationnelle étroite entre les deux groupes. CAWL continuera d'intégrer les solutions d'acceptation de Worldline dans son offre, en soutien au partenariat commercial entre Worldline et le Crédit Agricole sur le marché français.

A.2 Revue opérationnelle

A.2.1 Aperçu des résultats S1 2026

Le **chiffre d'affaires** de Worldline au **S1 2026** a atteint 1 897 millions d'euros, soit 1,3 % en-dessous du S1 2025 à périmètre et taux de change constants.

L'**EBE ajusté du Groupe** a ainsi atteint **328 millions d'euros** au S1 2026 (17,3 % du chiffre d'affaires). La croissance de l'EBE ajusté a été soutenue par l'amélioration de la performance des activités australiennes. Par segment, l'EBE ajusté des Services aux Commerçants s'est établi à 293 M€ (contre 272 M€ au S1 2025), celui des Services Financiers à 69 M€ (contre 87 M€ au S1 2025), tandis que les coûts centraux se sont élevés à 34 M€ (contre 32 M€ au S1 2025).

Le **résultat net part du Groupe** s'élève à **-97 millions d'euros**. Sur une base **normalisée** (hors autres produits d'exploitation, nets d'impôts et dépréciations d'actifs), le **résultat net part du Groupe** s'élève à **65 millions d'euros**.

Le bénéfice par action normalisé et dilué s'est élevé à 2,04 € au S1 2026, contre 12,49 € au S1 2025.

Le **flux de trésorerie disponible** s'est élevé à **-35 millions d'euros**. Il reflète :

- Des coûts de rationalisation et d'intégration de 45 M€ (contre 112 M€ au S1 2025) ;
- Des investissements de 121 M€, inférieurs aux 125 M€ de l'année précédente ;
- Une contribution négative liée au fonds de roulement de -61 M€.

À la fin du S1 2026, la dette nette du Groupe s'élevait à **1 165 millions d'euros**, y compris les contrats de location selon IFRS 16, permettant d'atteindre dès à présent un ratio d'endettement publié inférieur à 2x.

Le périmètre 2026 publié exclut MeTS (retraité sur une ligne spécifique conformément à la norme IFRS 5), ainsi que WL North America et PaymentIQ à compter de mars 2026, Cetrel à compter de mai 2026 et WL New Zealand à compter de juin 2026.

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires			EBE ajusté			EBE ajusté %		
	S1 2026	S1 2025*	Variation organique	S1 2026	S1 2025*	Variation organique	S1 2026	S1 2025*	Variation organique
Services aux Commerçants	1 530,3	1 526,3	+0,3 %	293,4	271,9	+7,9 %	19,2 %	17,8 %	+135 bps
Services Financiers	366,6	394,6	-7,1 %	69,0	86,7	-20,4 %	18,8 %	22,0 %	-315 bps
Coûts centraux	-	-	-	(34,3)	(31,8)	+7,8 %	(1,8 %)	(1,7 %)	-15 bps
WORLDLINE	1 896,9	1 921,0	-1,3 %	328,1	326,8	0,4 %	17,3 %	17,0 %	+28 BPS

* A périmètre et taux de change constants de juin 2026 (voir le glossaire)

Services aux Commerçants

Le **chiffre d'affaires** des **Services aux Commerçants** au **premier semestre 2026** s'est élevé à **1 530 millions d'euros**, représentant une croissance organique de 0,3 %.

Au **T1 2026**, les Services aux Commerçants ont enregistré un **chiffre d'affaires de 742 M€, stable par rapport au T1 2025**, soutenu par l'impact favorable d'éléments non récurrents. Les activités marchandes de Worldline ont affiché des volumes dynamiques au T1, portées par les canaux physiques et en ligne, avec une croissance de 3,5 % du volume d'affaires en acquisition (acquiring merchant sales value).

La performance par marché cible a été la suivante :

- **SMB** : Le taux d'attrition s'est stabilisé dans toutes les zones géographiques, avec une accélération de la dynamique dans les pays nordiques et en Allemagne, et une croissance sous-jacente continue en Grèce, en Europe centrale et en Italie, tandis que la Suisse et le Benelux sont encore en phase de redressement. La croissance des revenus d'acquisition est compensée par une baisse des revenus d'acceptance liée à l'accélération de la migration d'Ogone vers GoPay, ainsi que par l'évolution à la baisse de la base de commerçants par rapport à l'an dernier, qui impacte les revenus de terminaux ;

- **Enterprise** : Le retour à la croissance est porté par l'activité mobilité et libre-service, soutenu par la position de Worldline au sein d'écosystèmes sectoriels spécifiques, comme en témoignent les partenariats prolongés avec la RATP et le déploiement continu de bornes de recharge pour véhicules électriques avec Alpitronic. Le volume d'affaires et de transactions, en ligne et en magasin, ont progressé à un rythme mid-single digit, tandis que l'attrition résiduelle dans le secteur du commerce de détail compense partiellement la performance globale. Parallèlement, One Commerce a été lancé au Royaume-Uni et en Pologne au cours du trimestre et gagne du terrain en Allemagne. Le Groupe a également étendu son partenariat stratégique à long terme avec un grand distributeur, couvrant AXIS en magasin, GoPay en ligne et la tokenisation, confirmant ainsi son rôle de partenaire clé dans des environnements omnicanaux complexes ;
- **Global Commerce** : Le chiffre d'affaires a reculé conformément aux prévisions, impacté par l'attrition dans le e-commerce, ainsi que de la réduction volontaire des risques de crédit. La croissance s'est poursuivie dans les secteurs du voyage et de l'hôtellerie grâce à de nouveaux contrats et à la montée en puissance des activités existantes. Fait marquant du T1, Worldline a signé un accord avec Ecoflow pour déployer une infrastructure d'acquisition locale unifiée à travers les régions, garantissant ainsi une conformité régionale optimale et des taux d'autorisation parmi les plus élevés du secteur.

Le **chiffre d'affaires** des **Services aux Commerçants** s'est élevé à **789 millions d'euros** au **T2 2026**, en hausse de **0,5 % par rapport au T2 2025** et de -2,5 % sur la base du chiffre d'affaires net net.

La performance par marché cible a été la suivante :

- **SMB** : Bonne croissance de l'acquisition, portée par la poursuite de performances positives dans les pays nordiques, en Allemagne, Italie, Grèce ainsi qu'en Europe centrale et de l'est. La Suisse montre des signes d'amélioration, avec un deuxième trimestre séquentiellement meilleur que le premier, tandis que le Benelux poursuit son redressement. L'activité d'acceptance est en retrait, affectée par l'attrition de clientèle liée à la migration des portefeuilles clients GoPay ;
- **Enterprise** : Les secteurs de la Mobilité et du Libre-Service continuent d'afficher une forte croissance, soutenue par la dynamique des activités liées à la distribution de carburants et au transport, ainsi que par l'expansion géographique de ces activités. Les volumes commerçants (MSV) et les volumes de transactions poursuivent leur progression à un rythme de croissance mid-single digit. Le secteur de la vente au détail reste stable. Au cours du trimestre, le Groupe a prolongé plusieurs partenariats dans les secteurs Mobilité & Libre-Service ainsi que Biens de Consommation. Il a notamment remporté un contrat significatif avec l'Autorité

indépendante des recettes publiques en Grèce afin de permettre la compensation des paiements par cartes non domestiques via la plateforme DIAS NSP (hub grec de virements et prélèvements). Enfin, Salesforce Commerce Cloud (SFCC) a été connecté à notre plateforme de commerce en Allemagne et en Autriche, ouvrant ainsi l'accès à notre offre omnicanale à l'ensemble des utilisateurs de SFCC ;

- **Global Commerce** : Bien que l'activité reste affectée par l'attrition anticipée de certains clients et par une politique proactive de réduction des risques du portefeuille, la division a désormais fortement progressé dans son redressement, portée par le retour à la croissance de l'entité Global Collect. Son modèle opérationnel recentré s'appuie sur une plateforme entièrement modernisée et les services d'acquisition de Worldline afin de retrouver une dynamique de croissance sur ses deux segments stratégiques : le voyage et le digital. Au cours de la période, Global Collect a renforcé sa part des flux de paiement traités auprès de grandes marques grâce à son expansion géographique et à l'intégration de nouveaux moyens de paiement, tout en remportant de nouveaux clients. Global Collect a mené avec succès un pilote Wero avec une grande compagnie aérienne, a été le premier acteur européen à déployer Click to Pay pour les paiements récurrents et a développé une offre agentic commerce pour ses clients.

Services Financiers

Le chiffre d'affaires des Services Financiers a atteint **367 millions d'euros** au premier semestre 2026, soit une décroissance organique de **-7,1 %**.

Le **chiffre d'affaires** du **T1 2026** a atteint **182 millions d'euros**, soit -7,4 % vs T1 2025. La performance du T1 2026 continue d'être impactée par des contrats précédemment perdus et arrêtés. La performance par division est la suivante :

- **Traitement Émetteurs** : Baisse du chiffre d'affaires principalement due aux résiliations de contrats. Poursuite des progrès dans les capacités d'émission, avec des améliorations continues dans le numérique, les applications de paiement intégrées et les services à valeur ajoutée pour soutenir la croissance future ;
- **Traitement Acquéreurs** : Légère croissance du chiffre d'affaires, soutenue par le gain de nouveaux projets et la hausse des volumes de transactions, notamment en Allemagne, en France et en Belgique. Poursuite du renforcement des offres de résilience, de sauvegarde et de fonctionnement hors ligne ;
- **Paiements sur Compte et Paiements Instantanés** : Baisse du chiffre d'affaires due à la fin de contrats existants, partiellement compensée par la croissance continue des volumes de paiements instantanés et de CSM (chambre de compensation et de règlement). Développements de produits en cours pour les services « SWIFT Bureau », de RTP (Paiements en temps réel) et de gestion des liquidités ;
- **Services Bancaires Numériques & Fraude** : La croissance du chiffre d'affaires est portée par les services ACS (Serveur de contrôle d'accès), les solutions de portefeuille électronique et l'authentification, avec des volumes importants en France et en Belgique. L'innovation se poursuit grâce à des solutions d'identité numérique de nouvelle génération s'appuyant sur les normes FIDO et des services à valeur ajoutée Wero améliorés pour une meilleure intégration bancaire.

Le **chiffre d'affaires T2 2026** a atteint **184 millions d'euros**, soit une baisse de 6,9 % par rapport au T2 2025, principalement en raison de résiliations de contrats précédemment identifiées. La performance par division a été la suivante :

- **Traitement Émetteurs** : Recul du chiffre d'affaires tiré par la fin de contrats, tandis que les nouveaux projets contribuent à compenser partiellement cette baisse. Un contrat majeur d'externalisation a été signé aux Pays-Bas début juillet avec ABN Amro/ICS pour la gestion de son portefeuille de cartes de crédit, confirmant ainsi le positionnement et le potentiel de la proposition de valeur de Worldline dans ce domaine ;
- **Traitement Acquéreurs** : L'entreprise enregistre une évolution positive des volumes dans la plupart des régions (Allemagne, France et Belgique) et accompagne ses clients dans le développement de l'acceptation de Wero ;
- **Paiements sur Compte et Paiements Instantanés** : La résiliation de contrats antérieurs a entraîné une baisse des revenus, bien que cet impact ait été partiellement compensé par la croissance des volumes dans les paiements instantanés et le CSM, ainsi que par une dynamique commerciale soutenue en matière de connectivité aux infrastructures de paiement comptes à comptes (A2A) via le Worldline Service Bureau ;
- **Services Bancaires Numériques & Fraude** : Croissance du chiffre d'affaires portée par les solutions ACS, les solutions de portefeuilles électroniques et d'authentification. L'activité a été également soutenue par de solides volumes en France et en Belgique, ainsi que par la réalisation des premières transactions de paiement européennes de bout en bout pilotées par des agents.

Au cours du deuxième trimestre, Worldline a enregistré plusieurs succès commerciaux, parmi lesquels :

- La signature d'un partenariat avec ABN Amro/ICS portant sur l'externalisation d'opérations de paiement, incluant l'émission de cartes de crédit, le traitement des transactions, la plateforme informatique et les services clients ;
- Un partenariat visant à soutenir la Centrale Bank van Aruba et la Centrale Bank van Curaçao en Sint Maarten dans le développement d'un dispositif national de vérification du bénéficiaire, ajoutant ainsi une couche de protection essentielle contre la fraude pour les transactions locales et inter-îles ;
- Worldline accompagnera BNP Paribas aux Pays-Bas dans la migration vers Wero et continuera d'assurer le traitement des transactions Wero lorsque le marché néerlandais basculera vers cette solution en 2028.

A.2.2 Réconciliation du chiffre d'affaires et de l'EBE ajusté à périmètre et taux de change constants

Pour l'analyse des performances du Groupe, le chiffre d'affaires et l'Excédent Brut d'Exploitation ajusté du premier semestre 2026 sont comparés avec le chiffre d'affaires et l'EBE ajusté du premier semestre 2025 à périmètre et taux de change constants. La performance de la période comparable de l'exercice précédent a été retraitée des effets de périmètre (acquisitions, cessions et variations du périmètre de consolidation) ainsi que des effets de change (voir la définition dans le glossaire). La réconciliation entre le chiffre d'affaires et l'EBE ajusté publiés au S1 2025 et le chiffre d'affaires et l'EBE ajusté du S1 2025 à périmètre et taux de change constants est présentée ci-dessous par ligne de services :

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires			
	S1 2025*	Effet périmètre**	Effet de change	S1 2025***
Services aux Commerçants	1 574,0	-44,9	-2,7	1 526,3
Services Financiers	396,5	-3,1	+1,2	394,6
WORLDLINE	1 970,5	-48,0	-1,5	1 921,0

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4 des états financiers consolidés).

** Au taux de change moyens de juin 2025

*** A périmètre constant et taux de change moyens de juin 2026

(En millions d'euros)	EBE ajusté			
	S1 2025*	Effet périmètre**	Effet de change	S1 2025***
Services aux Commerçants	292,4	-23,5	+3,0	271,9
Services Financiers	86,9	-1,7	+1,5	86,7
Coûts centraux	(32,0)	0,0	+0,2	(31,8)
WORLDLINE	347,3	-25,1	4,7	326,8

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4 des états financiers consolidés).

** Au taux de change moyens de juin 2025

*** A périmètre constant et taux de change moyens de juin 2026

Sur le semestre, les effets de change par rapport à la même période en 2025 sont principalement liés à :

- L'appréciation du franc Suisse et la couronne Suédoise par rapport à l'euro ;
- La dépréciation de la livre Turque par rapport à l'euro.

Les effets de périmètre au premier semestre 2025 sont liés aux cessions de PaymentIQ, des activités nord-américaines, d'Electronic Data Management (Cetrel) ainsi que des activités de paiement en Nouvelle-Zélande jusqu'à la date de leur finalisation.

A.2.3 Performance par Ligne de Services - périmètre post cessions

Pour faciliter la compréhension de la performance du Groupe sur une base comparable avec les perspectives annoncées par le Groupe, la société a fait le choix d'inclure des éléments d'analyse sur une base excluant toutes les cessions (« fully pruned ») en complément de son rapport d'activité habituel. Dans le périmètre post cessions (« fully pruned basis »), la période 2026 et la période précédente sont retraitées pour exclure les contributions sur l'année entière des entités dont la cession a été finalisée ou annoncée (MeTS, Payment IQ, Worldline North America, Electronic Data Services (ex-Cetrel), Worldline India Merchant Services, Worldline New Zealand et Worldline Australia).

Le tableau ainsi que les commentaires par ligne d'activité globale ci-dessous sont présentés sur une base entièrement retraitée.

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires			EBE ajusté			EBE ajusté %		
	S1 2026	S1 2025*	Variation organique	S1 2026	S1 2025*	Variation organique	S1 2026	S1 2025*	Variation organique
Services aux Commerçants	1 373,0	1 348,8	+1,8 %	260,7	247,5	+5,4 %	19,0 %	18,3 %	+64 bps
Services Financiers	362,5	390,3	-7,1 %	67,0	83,7	-20,0 %	18,5 %	21,4 %	-296 bps
Coûts centraux	-	-	-	(33,6)	(31,8)	+5,5 %	(1,9 %)	(1,8 %)	-10 bps
WORLDLINE	1 735,5	1 739,1	-0,2 %	294,0	299,3	-1,8 %	16,9 %	17,2 %	-27 BPS

* A périmètre post cessions et taux de change constants de juin 2026

A.2.3.1 Services aux Commerçants

Le **chiffre d'affaires** des **Services aux Commerçants** au **premier semestre 2026** s'est élevé à **1 373 millions d'euros**, représentant une croissance organique de 1,8 % par rapport au S1 2025.

Au **T1 2026**, Merchant Services a enregistré un **chiffre d'affaires de 652 M€**, en progression de 1,6 % par rapport au T1 2025, soutenue par l'impact favorable d'éléments non récurrents. Les activités marchandes de Worldline ont affiché des volumes dynamiques au T1, portées par les canaux physiques et en ligne, avec une croissance de 3,5 % du volume d'affaires en acquisition (*acquiring merchant sales value*).

La performance par marché cible a été la suivante :

- **SMB** : Le taux d'attrition s'est stabilisé dans toutes les zones géographiques, avec une accélération de la dynamique dans les pays nordiques et en Allemagne, et une croissance sous-jacente continue en Grèce, en Europe centrale et en Italie, tandis que la Suisse et le Benelux sont encore en phase de redressement. La croissance des revenus d'acquisition est compensée par une baisse des revenus d'acceptance liée à l'accélération de la migration d'Ogone vers GoPay, ainsi que par l'évolution à la baisse de la base de commerçants par rapport à l'an dernier, qui impacte les revenus de terminaux ;
- **Enterprise** : Le retour à la croissance est porté par l'activité mobilité et libre-service, soutenu par la position de Worldline au sein d'écosystèmes sectoriels spécifiques, comme en témoignent les partenariats prolongés avec la RATP et le déploiement continu de bornes de recharge pour véhicules électriques avec Alpitronic. Le volume d'affaires et de transactions, en ligne et en magasin, ont progressé à un rythme mid-single digit, tandis que l'attrition résiduelle dans le secteur du commerce de détail compense partiellement la performance globale. Parallèlement, One Commerce a été lancé au Royaume-Uni et en Pologne au cours du trimestre et gagne du terrain en Allemagne. Le Groupe a également étendu son partenariat stratégique à long terme avec un grand distributeur, couvrant AXIS en magasin, GoPay en ligne et la tokenisation, confirmant ainsi son rôle de partenaire clé dans des environnements omnicanaux complexes ;

- **Global Commerce** : Le chiffre d'affaires a reculé conformément aux prévisions, impacté par l'attrition dans le e-commerce, ainsi que par la réduction volontaire des risques de crédit. La croissance s'est poursuivie dans les secteurs du voyage et de l'hôtellerie grâce à de nouveaux contrats et à la montée en puissance des activités existantes. Fait marquant du T1, Worldline a signé un accord avec Ecoflow pour déployer une infrastructure d'acquisition locale unifiée à travers les régions, garantissant ainsi une conformité régionale optimale et des taux d'autorisation parmi les plus élevés du secteur.

Le **chiffre d'affaires** des **Services aux Commerçants** s'est élevé à **721 millions d'euros** au **T2 2026**, en hausse de 2,0 % par rapport au T2 2025 et en baisse de 2,1 % sur la base du chiffre d'affaires net net.

La performance par marché cible a été la suivante :

- **SMB** : Bonne croissance de l'acquisition, portée par la poursuite de performances positives dans les pays nordiques, en Allemagne, Italie, Grèce ainsi qu'en Europe centrale et de l'est. La Suisse montre des signes d'amélioration, avec un deuxième trimestre séquentiellement meilleur que le premier, tandis que le Benelux poursuit son redressement. L'activité d'acceptance est en retrait, affectée par l'attrition de clientèle liée à la migration des portefeuilles clients GoPay ;
- **Enterprise** : Les secteurs de la Mobilité et du Libre-Service continuent d'afficher une forte croissance, soutenue par la dynamique des activités liées à la distribution de carburants et au transport, ainsi que par l'expansion géographique de ces activités. Les volumes commerçants (MSV) et les volumes de transactions poursuivent leur progression à un rythme de croissance mid-single digit. Le secteur de la vente au détail reste stable. Au cours du trimestre, le Groupe a prolongé plusieurs partenariats dans les secteurs Mobilité & Libre-Service ainsi que Biens de Consommation. Il a notamment remporté un contrat significatif avec l'Autorité indépendante des recettes publiques en Grèce afin de permettre la compensation des paiements par cartes non domestiques via la plateforme DIAS NSP (hub grec de virements et prélèvements). Enfin, Salesforce Commerce Cloud (SFCC) a été connecté à notre plateforme de commerce en Allemagne et en Autriche, ouvrant ainsi

l'accès à notre offre omnicanale à l'ensemble des utilisateurs de SFCC ;

- *Global Commerce* : Bien que l'activité reste affectée par l'attrition anticipée de certains clients et par une politique proactive de réduction des risques du portefeuille, la division a désormais fortement progressé dans son redressement, portée par le retour à la croissance de l'entité Global Collect. Son modèle opérationnel recentré s'appuie sur une plateforme entièrement modernisée et les services d'acquisition de Worldline afin de retrouver

une dynamique de croissance sur ses deux segments stratégiques : le voyage et le digital. Au cours de la période, Global Collect a renforcé sa part des flux de paiement traités auprès de grandes marques grâce à son expansion géographique et à l'intégration de nouveaux moyens de paiement, tout en remportant de nouveaux clients. Global Collect a mené avec succès un pilote Wero avec une grande compagnie aérienne, a été le premier acteur européen à déployer Click to Pay pour les paiements récurrents et a développé une offre agent commerce pour ses clients.

A.2.3.2 Services Financiers

Le chiffre d'affaires des Services Financiers a atteint **363 millions d'euros** au premier semestre 2026, soit une décroissance organique de **-7,1 %**.

Le **chiffre d'affaires** du **T1 2026** a atteint **179 millions d'euros**, soit **-7,4 %** vs T1 2025. La performance du T1 2026 continue d'être impactée par des contrats précédemment perdus et arrêtés. La performance par division est la suivante :

- *Traitement Emetteurs* : Baisse du chiffre d'affaires principalement due aux résiliations de contrats. Poursuite des progrès dans les capacités d'émission, avec des améliorations continues dans le numérique, les applications de paiement intégrées et les services à valeur ajoutée pour soutenir la croissance future ;
- *Traitement Acquéreurs* : Légère croissance du chiffre d'affaires, soutenue par le gain de nouveaux projets et la hausse des volumes de transactions, notamment en Allemagne, en France et en Belgique. Poursuite du renforcement des offres de résilience, de sauvegarde et de fonctionnement hors ligne ;
- *Paiements sur Compte et Paiements Instantanés* : Baisse du chiffre d'affaires due à la fin de contrats existants, partiellement compensée par la croissance continue des volumes de paiements instantanés et de CSM (chambre de compensation et de règlement). Développements de produits en cours pour les services « SWIFT Bureau », de RTP (Paiements en temps réel) et de gestion des liquidités ;
- *Services Bancaires Numériques & Fraude* : La croissance du chiffre d'affaires est portée par les services ACS (Serveur de contrôle d'accès), les solutions de portefeuille électronique et l'authentification, avec des volumes importants en France et en Belgique. L'innovation se poursuit grâce à des solutions d'identité numérique de nouvelle génération s'appuyant sur les normes FIDO et des services à valeur ajoutée Wero améliorés pour une meilleure intégration bancaire.

Le **chiffre d'affaires T2 2026** a atteint **183 millions d'euros**, soit une baisse de **6,9 %** par rapport au T2 2025, principalement en raison de résiliations de contrats précédemment identifiées. Les prises de commandes et leur traduction en chiffre d'affaires ont pris plus de temps que prévu à se concrétiser dans le contexte du redressement de l'activité. La dynamique commerciale sous-jacente est

positive, ce qui devrait mener à une amélioration progressive. La performance par division a été la suivante :

- *Traitement Émetteurs* : Recul du chiffre d'affaires tiré par la fin de contrats, tandis que les nouveaux projets contribuent à compenser partiellement cette baisse. Un contrat majeur d'externalisation a été signé aux Pays-Bas début juillet avec ABN Amro/ICS pour la gestion de son portefeuille de cartes de crédit, confirmant ainsi le positionnement et le potentiel de la proposition de valeur de Worldline dans ce domaine ;
- *Traitement Acquéreurs* : L'entreprise enregistre une évolution positive des volumes dans la plupart des régions (Allemagne, France et Belgique) et accompagne ses clients dans le développement de l'acceptation de Wero ;
- *Paiements sur Compte et Paiements Instantanés* : La résiliation de contrats antérieurs a entraîné une baisse des revenus, bien que cet impact ait été partiellement compensé par la croissance des volumes dans les paiements instantanés et le CSM, ainsi que par une dynamique commerciale soutenue en matière de connectivité aux infrastructures de paiement comptes à comptes (A2A) via le Worldline Service Bureau ;
- *Services Bancaires Numériques & Fraude* : Croissance du chiffre d'affaires portée par les solutions ACS, les solutions de portefeuilles électroniques et d'authentification. L'activité a été également soutenue par de solides volumes en France et en Belgique, ainsi que par la réalisation des premières transactions de paiement européennes de bout en bout pilotées par des agents.

Au cours du deuxième trimestre, Worldline a enregistré plusieurs succès commerciaux, parmi lesquels :

- La signature d'un partenariat avec ABN Amro/ICS portant sur l'externalisation d'opérations de paiement, incluant l'émission de cartes de crédit, le traitement des transactions, la plateforme informatique et les services clients ;
- Un partenariat visant à soutenir la Centrale Bank van Aruba et la Centrale Bank van Curaçao en Sint Maarten dans le développement d'un dispositif national de vérification du bénéficiaire, ajoutant ainsi une couche de protection essentielle contre la fraude pour les transactions locales et inter-îles ;
- Worldline accompagnera BNP Paribas aux Pays-Bas dans la migration vers Wero et continuera d'assurer le traitement des transactions Wero lorsque le marché néerlandais basculera vers cette solution en 2028.

A.2.3.3 Réconciliation des chiffres publiés et des chiffres post cessions

Dans les tableaux suivants, le chiffre d'affaires et l'EBE ajusté post cessions du Groupe pour le premier semestre 2026 par ligne de service, sont réconciliés avec les chiffres publiés pour la même période :

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires		
	S1 2026 publié	Effet de périmètre	S1 2026 post cessions
Services aux Commerçants	1 530,3	-157,3	1 373,0
Services Financiers	366,6	-4,1	362,5
WORLDLINE	1 896,9	-161,4	1 735,5

(En millions d'euros)	EBE ajusté		
	S1 2026 publié	Effet de périmètre	S1 2026 post cessions
Services aux Commerçants	293,4	-32,7	260,7
Services Financiers	69,0	-2,1	67,0
Coûts centraux	-34,3	+0,7	-33,6
WORLDLINE	328,1	-34,0	294,0

Dans les tableaux suivants, le chiffre d'affaires et l'EBE ajusté post cessions du Groupe pour le premier semestre 2025 par ligne de service, sont réconciliés avec les chiffres publiés pour la même période :

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires			
	S1 2025 publié	Effet de périmètre**	Effet des taux de change	S1 2025 post cessions*
Services aux Commerçants	1 574,0	-229,0	+3,8	1 348,8
Services Financiers	396,5	-7,3	+1,2	390,3
WORLDLINE	1 970,5	-236,3	+5,0	1 739,1

* à taux de change moyen de juin 2026

** aux taux de change moyen de 2025

(En millions d'euros)	EBE ajusté			
	S1 2025 publié	Effet de périmètre**	Effet des taux de change	S1 2025 post cessions*
Services aux Commerçants	292,4	-48,8	+3,8	247,5
Services Financiers	86,9	-4,7	+1,5	83,7
Coûts centraux	-32,0	+0,0	+0,2	-31,8
WORLDLINE	347,3	-53,5	+5,5	299,3

* à taux de change moyen de juin 2026

** aux taux de change moyen de 2025

A.2.4 Ressources Humaines

L'effectif total s'élève à 14 528 personnes à fin juin 2026, soit -451 collaborateurs sur le semestre, en légère baisse par rapport à décembre 2025. Cette variation s'explique principalement par les cessions d'activités réalisées au cours du semestre ainsi que par une gestion rigoureuse des effectifs.

Effectif	Déc 2025	Autres effets de périmètre	Embauches	Volontaire	Involontaire	Autres	Juin 2026
Centre de compétences internationales							
Asie Pacifique	1 337	+13	+117	-11	-45	-1	1 410
Europe Centrale & de l'Est	1 307	+1	+347	-17	-62	-11	1 565
Total GCC*	2 644	+14	+464	-28	-107	-12	2 975
Non Centre de compétences internationales							
Amériques	202	-132	+0	-5	-5	+0	60
Asie Pacifique	2 143	-187	+46	-18	-80	-6	1 898
Europe Centrale & de l'Est	3 556	+0	+47	-39	-52	-16	3 496
Europe du Nord	3 031	-43	+35	-45	-93	-32	2 853
Europe du Sud	3 403	-84	+65	-42	-65	-31	3 246
Total non GCC*	12 335	-446	+193	-149	-295	-85	11 553
WORLDLINE	14 979	-432	+657	-177	-402	-97	14 528

* GCC : Centre de compétences internationales (Inde et Roumanie) - Prestataire interne délocalisé

A.3 Objectifs 2026

L'ensemble des cessions étant désormais en grande partie finalisé — cinq actifs ayant déjà été cédés (MeTS, Worldline Amérique du Nord, Cetrel, PaymentIQ et Worldline Nouvelle-Zélande) et deux autres ayant fait l'objet d'accords signés (MS Worldline India et ANZ Worldline) — les perspectives 2026 sont présentées sur un périmètre post-recentrage.

Les perspectives du Groupe pour l'exercice 2026, sur un périmètre post-recentrage, sont les suivantes :

- Croissance du chiffre d'affaires: stable à légèrement positive (*précédemment entre +1/+3%*), confirmant la dynamique attendue dans les Services aux Commerçants tout en reflétant des effets de timing liés à la reprise commerciale des Services Financiers;
- Perspective d'EBE ajusté confirmée entre 630M€ et 650M€, soutenu par une forte discipline sur les coûts et la poursuite de l'exécution de North Star;
- Perspectives de flux de trésorerie disponible améliorées à -60M€ à -40M€ (-80M€/ -70M€ précédemment), portées par une allocation du capital rigoureuse et une discipline opérationnelle renforcée.

B

Revue financière

Dans cette revue financière, les états financiers à fin juin 2026 sont comparés aux données consolidées publiées pour la même période de 2025.

B.1 État du résultat global

Le Groupe a enregistré une perte nette des activités poursuivies, part attribuable aux propriétaires de la société mère Worldline SA, de 96,7 millions d'euros au titre du premier semestre 2026 (contre une perte nette des activités poursuivies de 4 246,6 millions d'euros au titre du premier semestre 2025 retraité).

Le résultat net normalisé, part attribuable aux propriétaires de la société mère, retraité des éléments inhabituels et peu fréquents (net d'impôt), s'élève à 65,3 millions d'euros au premier semestre 2026, soit 3,4 % du chiffre d'affaires, contre 87,5 millions d'euros au premier semestre 2025 retraité.

B.1.1 État de passage de la marge opérationnelle au résultat net

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	% du chiffre d'affaires	Premier semestre 2025*	% du chiffre d'affaires
Marge opérationnelle	165,4	8,7 %	167,4	8,5 %
Autres produits et charges opérationnels	(228,2)		(4 260,9)	
Résultat opérationnel	(62,8)	-3,3 %	(4 093,5)	-207,7 %
Résultat financier	(64,1)		(183,2)	
Produit d'impôt / (charge)	30,8		15,7	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(1,6)		2,5	
Part des participations ne donnant pas le contrôle	0,9		11,9	
Résultat net - attribuable aux activités poursuivies	(96,7)	-5,1 %	(4 246,6)	-215,5 %
Résultat net - attribuable aux activités non poursuivies	37,7	2,0 %	28,8	1,5 %
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la Société Mère	(59,0)	-3,1 %	(4 217,8)	-214,0 %
Résultat net normalisé - attribuable aux propriétaires de la Société Mère	65,3	3,4 %	87,5	4,4 %

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

B.1.2 Excédent Brut d'Exploitation ajusté

L'Excédent Brut d'exploitation ajusté (EBE ajusté) représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes et est expliqué dans la revue opérationnelle.

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	Premier semestre 2025*	Variation
Marge opérationnelle	165,4	167,4	(2,0)
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	154,7	171,1	(16,4)
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	1,2	1,4	(0,2)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	(0,8)	2,3	(3,1)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	7,5	5,1	2,5
EBE ajusté	328,1	347,2	(19,2)

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

B.1.3 Autres produits et charges opérationnels

Le poste « Autres produits et charges opérationnels » a représenté une charge nette de 228,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2026. Le détail par nature de ce poste est le suivant :

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	Premier semestre 2025*
Dépréciation du goodwill	-	(4 060,0)
Amortissement de la relation clients et des technologies acquises	(120,0)	(115,7)
Rationalisation et frais associés	(15,1)	(42,3)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(17,4)	(29,6)
Rémunérations basées sur des actions & coûts associés	(5,3)	(13,1)
Autres	(70,4)	(0,2)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(228,2)	(4 260,9)

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

En juin 2025, la **dépréciation du Goodwill** de 4 060,0 millions d'euros était relative à la perte de valeur de la Ligne de Services « Services aux Commerçants » (voir note 9 « Goodwill »).

Les coûts de rationalisation et les frais associés s'élèvent à 15,1 millions d'euros et sont principalement liés aux coûts engagés dans le secteur High Business Risk (HBR) pour renforcer la gestion des risques liés aux commerçants pour 7,5 millions d'euros, et aux coûts de transformation pour 5,4 millions d'euros.

Les coûts d'intégration et d'acquisition ont atteint 17,4 millions d'euros, en baisse de 12,2 millions d'euros, en lien avec la réduction des coûts d'intégration et de mise en œuvre des synergies liées aux acquisitions passées. Les principaux coûts de la période sont liés à :

- Des coûts liés à l'intégration pour 9,3 millions d'euros, correspondant principalement à la convergence des plateformes de l'entité détenue conjointement avec ANZ en Australie ;

- Des coûts liés aux risques et à la conformité pour 5,8 millions d'euros relatifs aux projets de renforcement du programme des risques et AML/CFT (lutte contre le blanchiment d'argent / Lutte contre le financement du terrorisme), des autres risques et de la mise en conformité, notamment sur des périmètres déjà acquis. Ces coûts concernent principalement les dépenses liées à la mise en place et l'harmonisation des processus et des systèmes, tels que les diligences d'intégration des commerçants, les processus de stockage des informations connexes, etc.

Les **autres éléments** s'élèvent à 70,4 millions d'euros et concernent principalement une perte résultant des différentes cessions réalisées au cours du semestre, générée en grande partie par les réserves de conversion comptabilisées dans le compte de résultat (56,5 millions d'euros, principalement liés au dollar néo-zélandais). Se reporter à la note 3 « Principales variations du périmètre de consolidation ».

B.1.4 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par un coût net de 64,1 millions d'euros sur la période, contre une charge nette de 183,2 millions d'euros à fin juin 2025, et est composé :

- D'une charge nette d'endettement financier de 33,3 millions d'euros, contre 13,2 millions d'euros au titre du premier semestre 2025 ; et
- Les autres charges financières nettes (y compris l'impact des écarts de change) qui s'élèvent à 30,8 millions d'euros, contre 170,0 millions d'euros au titre du premier semestre 2025.

Les charges nettes d'endettement financier de 33,3 millions d'euros se composent des principaux effets ci-dessous :

- Les intérêts liés aux obligations simples (44,7 millions d'euros) et aux obligations convertibles (1,6 millions d'euros) ;
- Les revenus d'intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (11,0 millions d'euros) ;

Les autres éléments du résultat financier sont principalement composés :

- des pertes de change de 13,4 millions d'euros (contre une perte de 8,4 millions d'euros au premier semestre 2025), principalement liées à l'hyperinflation en Argentine et en Turquie, pour un impact négatif de 11,7 millions d'euros ;
- des charges financières sur les dettes locatives de 6,5 millions d'euros (contre 6,3 millions d'euros au premier semestre 2025)
- la variation de juste valeur des autres instruments financiers qui est nulle, contre une perte de juste valeur de 144,2 millions d'euros au 30 juin 2025, reflétant principalement la dépréciation totale des actions de préférence Poseidon Holdco comptabilisée en 2025 ;
- des coûts financiers liés aux engagements de retraite pour 2,7 millions d'euros.
- des autres charges financières de 10,1 millions d'euros (contre 12,3 millions d'euros au 30 juin 2025), principalement liées aux accords financiers conclus avec des commerçants (*merchants*), notamment en Australie ; et
- des autres produits financiers de 2,2 millions d'euros (contre 3,2 millions d'euros au premier semestre 2025).

B.1.5 Impôt

Le produit d'impôt sur le premier semestre de l'exercice 2026 s'est élevé à 30,8 millions d'euros pour une perte avant impôt de 126,8 millions d'euros. Le taux effectif d'impôt (TEI) annualisé ressort à 24,3 %, contre 0,4 % après reclassement des activités MeTS et d'autres activités en « activités non poursuivies » pour le premier semestre 2025. En 2025, après retraitement de la dépréciation du *goodwill* de 4 060,0 millions d'euros et de la juste valeur des actions privilégiées de Poseidon Holdco de 141,7 millions d'euros, le taux effectif d'impôt (TEI) annualisé s'élevait à 20,9 %.

Au premier semestre 2026, l'impact relatif au Pilier 2 n'a pas été significatif, tant en valeur qu'en termes de taux effectif d'impôt.

B.1.6 Participations ne donnant pas le contrôle

Le résultat lié aux participations ne donnant pas le contrôle à fin juin 2026 est une perte s'élevant à 0,9 millions d'euros, contre une perte de 11,9 millions d'euros à la fin du premier semestre 2025.

B.1.7 Résultat net normalisé

Le résultat net normalisé exclut les autres produits et charges opérationnels (part du Groupe), nets d'impôt. Sur le premier semestre 2026, le résultat net normalisé s'est élevé à 65,3 millions d'euros, contre 87,5 millions d'euros sur le premier semestre 2025.

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	Premier semestre 2025*
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère	(96,7)	(4 246,6)
Autres produits et charges opérationnels (Part du Groupe)	214,0	4 233,7
Charge financière de la juste valeur des actions de préférence (Part du groupe)	-	141,7
Impôt sur les autres produits et charges opérationnels	(52,0)	(41,3)
Résultat net normalisé – attribuable aux propriétaires de la Société Mère	65,3	87,5

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

B.1.8 Résultat net par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont réconciliés dans le tableau ci-dessous.

Au 30 juin 2026 (comme au 30 juin 2025), il n'y a aucun instrument potentiellement dilutif car tous les instruments de capitaux propres sont potentiellement relatifs.

(En millions d'euros) – part du résultat attribuable aux propriétaires de la société mère (poursuite des activités)	Premier semestre 2026	% du chiffre d'affaires	Premier semestre 2025*	% du chiffre d'affaires
Résultat net [a]	(96,7)	(5,1 %)	(4 246,6)	(192,6 %)
Résultat net dilué [b]	(96,7)	(5,1 %)	(4 246,6)	(192,6 %)
Résultat net normalisé [c]	65,3	3,4 %	87,5	4,0 %
Résultat net normalisé dilué [d]	65,3	3,4 %	87,5	4,0 %
Nombre moyen d'actions [e]	31 940 805		7 004 333**	
Nombre moyen dilué d'actions [f]	31 940 805		7 004 333**	
<i>En euros</i>				
Résultat Net Par Action (RNPA) [a] / [e]	(3,03)		(606,28)**	
Résultat Net Par Action (RNPA) dilué [b] / [f]	(3,03)		(606,28)**	
Résultat Net Par Action (RNPA) normalisé [c] / [e]	2,04		12,49**	
Résultat Net Par Action (RNPA) dilué normalisé [d] / [f]	2,04		12,49**	

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

** Conformément à l'application d'IAS 33, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du regroupement d'action (voir Note 14)

B.2 Tableau de flux de trésorerie

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	Premier semestre 2025 (Retraité)(*)
Excédent Brut d'Exploitation ajusté (EBE ajusté)	328,1	347,2
Investissements opérationnels	(120,5)	(125,0)
Palements des loyers (loyers sous IFRS 16)	(57,5)	(62,0)
Variation du besoin en fonds de roulement	(60,9)	37,2
Flux de trésorerie opérationnel	89,2	197,4
Impôts payés	(37,2)	(49,7)
Coût de l'endettement financier net payé	(35,2)	(13,7)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(17,7)	(33,9)
Rationalisation & frais associés provenant des autres produits et charges opérationnels	(27,5)	(77,8)
Autres variations	(6,6)	(1,4)
Flux de trésorerie disponible	(35,0)	20,8
Acquisitions et cession (solde net)	271,0	(135,2)
Augmentation de capital	489,1	(0,0)
Impact net OCEANE	(1,6)	(8,0)
Investissements financiers nets à long terme	(12,9)	(2,1)
Variation des dettes de loyers	56,3	18,2
Dividendes (versés) / reçus	(18,1)	(14,7)
Flux de trésorerie net	748,9	(121,1)
TRÉSORERIE NETTE / (ENDETTEMENT NET) D'OUVERTURE - 31 DÉCEMBRE 2025 PUBLIÉ	(2 219,2)	(2 012,0)
TRÉSORERIE NETTE / (ENDETTEMENT NET) D'OUVERTURE - APRÈS L'AMENDEMENT IFRS 9(**)	(2 208,4)	(2 012,0)
Variation de trésorerie	748,9	(121,1)
Reclassement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au titre des actifs détenus en vue de la vente	26,2	19,2
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie	(12,1)	(10,8)
Reclassement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au titre des activités non poursuivies	280,7	(66,6)
TRÉSORERIE NETTE / (ENDETTEMENT NET) DE CLÔTURE	(1 164,8)	(2 191,4)

(*) Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

(**) À la suite de la première application des amendements d'IFRS 9 (voir note 1 Base de préparation et principes comptables), le solde d'ouverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie présenté dans le tableau des flux de trésorerie a été ajusté de +10,8 millions d'euros. Cet ajustement concerne des instructions de paiement qui avaient été initiées et décomptabilisées avant le 31 décembre 2025, mais qui ne remplissaient pas les conditions d'application de l'option de méthode comptable relative aux systèmes de paiement électronique retenue par le Groupe à compter du 1er janvier 2026.

Le **flux de trésorerie disponible** représente la variation de la trésorerie nette ou de l'endettement net, hors variations de fonds propres, dividendes versés, impact des fluctuations des taux de change sur le solde de trésorerie net d'ouverture et acquisitions et cessions nettes. Le flux de trésorerie disponible a atteint un montant négatif de 35,0 millions d'euros au premier semestre 2026 contre un montant positif de 20,8 millions d'euros au premier semestre 2025.

L'**Excédent Brut d'Exploitation ajusté (EBE ajusté)** s'élève à 328,1 millions d'euros, représentant 17,3 % du chiffre d'affaires.

Les **investissements opérationnels** atteignent 120,5 millions d'euros, soit 6,4 % du chiffre d'affaires. La partie liée aux investissements capitalisés dans les plateformes logicielles, dans le cadre de la modernisation des plateformes technologiques propriétaires, s'élève à 83,5 millions d'euros.

La variation négative des **besoins en fonds de roulement** s'élève à 60,9 millions d'euros.

Le Groupe peut affacturer une partie de ses créances clients dans le cadre de sa gestion courante de la trésorerie. Le montant des créances affacturées au 30 juin 2026 est égal à 24,9 millions d'euros.

Les décaissements liés aux **impôts payés** ont atteint 37,2 millions d'euros.

Les décaissements liés aux **coûts de rationalisation et frais associés** représentent 27,5 millions d'euros. Ils sont principalement liés au solde des charges à payer de l'exercice 2025 du plan Power24.

Les **coûts d'intégration et d'acquisition** de 17,7 millions sont principalement liés :

- Aux déploiements de l'entité détenue conjointement en Australie avec ANZ ;
- aux coûts de transformation pour renforcer l'opérationnalisation de la conformité LCB-FT (Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme) sur le périmètre précédemment acquis.

REVUE FINANCIÈRE

Tableau de flux de trésorerie

Les **autres variations du flux de trésorerie disponible** ont un impact négatif de 6,6 millions d'euros, contre un impact négatif de 1,4 millions d'euros au premier semestre 2025.

Les décaissements nets liés au **coût de la dette nette** s'élevant à 35,2 millions d'euros comprennent notamment les intérêts sur obligations, sur *cashpooling* et autres dettes financières.

Les **acquisitions et cessions nettes** sont principalement liées à :

- Aux effets nets des cessions (voir la Note 3 - Principales variations de périmètre :
 - Cession de la plateforme d'orchestration des paiements PaymentIQ pour 157,5 millions d'euros ;
 - Cession des activités en Amérique du Nord pour 68,9 millions d'euros
 - Cession de l'activité de gestion électronique des données (Cetrel) pour 35,2 millions d'euros ;
 - Cession des activités de paiement en Nouvelle-Zélande pour 20,8 millions d'euros.
- L'acquisition d'un portefeuille de commerçants auprès de Credito Emiliano S.p.A (Credem) ;

Les informations relatives à la période de six mois se terminant le 30 juin 2025 ont été retraitées pour refléter la classification des activités MeTS et de certaines autres activités comme des « activités non poursuivies » (voir Note 4), comme suit :

Au premier semestre 2026, l'**augmentation de capital** de 489,1 millions d'euros correspond principalement à l'augmentation de capital réservée de Worldline SA pour un montant de 108 millions d'euros et à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription pour un montant de 392 millions d'euros (voir la note 2 – Événements significatifs du semestre).

L'effet cash négatif des **obligations convertibles** a atteint 1,6 millions d'euros, correspondant aux intérêts liés. Les **investissements financiers nets à long-terme** se sont élevés à 12,9 millions d'euros.

La **variation des dettes de loyers** entraîne un impact positif de 56,3 millions d'euros. Elle s'explique par une diminution de la dette de loyer résultant principalement d'un nombre plus faible de contrats de locations immobilières significatifs signés, en comparaison du paiement du loyer des contrats existants.

La **variation de cours de monnaies étrangères**, déterminée sur l'exposition de la dette ou de la trésorerie par pays, a généré un effet positif de la trésorerie nette de 12,1 millions d'euros.

(En millions d'euros)	Premier semestre 2025 (publié)	IFRS 5	Premier semestre 2025 (retraité)
Excédent Brut d'Exploitation ajusté (EBE ajusté)	400,8	(53,6)	347,2
Investissements opérationnels	(134,5)	9,4	(125,0)
Paievements des loyers (loyers sous IFRS 16)	(68,4)	6,4	(62,0)
Variation du besoin en fonds de roulement	25,1	12,0	37,2
Flux de trésorerie opérationnel	223,1	(25,7)	197,4
Impôts payés	(50,3)	0,6	(49,7)
Coût de l'endettement financier net payé	(12,2)	(1,5)	(13,7)
Rationalisation & frais associés provenant des autres produits et charges opérationnels	(82,6)	4,8	(77,8)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(36,8)	2,9	(33,9)
Autres variations	(1,3)	(0,1)	(1,4)
Flux de trésorerie disponible	39,8	(18,9)	20,8
Acquisitions et cession (solde net)	(135,2)	-	(135,2)
Augmentation de capital	(0,0)	-	(0,0)
Impact net OCEANE	(8,0)	-	(8,0)
Investissements financiers nets à long terme	(2,3)	0,2	(2,1)
Variation des dettes de loyers	18,6	(0,4)	18,2
Dividendes (versés) / reçus	(14,7)	-	(14,7)
Flux de trésorerie net	(101,9)	(19,2)	(121,1)
Trésorerie nette / (Endettement net) d'ouverture	(2 012,0)	-	(2 012,0)
Variation de trésorerie	(101,9)	(19,2)	(121,1)
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie	(10,8)	-	(10,8)
Reclassement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au titre des actifs détenus en vue de la vente	-	19,2	19,2
Reclassement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au titre des activités non poursuivies	-	(66,6)	(66,6)
TRÉSORERIE NETTE / (ENDETTEMENT NET) DE CLÔTURE	(2 124,8)	(66,6)	(2 191,4)

B.3 Politique de financement

Structure de financement

Les besoins de liquidité attendus du Groupe sont couverts par sa position de trésorerie brute, ses lignes de crédit confirmées à long terme, son accès aux programmes de billets de trésorerie et au marché obligataire, ainsi que par la génération de trésorerie liée à son activité.

Le 12 avril 2019, Worldline a mis en place un programme de Negotiable European Commercial Papers (NEU CP) afin d'optimiser son coût de financement et d'améliorer la gestion de sa trésorerie. Initialement fixé à un montant maximal de 600 millions d'euros, ce programme a été porté à 1 milliard d'euros en décembre 2020. Au 30 juin 2026, 2 millions d'euros étaient en circulation dans le cadre de ce programme, contre aucun montant au 31 décembre 2025. Les émissions de NEU CP sont réalisées de manière récurrente en fonction des besoins de financement à court terme et des conditions de marché.

Le 4 juillet 2024, Worldline a conclu une ligne de crédit renouvelable (Revolving Credit Facility – RCF) d'un montant de 1 125 millions d'euros, arrivant à échéance en juillet 2029 et assortie de deux options d'extension d'un an, soumises à l'accord des prêteurs. Cette facilité est syndiquée auprès d'un pool de 17 banques internationales.

En mai 2025, l'ensemble des prêteurs a approuvé une première extension d'un an, portant l'échéance de la facilité de juillet 2029 à juillet 2030.

En juin 2026, la seconde extension a été demandée et approuvée à hauteur de 900 millions d'euros. En conséquence, le montant total de la facilité s'élève à 1 125 millions d'euros jusqu'au 31 juillet 2030, puis à 900 millions d'euros entre le 1^{er} août 2030 et son échéance finale en juillet 2031. Au 30 juin 2026, cette ligne de crédit n'était pas tirée. Les tirages peuvent être effectués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suspensives usuelles.

Sur le marché obligataire, Worldline a émis plusieurs emprunts, dont certains dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Notes) de 4 milliards d'euros. Les caractéristiques de ces émissions sont conformes à une documentation standard de qualité *Investment Grade*.

Dans le cadre du financement de la composante en numéraire de l'acquisition d'Ingenico, Worldline a procédé, en juin 2020, à deux émissions obligataires de 500 millions d'euros chacune, toutes deux cotées à la Bourse de Luxembourg. La première est arrivée à échéance le 30 juin 2023. La seconde arrivera à échéance le 30 juin 2027 et porte intérêt au taux annuel de 0,875 %.

En septembre 2023, Worldline a émis une nouvelle obligation de 600 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN, arrivant à échéance le 12 septembre 2028 et portant intérêt au taux annuel de 4,125 %.

En novembre 2024, Worldline a émis une nouvelle obligation de 500 millions d'euros, arrivant à échéance le 27 novembre 2029 et portant intérêt au taux annuel de 5,25 %.

En juin 2025, Worldline a émis une nouvelle obligation de 550 millions d'euros, arrivant à échéance le 10 juin 2030 et portant intérêt au taux annuel de 5,50 %. Le montant sera remboursé à la date d'échéance (voir note 17.2 « Passifs financiers »).

Dans le cadre de la gestion active de son profil d'endettement, Worldline a procédé à des rachats anticipés de certains de ses emprunts obligataires :

- En juillet 2025, Worldline a remboursé à leur échéance les obligations convertibles OCEANE 2025, émises en 2020 et partiellement rachetées en novembre 2024 pour un montant d'environ 200 millions d'euros. Le remboursement final s'est élevé à 395 millions d'euros.
- En juin 2025, Worldline a procédé au rachat partiel des OCEANE 2026 pour un montant d'environ 332 millions d'euros, après un premier rachat d'environ 50 millions d'euros réalisé en novembre 2024. Le montant nominal restant en circulation s'élève à 414 millions d'euros, avec une échéance en juillet 2026.

Augmentation de capital

Comme indiqué en Note 2, Worldline a réalisé au cours du premier semestre 2026 une augmentation de capital de 500 millions d'euros en deux étapes.

Le 6 mars 2026, Worldline a lancé une augmentation de capital réservée d'environ 108 millions d'euros par l'émission de 39 287 272 actions ordinaires nouvelles, au prix unitaire de 2,75 euros, souscrites par plusieurs investisseurs stratégiques. Cette opération a été réalisée le 10 mars 2026, avec les souscriptions de Bpifrance Participations (environ 46 millions d'euros), Crédit Agricole S.A. (environ 30 millions d'euros) et BNP Paribas (environ 32 millions d'euros).

Le 12 mars 2026, Worldline a lancé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant d'environ 392 millions d'euros. Le 31 mars 2026, la Société a annoncé le succès de cette opération, réalisée par l'émission de 1 939 508 682 actions nouvelles au prix de souscription de 0,202 euro par action.

Notation financière

La notation de crédit long terme de Worldline est de BB, assortie d'une perspective négative, et sa notation court terme est de B, lui permettant de conserver un accès aux marchés de capitaux.

Le 25 août 2025, S&P Global Ratings a abaissé la notation de crédit long terme de Worldline de BBB- (perspective négative) à BB (perspective négative), ainsi que sa notation court terme de A-3 à B. Selon la dernière publication de S&P en date du 9 mars 2026, à la suite de l'annonce de l'augmentation de capital, cette notation demeure inchangée à la date d'arrêt des comptes.

Politique d'investissement

La politique du Groupe consiste à privilégier la location de ses bureaux et autres biens immobiliers, qu'ils soient à usage administratif ou technique. Certains autres actifs immobilisés, tels que les équipements informatiques ou les véhicules de société, peuvent également être financés par voie de contrats de location, en fonction du coût de financement et du mode de financement le plus approprié pour chaque nouvel investissement.

B.4 Retraitement des informations comparatives

IFRS 5 - Activités non poursuivies

Conformément à IFRS 5, le compte de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie comparatifs relatifs au semestre clos le 30 juin 2025 ont été retraités afin de présenter la ligne de métiers Mobilité & Services Web Transactionnels ainsi que certaines activités de Digital Banking en tant qu'activités non poursuivies. L'impact de ce retraitement sur l'information financière comparative est présenté ci-dessous :

Compte de résultat consolidé retraité

(En millions d'euros)	6 mois clos le 30 juin 2025		
	Publié	IFRS 5	Retraité
Chiffre d'affaires	2 204,7	(234,2)	1 970,5
Charges de personnel	(760,7)	110,9	(649,8)
Charges opérationnelles	(1 236,2)	83,0	(1 153,2)
Marge opérationnelle	207,7	(40,3)	167,4
En % du chiffre d'affaires	9,4 %	17,2 %	8,5 %
Autres produits et charges opérationnels	(4 266,5)	5,6	(4 260,9)
Résultat opérationnel	(4 058,8)	(34,7)	(4 093,5)
En % du chiffre d'affaires	-184,1 %	14,8 %	-207,7 %
Charges financières	(251,8)	3,7	(248,1)
- Inclus Produits (coût) de la dette financière nette)	(11,7)	(1,5)	(13,2)
Produits financiers	68,2	(3,4)	64,8
Résultat financier	(183,5)	0,3	(183,2)
Résultat avant impôt	(4 242,3)	(34,4)	(4 276,7)
Produit d'impôt / (Charge)	10,1	5,6	15,7
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2,5	-	2,5
Résultat Net des activités poursuivies	(4 229,7)	(28,8)	(4 258,5)
Résultat Net des activités non poursuivies	-	28,8	28,8
Résultat net	(4 229,7)	-	(4 229,7)
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère des activités poursuivies	(4 217,8)	(28,8)	(4 246,6)
- propriétaires de la société mère des activités non poursuivies	-	28,8	28,8
- propriétaires de la société mère	(4 217,8)	-	(4 217,8)
- participations ne donnant pas le contrôle des activités poursuivies	(11,9)	-	(11,9)
- participations ne donnant pas le contrôle des activités non poursuivies	-	-	-
- participations ne donnant pas le contrôle	(11,9)	-	(11,9)
Nombre moyen pondéré d'actions	280 173 301	-	280 173 301
Résultat net par action - attribuable aux propriétaires de la société mère en euros des activités poursuivies	(15,05)	(0,10)	(15,16)
Résultat net par action - attribuable aux propriétaires de la société mère en euros des activités non poursuivies	-	0,10	0,10
Résultat net par action - en euros	(15,05)	-	(15,05)
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	280 173 301	-	280 173 301
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère des activités poursuivies	(15,05)	(0,10)	(15,16)
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère des activités non poursuivies	-	0,10	0,10
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION - EN EUROS	(15,05)	-	(15,05)

État des flux de trésorerie consolidé retraité

	6 mois clos le 30 juin 2025		
(En millions d'euros)	Publié	IFRS 5	Retraité
Résultat avant impôt	(4 242,3)	(34,4)	(4 276,7)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	124,5	(8,4)	116,1
Amortissement du droit d'utilisation	58,9	(3,9)	55,0
Dotations / (Reprises) nettes aux provisions d'exploitation	8,3	(0,9)	7,4
Dotations / (Reprises) nettes aux provisions financières	3,2	(0,4)	2,8
Dotations / (Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles	(43,2)	3,1	(40,0)
Dépréciation des actifs à long terme / Amortissement des relations clients (PPA)	4 175,7	-	4 175,7
(Plus) / Moins-values de cessions d'immobilisations	1,6	(0,0)	1,6
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées	13,7	(0,9)	12,8
Pertes / (gains) sur instruments financiers et autres éléments financiers	192,1	1,5	193,7
Gain (Coût) de l'endettement financier net	(11,7)	(1,5)	(13,2)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts	280,7	(45,7)	235,0
Impôts payés	(50,3)	0,6	(49,7)
Variation du besoin en fonds de roulement	25,1	12,0	37,2
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies	255,5	(33,1)	222,4
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités non poursuivies	-	33,1	33,1
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	255,5	-	255,5
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(134,5)	9,4	(125,0)
Investissements d'exploitation nets	(134,5)	9,4	(125,1)
Montants payés pour les acquisitions	(79,9)	-	(79,9)
Encaissements liés aux cessions des actifs financiers	(4,5)	-	(4,5)
Montants payés pour des investissements à long terme	(4,0)	1,9	(2,1)
Montants reçus pour des investissements à long terme	1,7	(1,7)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés cédées au cours de la période	(0,4)	-	(0,4)
Dividendes reçus des investissements à long terme	0,1	-	0,1
Investissements financiers nets	(87,0)	0,2	(86,8)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies	(221,5)	9,6	(211,9)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies	-	(9,6)	(9,6)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(221,5)	-	(221,5)
Opérations sur actions propres	(20,1)	-	(20,1)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales	(14,8)	-	(14,8)
Souscription de nouveaux emprunts	545,3	-	545,3
Païement des loyers	(60,5)	4,8	(55,7)
Intérêts financiers sur loyers	(7,9)	1,6	(6,3)
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	(409,5)	-	(409,5)
Intérêts nets payés	11,5	(1,5)	10,0
Autres mouvements liés aux opérations de financement	(4,2)	0,0	(4,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies	39,6	4,9	44,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités non poursuivies	-	(4,9)	(4,9)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	39,6	0,0	39,6
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie - activités poursuivies	73,7	(18,5)	55,1
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie - activités non poursuivies	-	18,5	18,5
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À L'OUVERTURE	1 508,3	(0,0)	1 508,3
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	73,7	(18,5)	55,1
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie	(15,0)	(0,0)	(15,0)
Variation de trésorerie liée aux activités non poursuivies	-	18,5	18,5
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À LA CLÔTURE	1 567,0	-	1 567,0

C

États financiers consolidés résumés semestriels

C.1 Compte de résultat consolidé résumé semestriel

(En millions d'euros)		Premier semestre 2026	Premier semestre 2025(*)
Chiffre d'affaires	Note 5	1 896,9	1 970,5
Charges de personnel	Note 6	(628,2)	(649,8)
Charges opérationnelles	Note 6	(1 103,2)	(1 153,2)
Marge opérationnelle		165,4	167,4
En % du Chiffre d'affaires		8,7 %	8,5 %
Autres produits et charges opérationnels	Note 6	(228,2)	(4 260,9)
Résultat opérationnel		(62,8)	(4 093,5)
En % du Chiffre d'affaires		-3,3 %	-207,7 %
Charges financières		(102,9)	(248,1)
- Dont produits / (charges) liés à l'endettement financier net		(33,3)	(13,2)
Produits financiers		38,9	64,8
Résultat financier	Note 7	(64,1)	(183,2)
Résultat avant impôt		(126,8)	(4 276,7)
Produit d'impôt /(charge)	Note 8	30,8	15,7
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(1,6)	2,5
Résultat Net des activités poursuivies		(97,7)	(4 258,5)
Résultat Net des activités non poursuivies		37,7	28,8
Résultat net		(60,0)	(4 229,7)
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère (activités poursuivies)		(96,7)	(4 246,6)
- propriétaires de la société mère des activités non poursuivies		37,7	28,8
- propriétaires de la société mère		(59,0)	(4 217,8)
- participations ne donnant pas le contrôle (activités poursuivies)		(0,9)	(11,9)
- participations ne donnant pas le contrôle des activités non poursuivies		-	-
- participations ne donnant pas le contrôle		(0,9)	(11,9)
Nombre moyen pondéré d'actions		31 940 805	7 004 333(**)
Résultat net des activités poursuivies par action – attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)		(3,03)	(606,28)(**)
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère en euros des activités non poursuivies		1,18	4,11(**)
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)	Note 14	(1,85)	(602,17)(**)
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		31 940 805	7 004 333(**)
Résultat net des activités poursuivies dilué par action – attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)		(3,03)	(606,28)(**)
Résultat net dilué par action – attribuable aux propriétaires de la société mère des activités non poursuivies		1,18	4,11(**)
Résultat net dilué par action – attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)	Note 14	(1,85)	(602,17)(**)

(*) Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies» (voir la Note 4).

(**) Conformément à l'application d'IAS 33, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du regroupement d'action (voir Note 14)

C.2 État du résultat global consolidé semestriel

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	Premier semestre 2025
Résultat net de la période	(60,0)	(4 229,7)
Autres éléments du résultat global		
- Éléments recyclables au compte de résultat :	58,2	(40,5)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(3,0)	(0,1)
Variation de la réserve de conversion(*)	58,4	(40,5)
Éléments recyclables relatifs aux activités non poursuivies	2,8	-
- Éléments non reclassés au compte de résultat :	9,7	19,0
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	10,6	24,6
Effet d'impôt sur les éléments non recyclables	(4,3)	(5,6)
Éléments non recyclables relatifs aux activités non poursuivies	3,3	-
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	67,9	(21,6)
TOTAL RÉSULTAT GLOBAL	7,9	(4 251,2)
<i>Dont attribuable aux :</i>		
- propriétaires de la société mère	7,1	(4 225,9)
- participations ne donnant pas le contrôle	0,7	(25,3)

(*) Ce montant comprend 1,2 million d'euros d'écarts de conversion attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, lesquels ne sont pas recyclés en résultat lors de la cession, conformément à IFRS 10 et IAS 21.

C.3 États consolidés de la situation financière semestrielle

Actif

(En millions d'euros)		30 juin 2026	31 décembre 2025
Goodwill	Note 9.1	3 827,1	3 840,4
Autres Immobilisations incorporelles	Note 9.2	1 712,2	1 839,3
Immobilisations corporelles		137,7	147,8
Droits d'utilisation	Note 10	211,8	250,2
Titres mis en équivalence		33,1	34,8
Actifs financiers non courants	Note 17	121,7	106,9
Impôts différés actifs		107,6	51,1
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		6 151,1	6 270,5
Stocks	Note 11	33,9	32,8
Clients et comptes rattachés	Note 12	510,6	546,8
Impôts courants		97,1	78,4
Autres actifs courants	Note 12.2	242,3	227,9
Créances liées à l'activité d'intermédiation	Note 13	3 580,5	3 510,7
Instruments financiers courants	Note 17	100,0	48,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 17	1 847,3	898,2
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		6 411,8	5 343,4
Actifs classés comme détenus en vue de la vente		551,4	1 531,2
TOTAL DE L'ACTIF		13 114,4	13 145,1

Passif et capitaux propres

(En millions d'euros)		30 juin 2026	31 décembre 2025
Capital social		45,3	193,1
Primes		5 979,3	5 540,3
Réserves consolidées		(2 445,8)	2 524,3
Ecart de conversion		210,0	150,2
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère		(59,0)	(5 156,5)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		3 729,7	3 251,4
Participations ne donnant pas le contrôle		781,4	790,5
Total capitaux propres	Note 14	4 511,2	4 042,0
Provisions retraites et assimilées	Note 15	144,4	152,3
Provisions non courantes	Note 16	112,7	84,8
Passifs financiers non courants	Note 17	1 639,2	2 140,8
Impôts différés passifs		240,6	255,7
Dette de location non courante	Note 10	154,2	191,3
Autres passifs non courants		1,4	1,5
Total des passifs non courants		2 292,4	2 826,3
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 18	545,7	563,0
Impôts courants		100,3	97,1
Provisions courantes	Note 16	4,5	3,0
Instruments financiers courants	Note 17	3,8	2,0
Passifs financiers courants	Note 17	1 133,5	693,1
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	Note 13	3 580,5	3 510,7
Dette de location courante	Note 10	85,4	92,2
Autres passifs courants	Note 17	454,1	487,3
Total des passifs courants		5 907,8	5 448,3
Passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente		403,1	828,5
TOTAL DU PASSIF		13 114,4	13 145,1

C.4 Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel

(En millions d'euros)		Premier semestre 2026	Premier semestre 2025*
Résultat avant Impôt		(126,8)	(4 276,7)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 6	108,1	116,1
Amortissement du droit d'utilisation	Note 6	45,3	55,0
Dotations / (Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		6,6	7,4
Dotations / (Reprises) nettes aux provisions financières		3,6	2,8
Dotations / (Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		(0,1)	(40,0)
Dépréciation des actifs à long terme / Amortissement des relations clients (PPA)	Note 6	120,0	4 175,7
(Plus) / Moins-values de cessions d'immobilisations		42,3	1,6
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées	Note 6	5,9	12,8
Pertes / (gains) sur instruments financiers et autres éléments financiers		27,2	193,7
Coût de l'endettement financier net	Note 7	33,3	(13,2)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts		265,3	235,0
Impôts payés		(37,2)	(49,7)
Variation du besoin en fonds de roulement	Note 12	(60,9)	37,2
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies		167,2	222,4
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités non poursuivies		(22,9)	33,1
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ		144,3	255,5
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(120,5)	(125,0)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,0	(0,0)
Investissements d'exploitation nets		(120,5)	(125,1)
Montants payés pour les acquisitions		(7,2)	(79,9)
Encaissements liés aux cessions des actifs financiers	Note 3	280,4	(4,5)
Montants payés pour des investissements à long terme		(14,0)	(2,1)
Montants reçus pour des investissements à long terme		1,2	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés cédées au cours de la période	Note 3	(18,5)	(0,4)
Dividendes reçus des investissements à long terme		0,5	0,1
Investissements financiers nets		242,4	(86,8)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies		121,9	(211,9)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		22,9	(9,6)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		144,8	(221,5)
Augmentation de capital	Note 14	489,1	-
Opérations sur actions propres		-	(20,1)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(18,6)	(14,8)
Souscription de nouveaux emprunts	Note 17	4,0	545,3
Paieement des loyers		(50,9)	(55,7)
Intérêts financiers sur loyers	Note 7	(6,6)	(6,3)
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	Note 17	(72,4)	(409,5)
Intérêts nets (payés) / reçus		(28,0)	10,0
Autres mouvements liés aux opérations de financement		(4,8)	(4,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies		311,9	44,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités non poursuivies		257,3	(4,9)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		569,2	39,6
Variation de trésorerie des activités poursuivies		601,0	55,1
Variation de trésorerie des activités non poursuivies		257,2	18,5
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À L'OUVERTURE - 31 DÉCEMBRE 2025 PUBLIÉ		885,9	1 508,3
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À L'OUVERTURE - APRÈS L'AMENDEMENT IFRS 9(**)		896,7	1 508,3
Variation de trésorerie des activités	Note 17	601,0	55,1
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		(3,2)	(15,0)
Variation de trésorerie liée aux activités non poursuivies		257,2	18,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie reclassés en fin de période en « Actifs détenus en vue de la vente »		83,0	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À LA CLÔTURE	NOTE 17	1 834,7	1 567,0

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

(**) À la suite de la première application des amendements d'IFRS 9 (voir note 1 Base de préparation et principes comptables), le solde d'ouverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie présenté dans le tableau des flux de trésorerie a été ajusté de +10,8 millions d'euros. Cet ajustement concerne des instructions de paiement qui avaient été initiées et décomptabilisées avant le 31 décembre 2025, mais qui ne remplissaient pas les conditions d'application de l'option de méthode comptable relative aux systèmes de paiement électronique retenue par le Groupe à compter du 1er janvier 2026.

C.5 Variation des capitaux propres consolidés semestriels

(En millions d'euros)	Nombre d'actions à la clôture(**)	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société Mère	Parti- cipations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
(en milliers)									
Au 1 ^{er} janvier 2025	283 568,0	192,8	5 922,7	2 266,7	160,7	(297,0)	8 245,9	975,9	9 221,9
Augmentation de capital	396,2	0,3	(0,3)	-	-	-	0,0	-	0,0
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			-	(297,0)		297,0	-		-
Dividendes versés				-				(14,8)	(14,8)
Options de souscription d'actions et assimilées				13,7			13,7		13,7
Effets de réévaluation des options de vente				(30,3)			(30,3)		(30,3)
Acquisition des intérêts minoritaires				(20,2)			(20,2)		(20,2)
Autres	-	-	(382,1)	378,8	-	-	(3,3)	19,1	15,7
Transactions avec les actionnaires	396,2	0,3	(382,4)	45,0	-	297,0	(40,1)	4,2	(35,9)
Résultat net de la période						(4 217,8)	(4 217,8)	(11,9)	(4 229,7)
Autres éléments du résultat global				18,9	(27,0)	-	(8,1)	(13,4)	(21,5)
Total du résultat global de la période	-	-	-	18,9	(27,0)	(4 217,8)	(4 225,9)	(25,3)	(4 251,2)
Au 30 juin 2025	283 964,2	193,1	5 540,3	2 330,6	133,7	(4 217,8)	3 979,9	954,9	4 934,8
AU 1^{er} JANVIER 2026	283 964,2	193,1	5 540,3	2 524,3	150,2	(5 156,5)	3 251,4	790,5	4 042,0
Variation de la valeur nominale		(187,4)		187,4	-	-	-	-	-
Variation de capital(*)	49 492,7	39,6	439,0	-	-	-	478,6	-	478,6
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			-	(5 156,5)		5 156,5	-	-	-
Dividendes versés			-	-			-	(18,6)	(18,6)
Options de souscription d'actions et assimilées				4,5			4,5		4,5
Effets de réévaluation des options de vente				(5,3)			(5,3)		(5,3)
Variations de périmètre				(7,8)			(7,8)	6,8	(1,0)
Actions propres			-	2,8	-	-	2,8	-	2,8
Autres	(276 865,1)		-	(1,7)	-		(1,7)	1,9	0,2
Transactions avec les actionnaires	(227 372,4)	(147,8)	439,0	(4 976,6)	-	5 156,5	471,1	(9,9)	461,2
Résultat net de la période						(59,0)	(59,0)	(1,0)	(60,0)
Autres éléments du résultat global				6,5	59,7		66,2	1,7	67,9
Total du résultat global de la période	-	-	-	6,5	59,7	(59,1)	7,1	0,7	7,9
AU 30 JUIN 2026	56 591,8	45,3	5 979,3	(2 445,8)	210,0	(59,1)	3 729,7	781,4	4 511,1

(*) Voir Note 2 pour les explications concernant la variation du capital sur l'exercice.

(**) Le nombre d'actions a été retraité afin de refléter en ligne « autres » le regroupement d'actions selon une parité d'une (1) action nouvelle pour quarante (40) actions anciennes, devenu effectif le 15 juin 2026 (voir note 14 « Capitaux propres »)

C.6 Notes annexes aux États financiers consolidés résumés semestriels

Préambule

Worldline S.A., société mère du groupe Worldline, est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à Tour Voltaire, 1 place des Degrés, 92800 Puteaux, France. La Société est immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 378 901 946 RCS Nanterre. Les actions Worldline S.A. sont cotées sur le marché Euronext Paris, sous le code ISIN FR0011981968 et ne font pas l'objet de cotation sur une autre place de marché. Worldline S.A. est la seule société cotée du Groupe. La Société est dirigée par un Conseil d'administration.

Les activités de Worldline étaient organisées autour de trois lignes de services : Services aux Commerçants, Services Financiers, et Mobilité & Services Web Transactionnels. L'activité MeTS a été cédée le 29 mai 2026 et est présentée conformément à IFRS 5 (voir Note 4 « Actifs détenus en vue de la vente et activités non poursuivies »).

Les présents états financiers consolidés condensés intermédiaires ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 juillet 2026.

NOTE 1 Base de préparation et principes comptables

Base de préparation des comptes consolidés semestriels

Conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés relatifs au semestre clos le 30 juin 2026 ont été établis conformément aux normes IFRS (IFRS Accounting Standards) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne à la date du 30 juin 2026, ainsi qu'aux interprétations publiées par l'IFRS Interpretations Committee (IFRS IC). Les méthodes comptables appliquées par le Groupe sont identiques à celles retenues pour l'établissement des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à l'exception des nouvelles normes et amendements applicables à compter du 1^{er} janvier 2026.

Évolution des méthodes comptables

Nouvelles normes et amendements applicables à compter du 1^{er} janvier 2026

Le Groupe a appliqué pour la première fois, à compter du 1^{er} janvier 2026, les amendements suivants :

Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Classification et évaluation des actifs financiers : ces amendements apportent des précisions sur le classement et l'évaluation de certains actifs financiers ainsi que sur les règlements effectués via un système de paiement électronique. Ils introduisent également des obligations d'information complémentaires. Ils prévoient notamment une option de méthode comptable permettant à une entité de décomptabiliser un passif financier réglé par l'intermédiaire d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, sous réserve du respect de certaines conditions. Le Groupe a choisi d'appliquer cette option de méthode comptable. La première application de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers

consolidés condensés intermédiaires du Groupe. Conformément aux dispositions transitoires de cet amendement, le solde d'ouverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie a été ajusté afin de refléter la première application de la méthode comptable retenue. Conformément au paragraphe BC7.103 d'IFRS 9, les informations comparatives n'ont pas été retraitées. En conséquence, cet ajustement est reflété uniquement dans le solde d'ouverture présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Contrats indexés sur l'électricité d'origine naturelle (*Contracts Referencing Nature-dependent Electricity*) : ces amendements introduisent des dispositions relatives aux contrats faisant référence à une électricité dépendante de la nature. Le Groupe n'étant pas concerné par ce type de contrats, leur première application est sans incidence sur les états financiers consolidés condensés intermédiaires du Groupe.

Nouvelles normes publiées par l'IASB et applicables à compter de 2027 ou ultérieurement

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée de la norme suivante, dont l'application n'était pas obligatoire au 30 juin 2026 :

IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers : norme applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Elle introduit des modifications significatives de la présentation des états financiers primaires, notamment l'introduction de catégories obligatoires dans le compte de résultat, de nouveaux sous-totaux obligatoires, le renforcement des principes d'agrégation et de désagrégation des informations, ainsi que de nouvelles obligations d'information relatives aux indicateurs de performance définis par la direction (*Management-defined Performance Measures – MPMS*).

Le Groupe a lancé un projet dédié afin d'évaluer les incidences d'IFRS 18 sur la présentation de ses états financiers consolidés et des informations à fournir. Cette évaluation est en cours et porte notamment sur la présentation des états financiers primaires, y compris le compte de résultat, l'état de la situation financière et le tableau des flux de trésorerie, ainsi que sur la présentation des indicateurs de performance définis par la direction (MPMs) et des processus de reporting financier associés. Dans le cadre de ce projet, le Groupe présentera ses charges opérationnelles par nature dans le compte de résultat.

Au 30 juin 2026, cette évaluation n'était pas finalisée et aucun impact chiffré ne peut être communiqué à ce stade. Le Groupe fournira des informations complémentaires au fur et à mesure de l'avancement du projet de mise en œuvre.

IFRS 19 et amendements - Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public et informations à fournir : le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Estimations et jugements comptables

L'établissement des états financiers semestriels consolidés nécessite que la Direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses ayant un impact sur la valeur des actifs et des passifs, des produits et des charges au sein des états financiers, ainsi que sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date de clôture.

En raison des incertitudes inhérentes au processus d'estimation, le Groupe révisé régulièrement ses estimations sur la base des informations actuellement disponibles. Les résultats définitifs pourraient différer de ces estimations. Les jugements significatifs exercés par la Direction sur les principes comptables appliqués, ainsi que les principales sources d'incertitude liées aux estimations utilisées pour l'élaboration des états financiers semestriels consolidés de 2026, demeurent identiques à ceux décrits dans le dernier rapport annuel.

Les principales estimations et les jugements utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés du Groupe portent principalement sur :

- Le test de dépréciation des actifs (Note 9);
- Les actifs détenus en vue de la vente et les activités non poursuivies (Note 4);

Worldline – Exposition aux droits de douane américains

Au cours du premier semestre 2026, les tensions commerciales mondiales ont continué d'évoluer suite à la mise en œuvre et aux développements ultérieurs affectant certains droits de douane américains, notamment la suspension ou l'invalidation partielle de certaines mesures. Le Groupe a évalué l'impact potentiel de ces mesures sur ses opérations. Au 30 juin 2026, aucun impact significatif, direct ou indirect, n'a été identifié et aucune conséquence comptable majeure n'a été comptabilisée. Le Groupe continue de suivre étroitement ces évolutions et leurs implications potentielles.

Worldline – Situation géopolitique au Moyen-Orient

Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient se sont poursuivies durant le premier semestre 2026. Le Groupe a évalué son exposition à ces événements et, au 30 juin 2026, n'a identifié aucun impact significatif sur ses opérations, sa situation financière ou ses résultats. Le Groupe demeure vigilant et continue de surveiller la situation ainsi que ses implications potentielles.

Exposition de Worldline à la situation en Ukraine et en Russie

Suite à la liquidation de sa dernière entité juridique en Russie en février 2025, le Groupe ne détient plus aucun actif, n'exerce plus aucune activité et ne fait face à aucune obligation en Russie. En conséquence, le Groupe ne considère plus son exposition à la Russie comme matérielle.

NOTE 2 Evènements significatifs du semestre

Variation du capital social

- *Réduction du capital social par réduction de la valeur nominale des actions Worldline*

Le 29 janvier 2026, Worldline a annoncé la mise en œuvre d'une réduction de son capital social par la diminution de la valeur nominale des actions de soixante-huit centimes d'euro (0,68 €) à deux centimes d'euro (0,02 €), le capital social étant par conséquent réduit d'un montant de 193,1 millions d'euros à un montant de 5,7 millions d'euros.

Cette opération était purement technique et n'avait aucun impact sur le cours de bourse des actions de la Société, le nombre d'actions en circulation ou la valeur des capitaux propres de la Société. Elle s'inscrivait dans le cadre des préparatifs de l'augmentation de capital totale.

- *Augmentation de capital réservée*

Le 10 mars 2026, Worldline a finalisé l'augmentation de capital réservée d'environ 108 millions d'euros souscrite par trois bénéficiaires désignés, à savoir Bpifrance Participations, Crédit Agricole S.A. et BNP Paribas (les « Investisseurs Stratégiques »), représentant la première étape de son projet d'augmentation de capital d'environ 500 millions d'euros. Un total de 39 287 272 actions ordinaires nouvelles a été émis au prix de 2,75 € par action, souscrit par les Investisseurs Stratégiques.

- *Augmentation de capital*

Le 31 mars 2026, Worldline a finalisé l'augmentation de capital d'environ 392 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription (l'« Émission avec DPS »). Le produit brut de l'Émission avec DPS s'élève à 391,8 millions d'euros (prime d'émission incluse) par l'émission de 1 939 508 682 actions nouvelles de la Société (les « Actions Nouvelles ») au prix de souscription de 0,202 € par action ordinaire (soit une valeur nominale de 0,02 € augmentée d'une prime d'émission de 0,182 €), sur la base d'une parité de souscription de six (6) Actions Nouvelles pour une (1) action existante de la Société.

A la suite des augmentations de capital réservées d'environ 108 millions d'euros, la réalisation de l'Émission avec DPS constitue l'étape finale de l'augmentation de capital de la Société d'environ 500 millions d'euros visant à renforcer la structure financière et le capital du groupe Worldline, et à soutenir son ambition « North Star 2030 » pour un retour à la croissance et une forte génération de flux de trésorerie.

- *Regroupement d'actions*

Le 14 mai 2026, le regroupement d'actions a été mis en œuvre et est devenu pleinement effectif le 15 juin 2026. Les augmentations de capital précédentes avaient significativement accru le nombre d'actions Worldline en circulation. L'intention de ce regroupement d'actions Worldline, qui a entraîné un ajustement mécanique du cours de référence de l'action par un facteur de 40, était de réduire le nombre d'actions en circulation à un niveau plus habituel, de réduire la volatilité du cours de bourse, de soutenir une nouvelle dynamique boursière et d'améliorer la perception des actions de la Société sur le marché.

Au 30 juin 2026, les effets sur les capitaux propres se traduisent par une réduction de capital de 187,4 millions d'euros par imputation sur les réserves et une augmentation nette de capital de 478,6 millions d'euros. Se référer à la section C.5. État consolidé semestriel des variations des capitaux propres.

Exercice de l'option d'achat sur 20 % des intérêts minoritaires d'Eurobank

En mai 2026, Worldline a exercé son option d'achat sur les 20 % d'intérêts minoritaires restants dans Eurobank, une banque de premier plan en Grèce, pour un montant de 72,2 millions d'euros. Cette opération s'inscrit pleinement dans le cadre de l'accord signé par les deux parties en 2022. L'opération a été financée par la trésorerie disponible. En conséquence, le Groupe détient désormais 100 % de sa filiale grecque. Les intérêts minoritaires, d'un montant de 7,8 millions d'euros, ont été reclassés en capitaux propres du Groupe.

Plan d'actionnariat salarié « ASTERIA 2026 »

Le 16 juin 2026, Worldline a annoncé le lancement de son nouveau plan d'actionnariat salarié « ASTERIA 2026 », réservé aux adhérents du Plan d'Épargne Groupe Worldline. Se reporter à la Note 6.3 Paiements fondés sur des actions.

NOTE 3 Principales variations de périmètre

Variations de périmètre 2026

Cession de PaymentIQ

Le 27 février 2026, Worldline a cédé à Incore Invest PaymentIQ, une plateforme d'orchestration des paiements, pour un montant de 160,3 millions d'euros. Au 31 décembre 2025, cette opération était classée en tant qu'actifs destinés à la vente ; se reporter à la Note 4 « Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies ».

Cession des activités nord-américaines

Le 3 mars 2026, Worldline a cédé à Shift4 ses activités nord-américaines pour un montant de 77,3 millions d'euros. Au 31 décembre 2025, cette opération était classée en tant qu'actifs destinés à la vente ; se reporter à la Note 4 « Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies ».

Cession des activités de gestion électronique de données (Cetrel)

Le 30 avril 2026, Worldline a cédé à SIX ses activités de gestion électronique de données pour un montant de 36,5 millions d'euros, augmenté d'une compensation estimée pour report déficitaire fiscal de 11,8 millions d'euros. Au 31 décembre 2025, cette opération était classée en tant qu'actifs destinés à la vente ; se reporter à la Note 4 « Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies ».

Cession prévue de sa coentreprise ANZ Worldline Payment Solutions en Australie à ANZ

Le 28 avril 2026, Worldline a annoncé son projet de céder sa participation de 51 % dans Worldline Australia Pty Ltd (opérant sous le nom d'ANZ Worldline Payment Solutions) à son partenaire de coentreprise, ANZ, pour une valeur d'entreprise d'environ 107 millions d'euros (sur une base de 100 %). Cette activité avait été classée comme actifs détenus en vue de la vente en décembre 2025.

Cession des activités de paiement en Nouvelle-Zélande

Le 29 mai 2026, Worldline a cédé à Cuscal Limited ses activités de paiement en Nouvelle-Zélande pour un montant de 19,4 millions d'euros. Au 31 décembre 2025, cette opération était classée en tant qu'actifs destinés à la vente ; se reporter à la Note 4 « Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies ».

Cession du périmètre Mobilité & Services Web Transactionnels

Le 29 mai 2026, Worldline a cédé au groupe Magellan Partners, société de conseil et de technologie française et européenne, le périmètre Mobilité & Services Web Transactionnels pour un montant de 406,0 millions d'euros. Le montant perçu au 30 juin 2026 s'élève à 355,5 millions d'euros. Au 31 décembre 2025, cette opération était classée en activités non poursuivies conformément à la norme IFRS 5 ; se reporter à la Note 4 « Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies ».

Partenariat de Worldline avec le Crédit Agricole

Le 30 juin 2026, Worldline et Crédit Agricole ont annoncé une évolution de leur partenariat dans les services de paiement aux commerçants en France. Dans ce cadre, Crédit Agricole a acquis la participation de 50 % + 1 action détenue par Worldline dans CAWL, devenant ainsi l'unique actionnaire de CAWL. Avant cette transaction, CAWL était consolidée par Worldline. Les deux groupes lancent une nouvelle phase de collaboration afin de poursuivre la dynamique commerciale initiée par ce partenariat, tout en simplifiant son organisation opérationnelle, faisant ainsi évoluer leur coopération d'un modèle capitalistique vers un partenariat commercial.

Variations de périmètre 2025

Classification de Mobilité & Services Web Transactionnels en actifs détenus en vue de la vente

Conformément à l'engagement de la direction de constituer une entreprise plus focalisée, le Groupe a annoncé le 29 juillet 2025 la cession d'un périmètre comprenant principalement la ligne de métiers Mobilité & Services Web Transactionnels et certaines activités de banque numérique à Magellan Partners, pour une valeur d'entreprise pouvant atteindre 410 millions d'euros, à l'issue d'un processus concurrentiel. L'opération devrait être finalisée au cours du premier semestre 2026.

En novembre 2025, le Conseil d'Administration a constaté que le groupe destiné à la cession remplissait les critères de classement en actifs détenus en vue de la vente pour les raisons suivantes :

- Les actifs et passifs du sous-groupe sont disponibles pour une vente immédiate et peuvent être cédés à l'acquéreur ;
- La vente est très probable, avec un accord contraignant attendu et une finalisation anticipée dans un délai d'un an ;
- L'opération s'inscrit dans un plan approuvé par le Conseil d'administration et annoncée publiquement.

En conséquence, le groupe d'actifs a été présenté en « actifs et passifs destinés à être cédés » à compter du 25 novembre 2025, dès lors que l'ensemble des conditions suspensives à la réalisation de l'opération avaient été levées, conformément à IFRS 5. Il est également qualifié d'activités non poursuivies, représentant une ligne d'activité majeure distincte du Groupe (voir note 5 – Actifs destinés à être cédés et activités non poursuivies).

Cette activité a été classée en activités non poursuivies conformément à la norme IFRS 5, car elle représente un secteur d'activité distinct et une composante distincte du Groupe. MeTS constitue un secteur opérationnel significatif et identifiable, avec des actifs, des passifs et des résultats qui lui sont propres, et sa cession s'inscrit dans le cadre du plan stratégique du Groupe visant à recentrer ses activités. Par conséquent, ses résultats et ses flux de trésorerie sont présentés séparément en tant qu'activités non poursuivies dans les états financiers consolidés (voir la note 5 Actifs détenus en vue de la vente et activités non poursuivies).

Classification de certaines activités comme actifs détenus en vue de la vente

- **Worldline North America** : le 21 octobre 2025, le Groupe a signé un accord de cession portant sur la cession de son activité de services de paiement en ligne et en personne en Amérique du Nord, pour une contrepartie attendue à environ 72 millions d'euros ;
- **Worldline Europe S.A. (Cetrel)** : le 5 novembre 2025, le Groupe a signé un accord de cession relatif à sa filiale Worldline Europe S.A., pour une contrepartie attendue de 37 millions d'euros, plus une compensation estimée pour reports de pertes fiscales de 11 millions d'euros ;
- **Worldline Payment IQ** : Le 7 décembre 2025, le Groupe a signé un accord de cession relatif à sa filiale PaymentIQ, pour une contrepartie attendue de 160 millions d'euros ;
- **Worldline Inde (Worldline India Private Ltd et Worldline ePayments India Private Limited)** : Le 25 février 2026, le Groupe a annoncé la cession stratégique de ses activités de paiement en Inde, pour un montant estimé en numéraire d'environ 60 millions d'euros ;
- **Autres cessions attendues** : la direction s'est engagée à un plan de cession de certaines entités supplémentaires liées aux activités Services aux marchands situées hors Europe. Des offres fermes ont été reçues et la signature des accords de vente et d'achat correspondants est en cours ou le processus de cession est à un stade avancé.

Les autres groupes destinés à être cédés comme détenus en vue de la vente ne répondent pas à la définition d'activités non poursuivies au sens d'IFRS 5, dès lors qu'ils ne constituent pas une ligne d'activité majeure distincte ni une zone géographique d'activité significative. Ces cessions portent sur des entités ou activités isolées qui ne constituent pas un composant distinct dont les résultats et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste du Groupe. En conséquence, elles sont présentées en tant qu'actifs détenus en vue de la vente, sans présentation séparée au titre des activités non poursuivies.

NOTE 4 Actifs détenus en vue de la vente et activités non poursuivies

4.1. Activités non poursuivies : Ligne de métiers Mobilité & Services Web Transactionnels (MeTS) et autres activités

Conformément à l'engagement de la Direction de recentrer les activités du Groupe, celui-ci a annoncé le 29 juillet 2025 la cession d'un périmètre comprenant principalement la ligne de métiers Mobilité & Services Web Transactionnels et certaines activités de « Digital Banking » à Magellan Partners, pour une valeur d'entreprise atteignant 406 millions d'euros.

Suite à l'approbation de la transaction par le Conseil d'administration le 25 novembre 2025, le groupe d'actifs destinés à être cédés avait rempli les critères de classement en « actifs destinés à la vente » selon la norme IFRS 5 en 2025. Dans la mesure où cette cession représentait une ligne de métiers importante et distincte, ses résultats et ses flux de trésorerie avaient également été présentés dès décembre 2025 comme activités non poursuivies conformément à la norme IFRS 5.

Comme indiqué dans la Note 3 (Principales variations de périmètre), la cession de la ligne de métiers Mobilité & Services Web Transactionnels et des activités de « Digital Banking », précédemment présentées en tant qu'activités non poursuivies, a été finalisée le 29 mai 2026 pour une contrepartie à 406 millions d'euros, incluant une contrepartie différée de 40,5 millions d'euros, correspondant à un paiement différé de 50,5 millions d'euros net de 10 millions d'euros d'ajustements de prix potentiels (voir Note 17.1.2 – Actifs financiers courants).

Le périmètre cédé comprenait principalement le sous-groupe formé par Worldline France et ses filiales (ligne de métiers MeTS et activités de Digital Banking), constituant une ligne de métiers importante et distincte conformément à la norme IFRS 5. En conséquence, les actifs et passifs associés ont été décomptabilisés à la date de réalisation de la transaction.

Les éléments recyclables et non recyclables relatifs aux activités non poursuivies sont présentés séparément sur des lignes spécifiques de l'état du résultat global au 30 juin 2026 et au 30 juin 2025.

Les flux de trésorerie attribuables aux activités non poursuivies sont présentés séparément au 30 juin 2026 et 30 juin 2025.

Pour la période close le 30 juin 2026, le résultat net des activités non poursuivies s'élève à 37,7 millions d'euros, incluant le résultat net des activités MeTS et Digital Banking pour la période de cinq mois close au 29 mai 2026, s'élevant à 20,5 millions d'euros ; la différence s'explique principalement par le résultat de cession réalisé dans le cadre de l'opération et par le recyclage en résultat des écarts de conversion cumulés.

Les informations fournies ci-après détaillent la contribution des activités MeTS et Digital Banking faisant l'objet de la cession sur les principaux agrégats du Groupe.

Les résultats et les flux de trésorerie des activités non poursuivies incluent la période de cinq mois allant du 1^{er} janvier 2026 au 29 mai 2026, correspondant à la période précédant la réalisation de la cession.

Résultat net des activités non poursuivies

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	Premier semestre 2025
Chiffre d'affaires	185,6	234,2
Charges de personnel	(103,0)	(110,9)
Charges opérationnelles	(53,9)	(83,0)
Marge opérationnelle	28,8	40,3
En % du Chiffre d'affaires	15,5 %	17,2 %
Autres produits et charges opérationnels	6,0	(5,6)
Résultat opérationnel	34,8	34,7
En % du Chiffre d'affaires	18,7 %	14,8 %
Charges financières	(1,3)	-
Produits financiers	-	(0,3)
Résultat financier	(1,3)	(0,3)
Résultat avant impôt	33,4	34,4
Charge d'impôt	4,3	(5,6)
RÉSULTAT NET	37,7	28,8

Conformément à la norme IFRS 5, Worldline a cessé de comptabiliser toute dotation aux amortissements sur les immobilisations corporelles et incorporelles des activités MeTS et Digital Banking à compter de fin novembre 2025, générant ainsi une économie avant impôts de 13,7 millions d'euros sur les cinq premiers mois de 2026 et de 6,6 millions d'euros en 2025 (sur un mois).

Au premier semestre 2026, les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les incidences comptables liées à la finalisation de l'opération de cession, notamment la comptabilisation du résultat de cession, des coûts de transaction, des provisions ainsi que des accords de services transitoires (Transitional Service Arrangements – TSA). Le résultat de cession demeure préliminaire au 30 juin 2026, le mécanisme contractuel de finalisation du bilan de clôture pouvant conduire à des ajustements pendant la période de 150 jours suivant la date de réalisation de la cession.

Au premier semestre 2025, les autres produits et charges opérationnels comprenaient principalement des coûts de restructuration.

En juin 2026, le produit d'impôt intègre principalement une reprise de 9,0 millions d'euros sur la provision pour impôts initialement comptabilisée en 2025 au titre du projet de cession. Suite à la réalisation de la transaction et à l'évaluation définitive de ses conséquences fiscales — incluant les différences de base fiscale externe et les droits d'enregistrement afférents — le passif fiscal estimé a été révisé, passant de 13,1 millions d'euros au 31 décembre 2025 à 4,0 millions d'euros au 30 juin 2026.

Flux de trésorerie provenant des activités non poursuivies

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	Premier semestre 2025
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(22,9)	33,1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	22,9	(9,6)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	257,3	(4,9)
Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies	257,2	18,5

La hausse des flux de trésorerie s'explique principalement par :

- le refinancement (au niveau de la société mère cédée à Magellan), du prêt vendeur de 255,5 millions d'euros dû à Worldline SA, financé par une nouvelle dette souscrite auprès de Magellan Partners lors de la réalisation de la cession ;
- l'encaissement d'un prix de cession de 100 millions d'euros au titre de la cession des activités MeTS et Digital Banking ;
- une variation négative du besoin en fonds de roulement de 35,4 millions d'euros, reflétant principalement l'absence de programme d'affacturage en mai 2026 ainsi que l'absence, à la date de cession, des effets favorables de fin d'exercice sur le besoin en fonds de roulement constatés au 31 décembre 2025.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS SEMESTRIELS

Notes annexes aux États financiers consolidés résumés semestriels

4.2. Autres actifs détenus en vue de la vente

Au 30 juin 2026, les actifs destinés à la vente (et les passifs associés) comprennent les activités et entités pour lesquelles des plans de cession sont en cours, conformément à la norme IFRS 5 (voir Note 2 – Principales variations du périmètre de consolidation).

Au cours de la période, le Groupe a finalisé la cession des entités suivantes :

- Worldline PaymentIQ, pour un prix de vente de 160,3 millions d'euros ;
- Worldline North America, pour un prix de vente de 77,8 millions d'euros ;

- Worldline Europe S.A. (Cetrel), pour un prix de vente de 48,3 millions d'euros ;
- Paymark Limited, pour un prix de vente de 19,4 millions d'euros ;
- La ligne de métiers « MeTS Global Business Line » et les activités de « Digital Banking » (voir Note 4.1 « Activités non poursuivies »).

La perte nette de cession (en activités poursuivies) s'élève à 54,1 millions d'euros, incluant 56,5 millions d'euros relatifs au recyclage négatif des écarts de conversion cumulés (CTA – Cumulative Translation Adjustments).

En conséquence, ces activités ne sont plus présentées en tant qu'actifs et passifs destinés à la vente au 30 juin 2026. Les actifs et passifs nets destinés à la vente restants concernent Worldline India (Worldline India Private Ltd & Worldline ePayments India Private Limited) et Worldline Australia Pty Ltd (opérant sous la dénomination ANZ Worldline Payment Solutions).

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente sont détaillés comme suit :

(En millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Goodwill	21,3	443,2
Autres Immobilisations incorporelles	72,1	156,1
Immobilisations corporelles	17,4	26,7
Droit d'utilisation	21,3	68,5
Actifs financiers non courants	1,0	2,6
Impôts différés actifs	30,9	31,9
Total des actifs non courants	163,9	729,1
Stocks	0,3	7,7
Clients et comptes rattachés	14,3	137,3
Impôts courants	7,4	11,7
Autres actifs courants	7,4	66,1
Créances liées à l'activité d'intermédiation	268,4	333,8
Instruments financiers courants	0,0	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	89,7	245,2
Total des actifs courants	387,5	802,1
TOTAL DE L'ACTIF	551,4	1 531,2

(En millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Provisions retraites et assimilées	0,1	24,5
Provisions non courantes	0,8	1,4
Passifs financiers non courants	33,0	30,8
Impôts différés passifs	17,2	21,8
Dettes de location non courante	14,9	60,5
Total des passifs non courants	66,1	139,1
Fournisseurs et comptes rattachés	41,3	95,9
Impôts courants	8,3	5,0
Provisions courantes	0,0	0,4
Instruments financiers courants	0,0	59,3
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	268,4	333,8
Dettes de location courante	5,2	12,8
Autres passifs courants	13,8	182,1
Total des passifs courants	337,0	689,4
TOTAL DU PASSIF	403,1	828,5

4.3. Evaluation des actifs détenus en vue de la vente et activités non poursuivies selon IFRS 5

Conformément à la norme IFRS 5, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au 30 juin 2026, la valeur comptable du groupe d'actifs destinés à la vente n'excédant pas sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

En décembre 2025, conformément à IFRS 5, la comparaison entre la valeur comptable du groupe d'actifs classé comme détenu en vue de la vente et sa juste valeur diminuée des coûts de cession a conduit à la constatation d'une dépréciation de 442,8 millions d'euros, dont 378 millions d'euros comptabilisés au titre des activités poursuivies et 64,8 millions d'euros au titre des activités non poursuivies.

Conformément à IAS 21, les écarts de conversion cumulés relatifs aux groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente demeurent comptabilisés en capitaux propres. À la date de réalisation de la cession, la quote-part attribuable au Groupe est reclassée en résultat, tandis que la quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle demeure comptabilisée en capitaux propres, conformément à IAS 21 et à IFRS 10.

4.4. Retraitement des informations comparatives

Conformément à la norme IFRS 5, l'état du résultat net consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidé comparatifs pour la période de six mois close au 30 juin 2025 ont été retraités afin de présenter la ligne de métiers Mobilité & Services Web Transactionnels et certaines activités de « Digital Banking » en tant qu'activités non poursuivies. L'impact de ce retraitement sur les informations financières comparatives est présenté ci-dessous :

Compte de résultat consolidé retraité

(En millions d'euros)	6 mois clos le 30 juin 2025		
	Publié	IFRS 5	Retraité
Chiffre d'affaires	2 204,7	(234,2)	1 970,5
Charges de personnel	(760,7)	110,9	(649,8)
Charges opérationnelles	(1 236,2)	83,0	(1 153,2)
Marge opérationnelle	207,7	(40,3)	167,4
En % du chiffre d'affaires	9,4 %	17,2 %	8,5 %
Autres produits et charges opérationnels	(4 266,5)	5,6	(4 260,9)
Résultat opérationnel	(4 058,8)	(34,7)	(4 093,5)
En % du chiffre d'affaires	-184,1 %	14,8 %	(207,7) %
Charges financières	(251,8)	3,7	(248,1)
- Inclus Produits (coût) de la dette financière nette)	(11,7)	(1,5)	(13,2)
Produits financiers	68,2	(3,4)	64,8
Résultat financier	(183,5)	0,3	(183,2)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(4 242,3)	(34,4)	(4 276,7)
Produit d'impôt / (Charge)	10,1	5,6	15,7
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2,5	-	2,5
Résultat Net des activités poursuivies	(4 229,7)	(28,8)	(4 258,5)
Résultat Net des activités non poursuivies	-	28,8	28,8
RÉSULTAT NET	(4 229,7)	-	(4 229,7)
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère des activités poursuivies	(4 217,8)	(28,8)	(4 246,6)
- propriétaires de la société mère des activités non poursuivies	-	28,8	28,8
- propriétaires de la société mère	(4 217,8)	-	(4 217,8)
- participations ne donnant pas le contrôle des activités poursuivies	(11,9)	-	(11,9)
- participations ne donnant pas le contrôle des activités non poursuivies	-	-	-
- participations ne donnant pas le contrôle	(11,9)	-	(11,9)
Nombre moyen pondéré d'actions	280 173 301	-	280 173 301
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère en euros des activités poursuivies	(15,05)	(0,10)	(15,16)
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère en euros des activités non poursuivies	-	0,10	0,10
RÉSULTAT NET PAR ACTION – EN EUROS	(15,05)	-	(15,05)
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	280 173 301	-	280 173 301
Résultat net dilué par action – attribuable aux propriétaires de la société mère des activités poursuivies	(15,05)	(0,10)	(15,16)
Résultat net dilué par action – attribuable aux propriétaires de la société mère des activités non poursuivies	-	0,10	0,10
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION – EN EUROS	(15,05)	-	(15,05)

État des flux de trésorerie consolidé retraité

(En millions d'euros)	6 mois clos le 30 juin 2025		
	Publié	IFRS 5	Retraité
Résultat avant impôt	(4 242,3)	(34,4)	(4 276,7)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	124,5	(8,4)	116,1
Amortissement du droit d'utilisation	58,9	(3,9)	55,0
Dotations / (Reprises) nettes aux provisions d'exploitation	8,3	(0,9)	7,4
Dotations / (Reprises) nettes aux provisions financières	3,2	(0,4)	2,8
Dotations / (Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles	(43,2)	3,1	(40,0)
Dépréciation des actifs à long terme / Amortissement des relations clients (PPA)	4 175,7	-	4 175,7
(Plus) / Moins-values de cessions d'immobilisations	1,6	(0,0)	1,6
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées	13,7	(0,9)	12,8
Pertes / (gains) sur instruments financiers et autres éléments financiers	192,1	1,5	193,7
Gain (Coût) de l'endettement financier net	(11,7)	(1,5)	(13,2)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts	280,7	(45,7)	235,0
Impôts payés	(50,3)	0,6	(49,7)
Variation du besoin en fonds de roulement	25,1	12,0	37,2
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies	255,5	(33,1)	222,4
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités non poursuivies	-	33,1	33,1
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	255,5	-	255,5
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(134,5)	9,4	(125,0)
Investissements d'exploitation nets	(134,5)	9,4	(125,1)
Montants payés pour les acquisitions	(79,9)	-	(79,9)
Encaissements liés aux cessions des actifs financiers	(4,5)	-	(4,5)
Montants payés pour des investissements à long terme	(4,0)	1,9	(2,1)
Montants reçus pour des investissements à long terme	1,7	(1,7)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés cédées au cours de la période	(0,4)	-	(0,4)
Dividendes reçus des investissements à long terme	0,1	-	0,1
Investissements financiers nets	(87,0)	0,2	(86,8)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies	(221,5)	9,6	(211,9)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies	-	(9,6)	(9,6)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(221,5)	-	(221,5)
Opérations sur actions propres	(20,1)	-	(20,1)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales	(14,8)	-	(14,8)
Souscription de nouveaux emprunts	545,3	-	545,3
Paieement des loyers	(60,5)	4,8	(55,7)
Intérêts financiers sur loyers	(7,9)	1,6	(6,3)
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	(409,5)	-	(409,5)
Intérêts nets payés	11,5	(1,5)	10,0
Autres mouvements liés aux opérations de financement	(4,2)	0,0	(4,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies	39,6	4,9	44,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités non poursuivies	-	(4,9)	(4,9)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	39,6	0,0	39,6
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie - activités poursuivies	73,7	(18,5)	55,1
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie - activités non poursuivies	-	18,5	18,5
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À L'OUVERTURE	1 508,3	(0,0)	1 508,3
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	73,7	(18,5)	55,1
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie	(15,0)	(0,0)	(15,0)
Variation de trésorerie liée aux activités non poursuivies	-	18,5	18,5
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À LA CLÔTURE	1 567,0	-	1 567,0

NOTE 5 Information sectorielle par ligne de services

Selon IFRS 8, les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur des informations de reporting de gestion interne qui sont régulièrement examinées par le principal décideur opérationnel et rapprochées du résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel évalue le résultat des secteurs en utilisant une mesure du résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'allocation des ressources et de l'évaluation des performances des secteurs opérationnels, a été désigné comme le Directeur Général de l'entreprise qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini par ligne de services (Services Commerçants et Services Financiers). Ces lignes de services ont été désignées par le Groupe comme les axes principaux d'analyse par le Directeur Général. Par conséquent, et conformément à IFRS 8, le Groupe présente les lignes de services comme secteurs opérationnels. Chaque ligne de services est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les indicateurs du compte de résultat ont été alloués conformément à ces secteurs opérationnels par ligne de services. Pour l'EBE ajusté, la partie des coûts relative aux coûts de structure centrale n'a pas été allouée par ligne de services.

Les activités couvertes par chaque secteur d'activité, ainsi que leurs présences géographiques, sont les suivantes :

Segments opérationnels	Divisions commerciales	Zones géographiques
Services aux Commerçants	Acquisition commerçants, Cartes privatives et programmes de fidélisation, Services en ligne	Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, République tchèque, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Inde, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays Nordiques, Pologne, Slovaquie, Espagne, Suisse, Turquie, Pays-Bas, Royaume-Uni et États-Unis.
Services Financiers	Traitements émetteurs, Traitements acquéreurs, Services de banque en Ligne, Paiement	Belgique, Chine, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Hong Kong, Indonésie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Singapour, Espagne, Suisse, Taiwan, Pays-Bas et Royaume-Uni.

La géographie n'est pas un axe managérial suivi par le Groupe. Les transferts et les transactions entre les différents segments sont effectués aux conditions commerciales normales qui s'appliqueraient également pour les tierces parties non liées.

Aucun contrat ne génère plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Services Commerçants	Services Financiers	Total Groupe
Premier semestre 2026			
Chiffre d'affaires par ligne de services	1 530,3	366,6	1 896,9
% du chiffre d'affaires	80,7 %	19,3 %	100,0 %
Premier semestre 2025*			
Chiffre d'affaires par ligne de services	1 574,0	396,5	1 970,5
% du chiffre d'affaires	79,9 %	20,1 %	100,0 %

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

Le chiffre d'affaires externe « Services commerçants » est présenté net des commissions interbancaires.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS SEMESTRIELS

Notes annexes aux États financiers consolidés résumés semestriels

Marge opérationnelle et EBE ajusté

La marge opérationnelle reflète les opérations récurrentes du Groupe. La performance opérationnelle de chaque ligne de services est mesurée par l'EBE (Excédent brut d'exploitation) ajusté basé sur la marge opérationnelle minorée des éléments sans impact sur les flux de trésorerie et exclut donc les dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions, tel que défini ci-dessous :

(En millions d'euros)	Services Commerçants	Services Financiers	Structure centrale	Total Groupe
Premier semestre 2026				
EBE ajusté par ligne de services	293,4	69,0	(34,3)	328,1
% du chiffre d'affaires	19,2 %	18,8 %	(1,8 %)	17,3 %
Premier semestre 2025*				
EBE ajusté par ligne de services	292,4	86,9	(32,0)	347,2
% du chiffre d'affaires	18,6 %	21,9 %	(1,6 %)	17,6 %

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) ajusté représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes. Il est déterminé de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	Premier semestre 2025*	Variation
Marge opérationnelle	165,4	167,4	(2,0)
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	154,7	171,1	(16,4)
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	1,2	1,4	(0,2)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	(0,8)	2,3	(3,1)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	7,5	5,1	2,5
EBE AJUSTÉ	328,1	347,2	(19,2)

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

L'information par zone géographique pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Europe du nord(**)	Europe centrale et de l'est(***)	Europe du sud(****)	Autres	Total Groupe
Premier semestre 2026					
Chiffre d'affaires par zone géographique	682,2	701,1	338,9	174,7	1 896,9
% du chiffre d'affaires	36,0 %	37,0 %	17,9 %	9,2 %	100,0 %
Premier semestre 2025(*)					
Chiffre d'affaires par zone géographique	713,2	714,2	313,2	229,9	1 970,5
% du chiffre d'affaires	36,2 %	36,2 %	15,9 %	11,7 %	100,0 %

(*) Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

(**) Dont la Belgique pour 170,8 millions d'euros (215,4 millions d'euros en 2025) et les Pays-Bas pour 219,6 millions d'euros (220,8 millions d'euros en 2025).

(***) Dont l'Allemagne pour 324,4 millions d'euros (341,5 millions d'euros en 2025) et Suisse pour 271,2 millions d'euros (270,3 millions d'euros en 2025).

(****) Dont la France pour 118,9 millions d'euros (124,6 millions d'euros en 2025).

NOTE 6 Charges et Produits opérationnels

6.1. Charges de personnel

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	% du chiffre d'affaires	Premier semestre 2025 *	% du chiffre d'affaires
Salaires & Charges sociales	(623,7)	32,9 %	(640,3)	32,5 %
Taxes, formation, intéressement et participation	(5,5)	0,3 %	(7,3)	0,4 %
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour charges de personnel	0,2	0,0 %	-	0,0 %
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour engagements de retraite	0,8	-0,0 %	(2,3)	0,1 %
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	(628,2)	33,1 %	(649,8)	33,0 %

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

6.2. Charges opérationnelles autres que les charges de personnel

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	% du chiffre d'affaires	Premier semestre 2025*	% du chiffre d'affaires
Sous-traitance	(184,5)	9,7 %	(211,1)	10,7 %
Charges opérationnelles	(240,1)	12,7 %	(239,3)	12,1 %
Achats de matériel et logiciels	(86,1)	4,5 %	(90,8)	4,6 %
Redevances des systèmes de paiements	(466,5)	24,6 %	(455,0)	23,1 %
Charges de maintenance	(39,7)	2,1 %	(45,8)	2,3 %
Sous-total charges opérationnelles autres que personnel	(1 016,9)	53,6 %	(1 042,0)	52,9 %
Amortissements des immobilisations	(109,6)	5,8 %	(116,1)	5,9 %
Amortissement des droits d'utilisation	(45,1)	2,4 %	(55,0)	2,8 %
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions	(9,6)	0,5 %	(16,0)	0,8 %
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	(1,1)	0,1 %	(1,3)	0,1 %
Pertes sur créances irrécouvrables	(4,5)	0,2 %	(6,0)	0,3 %
Production immobilisée	83,5	-4,4 %	83,2	-4,2 %
Sous-total autres charges	(86,3)	4,6 %	(111,2)	5,6 %
TOTAL CHARGES OPÉRATIONNELLES	(1 103,2)	58,2 %	(1 153,2)	58,5 %

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

6.3. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges suivants :

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	Premier semestre 2025*
Dépréciation du goodwill	-	(4 060,0)
Amortissement de la relation clients et des technologies acquises	(120,0)	(115,7)
Rationalisation et frais associés	(15,1)	(42,3)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(17,4)	(29,6)
Rémunérations basées sur des actions & coûts associés	(5,3)	(13,1)
Autres	(70,4)	(0,2)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(228,2)	(4 260,9)

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

En juin 2025, la **dépréciation du Goodwill** de 4 060,0 millions d'euros était relative à la perte de valeur de la Ligne de Services « Services aux Commerçants » (voir note 9 « Goodwill »).

Les coûts de rationalisation et les frais associés s'élèvent à 15,1 millions d'euros et sont principalement liés aux coûts engagés dans le secteur High Business Risk (HBR) pour renforcer la gestion des risques liés aux commerçants pour 7,5 millions d'euros, et aux coûts de transformations pour 5,4 millions d'euros.

Les coûts d'intégration et d'acquisition ont atteint 17,4 millions d'euros, en baisse de 12,2 millions d'euros, en lien avec la réduction des coûts d'intégration et de mise en œuvre des synergies liées aux acquisitions passées. Les principaux coûts de la période sont liés à :

- Des coûts liés à l'intégration pour 9,3 millions d'euros, correspondant principalement à la convergence des plateformes de l'entité détenue conjointement avec ANZ en Australie ;

- Des coûts liés aux risques et à la conformité pour 5,8 millions d'euros relatifs aux projets de renforcement du programme des risques et AML/CFT (lutte contre le blanchiment d'argent / Lutte contre le financement du terrorisme), des autres risques et de la mise en conformité, notamment sur des périmètres déjà acquis. Ces coûts concernent principalement les dépenses liées à la mise en place et l'harmonisation des processus et des systèmes, tels que les diligences d'intégration des commerçants, les processus de stockage des informations connexes, etc.

Les **autres éléments** s'élèvent à 70,4 millions d'euros et concernent principalement une perte résultant des différentes cessions réalisées au cours du semestre, générée en grande partie par les réserves de conversion comptabilisées dans le compte de résultat (56,5 millions d'euros, principalement liés au dollar néo-zélandais). Se reporter à la note 3 « Principales variations du périmètre de consolidation ».

Rémunérations basées sur des actions

Au cours du premier semestre 2026, le Groupe a octroyé les plans de rémunération fondés sur des actions suivants :

Attribution d'actions de performance au Directeur Général

Suite à l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 juin 2026, le Conseil d'administration a décidé, le même jour, sur recommandation du Comité des rémunérations, d'attribuer à M. Pierre-Antoine Vacheron, Directeur Général, 87 500 actions de performance conformément à la politique de rémunération pour l'exercice 2026.

L'acquisition définitive de ces actions est soumise à la réalisation de conditions de performance exigeantes.

L'acquisition définitive des actions attribuées au titre de ce plan ne sera effective qu'à l'issue d'une période de trois ans et après le vote *ex post* de l'Assemblée générale des actionnaires de juin 2029.

Les caractéristiques de ce plan sont détaillées dans la section E.2.1 du Document d'Enregistrement Universel 2025 et du Rapport financier semestriel 2026.

Plan d'actions gratuites 2026

Conformément à la 28^{ème} résolution approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires de 2026, le Conseil d'administration a décidé le 11 juin 2026, sur recommandation du Comité des rémunérations, d'attribuer 1 115 978 actions gratuites de la Société, réparties comme suit :

- 999 103 actions de performance ; et
- 116 875 actions de présence.

Le Directeur Général de Worldline ainsi que les membres du Comité exécutif ne sont pas éligibles aux actions de présence.

Ce plan représente 1,97 % du capital social à la date d'attribution et concerne 290 bénéficiaires.

L'acquisition définitive des actions attribuées au titre de ce plan ne sera effective qu'à l'issue d'une période de trois ans, soit le 11 juin 2029.

Cette acquisition définitive est soumise à la réalisation de conditions de performance exigeantes et/ou d'une condition de présence. L'acquisition définitive des actions de performance dépendra du niveau d'atteinte d'objectifs financiers et non financiers conformément aux courbes d'élasticité définies par le Conseil d'administration.

Aucune période de conservation n'est prévue au titre de ce plan et le Directeur Général est exclu.

Les caractéristiques de ce plan sont détaillées dans la section E.2.1 du Document d'Enregistrement Universel 2025 et du Rapport financier semestriel 2026.

La période d'acceptation pour les bénéficiaires de ce plan s'étendant sur le second semestre 2026, celui-ci n'a eu aucun impact sur les comptes consolidés pour le semestre clos le 30 juin 2026.

Ajustement des plans d'acquisition en fonction du ratio Euronext

Le Conseil d'administration de Worldline a décidé de protéger les intérêts des bénéficiaires des plans de rémunération en actions à long terme 2023, 2024 et 2025, qui prévoient la possibilité d'un ajustement dans l'hypothèse où Worldline réaliserait des opérations financières affectant son capital social pendant la période d'acquisition des plans concernés.

Le nombre d'actions initialement attribuées aux bénéficiaires au titre des plans concernés a été ajusté afin de neutraliser l'effet dilutif de l'augmentation de capital, sur la base du ratio d'ajustement de 0,258324203305864 publié par Euronext.

Les plans bénéficiant de cet ajustement sont :

- Le plan d'actions de performance 2023 ;
- Le plan de rétention « Power 2024 » ;
- Le plan d'actions de performance 2024 ; et
- Le plan d'actions de performance 2025.

Regroupement d'actions

Le regroupement d'actions, autorisé par la 10^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Worldline du 8 janvier 2026 et lancé par décision du Conseil d'administration de la Société en date du 28 avril 2026, a été mis en œuvre à compter du 14 mai 2026 et est devenu pleinement effectif le 15 juin 2026. Les augmentations de capital précédentes avaient significativement accru le nombre d'actions Worldline en circulation.

L'intention de ce regroupement d'actions Worldline, qui a entraîné un ajustement mécanique du cours de référence de l'action par un facteur de 40, est de réduire le nombre d'actions en circulation à un niveau plus habituel, de réduire la volatilité du cours de bourse, de soutenir une nouvelle dynamique boursière et d'améliorer la perception des actions de la Société sur le marché.

« Asteria 2026 » - Plan d'actionnariat salarié du Groupe Worldline

Conformément à la 23^{ème} résolution approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires de 2026, le Conseil d'administration a approuvé le lancement du plan d'actionnariat salarié de Worldline, « Asteria 2026 », le 11 juin 2026. Le nombre maximum d'actions pouvant être souscrites dans le cadre de l'augmentation de capital est de 7 099 104 actions, représentant 2,5 % du capital social de Worldline.

NOTE 7 Résultat financier

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	Premier semestre 2025*
Charges d'intérêts sur emprunts obligataires	(44,7)	(30,6)
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	-	(0,4)
Charges d'intérêts sur obligations convertibles	(1,6)	(4,5)
Intérêts nets sur trésorerie et autres équivalents de trésorerie	11,0	10,4
Autres	2,0	11,8
Produits (charges) d'intérêts nettes	(33,3)	(13,2)
Perte de change nette	(2,5)	(0,8)
Hyperinflation	(11,7)	(8,8)
Gains ou pertes sur instruments dérivés	0,8	1,2
Gains (pertes) de change nets	(13,4)	(8,4)
Composante financière des dépenses de retraite et coût des autres avantages postérieurs à l'emploi	(2,7)	(2,8)
Variation de la juste valeur des actions Visa	0,7	0,8
Variation de la juste valeur des autres actifs/passifs financiers	(0,0)	(144,2)
Intérêts financiers sur la dette locative (IFRS 16)	(6,5)	(6,3)
Dépréciation des autres actifs financiers	(0,9)	(0,0)
Autres charges financières	(10,1)	(12,3)
Autres produits financiers	2,2	3,2
Autres produits (charges) financiers nets	(17,4)	(161,6)
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	(64,1)	(183,2)

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par un coût net de 64,1 millions d'euros sur la période, contre une charge nette de 183,2 millions d'euros à fin juin 2025, et est composé :

- D'une charge nette d'endettement financier de 33,3 millions d'euros, contre 13,2 millions d'euros au titre du premier semestre 2025 ; et
- Les autres charges financières nettes (y compris l'impact des écarts de change) s'élèvent à 30,8 millions d'euros, contre 170,0 millions d'euros au titre du premier semestre 2025.

Les charges nettes d'endettement financier de 33,3 millions d'euros se composent des principaux effets ci-dessous :

- Les intérêts liés aux obligations simples (44,7 millions d'euros) et aux obligations convertibles (1,6 millions d'euros) ;
- Les revenus d'intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (11,0 millions d'euros) ;

Les autres éléments du résultat financier sont principalement composés :

- des pertes de change de 13,4 millions d'euros (contre une perte de 8,4 millions d'euros au premier semestre 2025), principalement liées à l'hyperinflation en Argentine et en Turquie, pour un impact négatif de 11,7 millions d'euros ;
- des charges financières sur les dettes locatives de 6,5 millions d'euros (contre 6,3 millions d'euros au premier semestre 2025) ;
- la variation de juste valeur des autres instruments financiers est nulle, contre une perte de juste valeur de 144,2 millions d'euros au 30 juin 2025, reflétant principalement la dépréciation totale des actions de préférence Poseidon Holdco comptabilisée en 2025 ;
- des coûts financiers liés aux engagements de retraite pour 2,7 millions d'euros.
- des autres charges financières de 10,1 millions d'euros (contre 12,3 millions d'euros au 30 juin 2025), principalement liées aux accords financiers conclus avec des commerçants (*merchants*), notamment en Australie ; et
- des autres produits financiers de 2,2 millions d'euros (contre 3,2 millions d'euros au premier semestre 2025).

Les tableaux ci-dessous illustrent le résultat financier décomposé en charges et produits :

<i>(en millions d'euros)</i>	Charges	Produits	Total 2026
Produits (coûts) de la dette financière nette	(61,5)	28,2	(33,3)
Gains (Pertes) de change	(15,8)	2,4	(13,4)
Autres produits financiers (charges)	(25,6)	8,3	(17,4)
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	(102,9)	38,9	(64,1)

<i>(en millions d'euros)</i>	Charges(*)	Produits(*)	Total 2025(*)
Produits (coûts) de la dette financière nette	(68,5)	55,2	(13,2)
Gains (Pertes) de change	(11,7)	3,3	(8,4)
Autres produits financiers (charges)	(167,9)	6,4	(161,6)
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	(248,1)	64,8	(183,2)

(*) Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

NOTE 8 Produit ou charge d'impôt

L'impôt sur les résultats comprend les charges d'impôts exigibles et les impôts différés. Aux fins des états financiers consolidés semestriels, l'impôt sur les résultats consolidé est déterminé en appliquant le taux effectif d'impôt annuel estimé au « résultat net avant impôt du semestre ». Le taux effectif d'impôt annuel estimé est déterminé sur la base de la charge d'impôt exigible et différé prévue pour l'exercice, au regard des projections de résultats annuels.

Le produit d'impôt sur le premier semestre de l'exercice 2026 s'est élevé à 30,8 millions d'euros pour une perte avant impôt de 126,8 millions d'euros. Le taux effectif d'impôt (TEI) annualisé ressort à 24,3 %, contre 0,4 % après

reclassement des activités MeTS et d'autres activités en « activités non poursuivies » pour le premier semestre 2025. En 2025, après retraitement de la dépréciation du *goodwill* de 4 060,0 millions d'euros et de la juste valeur des actions privilégiées de Poseidon Holdco de 141,7 millions d'euros, le taux effectif d'impôt (TEI) annualisé s'élevait à 20,9 %.

Au premier semestre 2026, l'impact relatif au Pilier 2 n'a pas été significatif, tant en valeur qu'en termes de taux effectif d'impôt.

La contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (CEBGE) n'a eu aucun impact en 2026, le Groupe étant en situation de perte fiscale en France.

NOTE 9 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

9.1. Goodwill

(En millions d'euros)	31 décembre 2025	Cessions	Variations de change	IFRS 5 classé comme actif destiné à la vente*	30 juin 2026
Valeur brute	8 583,2	(3,8)	21,8	(34,1)	8 567,1
Perte de valeur	(4 742,9)	-	(27,7)	30,5	(4 740,1)
VALEUR NETTE	3 840,3	(3,8)	(5,9)	(3,6)	3 827,1

* Le montant est principalement lié à la réallocation d'une partie du goodwill vers les actifs détenus en vue de la vente, conformément à la norme IFRS 5.

Au 30 juin 2026, la valeur brute du goodwill n'a pas évolué, à l'exception de la variation de change.

(En millions d'euros)	31 décembre 2024	Cessions Dépréciations	Dépréciations actifs destinés à être cédés	Variations de change	IFRS 5 classé comme actif destiné à la vente*	31 décembre 2025
Valeur brute	10 150,4	-	-	(12,6)	(1 554,6)	8 583,2
Perte de valeur	(1 146,6)	(4 366,5)	(280,4)	7,8	1 042,9	(4 742,9)
VALEUR NETTE	9 003,8	(4 366,5)	(280,4)	(4,7)	(511,7)	3 840,3

* Le montant est principalement lié à la réallocation d'une partie du goodwill vers les actifs détenus en vue de la vente, conformément à la norme IFRS 5.

Au 30 juin 2026, le Groupe a évalué, conformément à IAS 36, l'existence d'éventuels indices de perte de valeur sur ses unités génératrices de trésorerie (UGT). Cette évaluation s'est fondée sur les dernières performances opérationnelles, les perspectives actualisées approuvées par la Direction ainsi que sur l'environnement de marché dans lequel le Groupe exerce ses activités.

S'agissant de l'UGT Services aux Commerçants, les performances sont demeurées globalement conformes aux attentes de la Direction. La croissance du chiffre d'affaires s'est poursuivie au cours de la période, l'écart par rapport au budget est resté limité et la rentabilité a dépassé les objectifs budgétaires. Par ailleurs, le déploiement du plan de transformation « North Star » s'est poursuivi conformément aux attentes de la Direction.

Pour l'UGT Services financiers, l'écart de chiffre d'affaires par rapport au budget concerne principalement l'activité de développement « Build ». La Direction estime que cet écart devrait être compensé par la poursuite du plan d'économies et la mise en œuvre continue du plan de transformation « North Star ». En outre, le portefeuille d'opportunités commerciales demeure solide et la Direction n'a identifié aucune évolution significative des conditions de marché susceptible d'affecter les perspectives de long terme de cette activité.

Au regard de cette analyse, le Groupe a conclu à l'absence d'indice de perte de valeur au 30 juin 2026. En

conséquence, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours de la période.

Pour mémoire, l'analyse de sensibilité réalisée au 31 décembre 2025 a montré qu'une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation aurait conduit à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire de 222,9 millions d'euros, dont 182,2 millions d'euros pour l'UGT Services aux Commerçants et 40,7 millions d'euros pour l'UGT Services Financiers.

Une diminution de 50 points de base du taux de croissance à l'infini n'aurait pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire, mais aurait réduit la marge de sensibilité (« headroom ») de 273,1 millions d'euros, dont 184,9 millions d'euros pour l'UGT Services aux Commerçants et 88,2 millions d'euros pour l'UGT Services Financiers.

Une diminution de 100 points de base de la marge d'EBITDA ajusté n'aurait pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire, mais aurait réduit la marge de sensibilité (« headroom ») de 339,8 millions d'euros, dont 215,1 millions d'euros pour l'UGT Services aux Commerçants et 124,7 millions d'euros pour l'UGT Services Financiers.

L'effet combiné d'une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation et d'une diminution de 50 points de base du taux de croissance à l'infini aurait conduit à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire de 518,1 millions d'euros, dont 400,0 millions d'euros pour l'UGT Services aux Commerçants et 118,1 millions d'euros pour l'UGT Services Financiers.

9.2. Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Logiciels et licences d'utilisation	Relations clients / brevets	Technologies acquises et autres	Autres immobilisations	Total
Valeur brute					
Au 31 décembre 2025	1 442,5	1 955,9	687,5	80,4	4 166,4
Acquisitions	1,6	5,0	-	1,7	8,3
Coûts de développement capitalisés	83,5	-	-	-	83,5
Cessions	(22,4)	-	-	(1,2)	(23,6)
Différences de change	3,9	7,3	1,7	0,3	13,1
Sortie de périmètre	(2,7)	-	-	(2,5)	(5,3)
IFRS 5 Impacts	5,7	(11,5)	(0,8)	(12,8)	(19,4)
Autres	15,6	(7,3)	-	(12,2)	(3,8)
AU 30 JUIN 2026	1 527,7	1 949,5	688,4	53,6	4 219,2
Amortissements cumulés					
Au 31 décembre 2025	(909,5)	(901,7)	(454,2)	(61,6)	(2 327,0)
Amortissements de l'exercice	(85,0)	(92,3)	(29,8)	(0,5)	(207,5)
Dépréciation de l'année	(7,6)	-	0,0	0,0	(7,6)
Cessions	23,7	-	-	1,4	25,1
Différences de change	(3,2)	(1,4)	(0,7)	0,0	(5,3)
Sortie de périmètre	0,1	-	-	(0,0)	0,1
IFRS 5 Impacts	(11,8)	6,7	0,5	10,4	5,8
Autres	0,0	9,3	-	-	9,3
AU 30 JUIN 2026	(993,2)	(979,4)	(484,2)	(50,3)	(2 507,1)
Valeur nette					
Au 31 décembre 2025	533,0	1 054,2	233,4	18,7	1 839,3
AU 30 JUIN 2026	534,5	970,1	204,2	3,3	1 712,2

Les frais de développement capitalisés au cours de la période se rapportent à la modernisation des plateformes technologiques propriétaires pour un montant de 83,5 millions d'euros. Au 30 juin 2026, la valeur nette comptable de ces frais capitalisés s'élevait à 500,3 millions d'euros.

Les nouvelles relations client sont liées à un ajustement de prix du portefeuille commerçants de Credito Emiliano S.p.A (Credem).

NOTE 10 Droits d'usage et dettes de location

10.1. Droits d'usage

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
Au 31 décembre 2025	328,8	149,2	101,4	579,4
Augmentations	6,4	9,2	9,1	24,8
Sorties de périmètre	(2,8)	-	-	(2,8)
Diminutions	(26,4)	(27,6)	(9,9)	(63,9)
Différences de change	0,7	0,6	1,3	2,6
Autres	0,3	0,5	(0,9)	(0,2)
AU 30 JUIN 2026	307,1	131,9	101,0	540,0
Amortissements cumulés				
Au 31 décembre 2025	(202,7)	(85,9)	(40,6)	(329,2)
Amortissements de l'exercice	(16,6)	(17,7)	(10,9)	(45,2)
Sorties de périmètre	0,5	0,0	-	0,5
Diminutions	11,5	27,5	7,2	46,3
Différences de change	(0,4)	(0,2)	(0,2)	(0,9)
Autres	1,2	(0,9)	0,1	0,3
AU 30 JUIN 2026	(206,6)	(77,2)	(44,5)	(328,2)
Valeur nette				
Au 31 décembre 2025	126,1	63,3	60,8	250,2
AU 30 JUIN 2026	100,5	54,7	56,5	211,8

10.2. Dettes de location

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Au 31 décembre 2025	153,8	65,1	64,7	283,5
Augmentations	6,5	9,2	9,1	24,8
Sortie de périmètre	(2,6)	0,0	(0,0)	(2,6)
Remboursements	(32,8)	(20,5)	(15,3)	(68,6)
Différences de change	0,3	0,4	1,1	1,8
Autres	(1,1)	0,6	1,1	0,6
AU 30 JUIN 2026	124,0	54,8	60,8	239,6

10.3. Échéancier des dettes de location

(En millions d'euros)	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes de location actualisées	85,4	128,2	26,0	239,6
Dettes de location non-actualisées	93,9	146,8	30,0	270,7

NOTE 11 Stocks

(En millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Terminaux & consommables	41,2	41,3
Dépréciation de stocks	(7,3)	(8,5)
TOTAL DES STOCKS	33,9	32,8

NOTE 12 Créances clients et autres actifs courants

12.1. Créances clients

(En millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs relatifs à des contrats	236,3	215,9
Créances clients	318,0	370,3
Provisions pour créances douteuses	(43,7)	(39,4)
Valeur nette de l'actif	510,6	546,8
Passifs de contrat(*)	(155,3)	(117,1)
Créances clients nettes	355,3	429,7
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)	28	34

(*) les passifs de contrats sont présentés dans les autres passifs courants, en note 18.2.

Les actifs liés à l'exécution des contrats reflètent généralement la croissance du chiffre d'affaires, les activités de développement (*Build*), ainsi que, le cas échéant, les revenus de licences relatifs à la propriété intellectuelle de Worldline correspondant à des obligations de prestation distinctes dans le cadre de contrats d'externalisation importants, conformément à IFRS 15. Ils comprennent également des projets ainsi que des prestations additionnelles (*upsell*) réalisées pour des clients existants, généralement facturés à leur achèvement.

Le DSO (Days Sales Outstanding) du Groupe Worldline s'établit à 28 jours au 30 juin 2026, contre 34 jours au 30 juin 2025.

Le Groupe Worldline dispose d'un programme d'affacturage sans recours plafonné à 40,5 millions d'euros. Dans le cadre de ce dispositif, la quasi-totalité des risques et avantages attachés aux créances clients cédées est transférée à l'établissement financier ; ces créances sont dès lors décomptabilisées conformément à IFRS 9. Au 30 juin 2026, le montant des créances cédées et décomptabilisées s'élève à 24,9 millions d'euros, contre 24,7 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Le Groupe ne dispose d'aucun programme d'affacturage inversé (*reverse factoring*) ni d'accord de financement des fournisseurs.

12.2. Autres actifs courants

(En millions d'euros)		30 juin 2026	31 décembre 2025
Autres créances et actifs courants		88,6	77,1
Charges constatées d'avance	Note 17.1	105,7	81,7
État – Créances de TVA		47,8	68,5
Acomptes reçus	Note 17.1	0,3	0,5
TOTAL		242,3	227,9

Les autres actifs courants s'élèvent à 242,3 millions d'euros au 30 juin 2026, contre 227,9 millions d'euros au 31 décembre 2025. Cette augmentation s'explique principalement par un effet de saisonnalité lié à la comptabilisation, en début d'exercice, de factures couvrant l'ensemble de l'année (paiements contractuels anticipés, logiciels et licences).

Au 30 juin 2025, le solde s'élevait à 282,0 millions d'euros et résultait des mêmes effets de saisonnalité, même si son niveau peut varier d'une période à l'autre en fonction du calendrier des paiements contractuels anticipés et de la comptabilisation des factures.

12.3. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement peut être analysé comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2025	Variation du besoin en fonds de roulement	IFRS 5 – Actifs détenus en vue de la vente et autres variations	30 juin 2026
Stocks	32,8	(0,2)	1,3	33,9
Créances clients et effets à recevoir	586,2	(23,2)	(8,7)	554,3
Autres actifs courants	254,3	0,4	18,9	273,5
Total des actifs en fonds de roulement (A)	873,4	(23,1)	11,5	861,7
Dettes fournisseurs et effets à payer	563,0	(34,4)	17,1	545,7
Autres passifs courants	451,2	(49,6)	27,7	429,3
Total des passifs en fonds de roulement (B)	1 014,2	(84,0)	44,8	975,0
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (B - A)	140,9	(60,9)	33,3	113,3

La variation négative du besoin en fonds de roulement de (60,9) millions d'euros résulte principalement des éléments suivants :

- Créances clients : cette diminution de 23,2 millions d'euros s'explique principalement par la réduction du délai moyen de paiement des clients, le DSO s'établissant à 28 jours au 30 juin 2026 contre 34 jours au 31 décembre 2025 (voir Note 12.1 « Créances clients »).
- Dettes fournisseurs : cette diminution de 34,4 millions d'euros résulte principalement de la diminution des achats et des charges d'exploitation, ayant entraîné une baisse mécanique des dettes fournisseurs (voir Note 18.1 « Dettes fournisseurs »).
- Autres passifs courants : cette diminution de 49,6 millions d'euros est principalement liée à la TVA, aux autres charges à payer, aux dettes envers le personnel ainsi qu'aux charges à payer.

Les éléments sans incidence sur la trésorerie concernent principalement les actifs détenus en vue de la vente ainsi que les effets de change.

NOTE 13 Activité d'intermédiation

Dans le cadre de son activité de services aux commerçants, en particulier pour les activités d'acquisition commerçants et de collecte, les fonds prévus correspondant au paiement du consommateur final ainsi que les fonds reçus et non encore remis aux commerçants sont comptabilisés comme actifs du bilan dans les comptes spécifiques, c'est-à-dire exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La contrepartie est une dette due aux commerçants.

Avec cette activité d'intermédiation, Worldline et ses sociétés affiliées sont confrontées à des fluctuations de trésorerie dues au décalage qui peut exister entre le paiement aux commerçants et la réception des fonds provenant des schémas de paiement (Visa, MasterCard ou autres).

Le Groupe a isolé dans des lignes dédiées les actifs et passifs liés à ses activités d'intermédiation (nets des commissions d'interchange).

(En millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Créances liées à l'activité d'intermédiation	1 958,2	1 717,9
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	1 622,3	1 792,8
Total des actifs liés à l'activité d'intermédiation	3 580,5	3 510,7
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	3 420,4	3 259,5
Découverts liés à l'activité d'intermédiation	160,1	251,2
Total des passifs liés à l'activité d'intermédiation	3 580,5	3 510,7

La stabilité des actifs et des passifs est principalement liée à un effet calendaire (le 31 décembre 2025 était un mercredi, jour ouvré pour les banques, contre un mardi, jour ouvré pour les banques, au 30 juin 2026).

NOTE 14 Capitaux propres

Au 1^{er} janvier 2026, le capital social était composé de 283 964 175 actions ordinaires. Au cours du premier semestre 2026, Worldline a procédé à une réduction de capital par diminution de la valeur nominale de ses actions ordinaires de 0,68 € à 0,02 €, sans incidence sur le nombre d'actions en circulation, suivie d'une augmentation de capital réservée par l'émission de 39 287 272 actions ordinaires nouvelles et d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par l'émission de 1 939 508 682 actions ordinaires nouvelles (voir Note 2 « Événements significatifs du semestre »). À la suite de l'approbation par l'Assemblée générale extraordinaire du

8 janvier 2026, un regroupement d'actions selon une parité d'une (1) action nouvelle pour quarante (40) actions existantes est devenu effectif avec un effet rétroactif le 15 juin 2026. Suite à cette opération, le nombre d'action au 1^{er} janvier 2026 est de 7 099 104 avec une valeur nominale de 0.80 €.

À l'issue de la réduction de capital, des deux augmentations de capital et du regroupement d'actions, au 30 juin 2026, le capital social de Worldline S.A. s'élevait à 45,3 millions d'euros, divisé en 56 591 820 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,80 € chacune.

Résultat net par action

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'élève à 31 940 805 actions pour la période. Au 30 juin 2026, comme au 30 juin 2025, il n'y a pas d'instrument potentiellement dilutif car tous les instruments de capitaux propres sont potentiellement relatifs.

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	% du chiffre d'affaires	Premier semestre 2025*	% du chiffre d'affaires
Résultat net des activités poursuivies	(96,7)		(4 246,6)	
Résultat net des activités non poursuivies	37,7		28,8	
Résultat net [a]	(59,0)	-2,8 %	(4 217,8)	-191,3 %
Résultat net dilué des activités poursuivies	(96,7)		(4 246,6)	
Résultat net dilué des activités non poursuivies	37,7		28,8	
Résultat net dilué [b]	(59,0)	-2,8 %	(4 217,8)	-191,3 %
Nombre moyen d'actions [c]	31 940 805		7 004 333**	
Nombre moyen d'actions diluées [d]	31 940 805		7 004 333**	
(En euros)				
Résultat Net Par Action (RNPA) [a] / [c]	(1,85)		(602,17)**	
Résultat Net Par Action (RNPA) dilué [b] / [d]	(1,85)		(602,17)**	

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

** Conformément à l'application d'IAS 33, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du regroupement d'action (voir Note 14)

NOTE 15 Régimes de retraites et autres avantages à long terme

Au cours des périodes intermédiaires, les actifs et les passifs des régimes de retraites sont réévalués selon les principes suivants : les réévaluations actuarielles ne sont déclenchées que s'il y a des impacts significatifs à la fois sur les obligations et les actifs du régime, et sont limitées aux régimes de retraites les plus importants du Groupe. Pour les régimes moins importants, des projections actuarielles simples sont utilisées.

Les marchés des taux d'intérêt des obligations d'entreprises ont été volatiles au cours du premier semestre de l'année, particulièrement dans la zone euro. Depuis le 31 décembre 2025, les taux d'actualisation ont progressé d'environ 30 points de base dans la zone euro, contre seulement 5 points de base en Suisse.

Tableau des taux d'actualisation	30 juin 2026	31 décembre 2025
Zone euro	4,30 %	4,00 %
Suisse	1,20 %	1,15 %

Le passif net total comptabilisé au bilan au titre des régimes de retraite et autres régimes d'avantages à long terme au 30 juin 2026 s'élève à 110,4 millions d'euros (contre un passif net de 120,2 millions d'euros au 31 décembre 2025).

La diminution du passif net s'explique principalement par la hausse des taux d'actualisation dans les principales zones géographiques et pays concernés.

La juste valeur des actifs du régime pour le principal plan en Suisse a été réévaluée au 30 juin 2026.

Compte tenu des conditions de marché au 30 juin 2026, le principal régime en Suisse est en situation de surplus. Sur la base du calcul IFRIC 14, le surplus, représentant environ 34,0 millions d'euros, a été intégralement comptabilisé au bilan.

(En millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs fonds de retraites - régimes postérieurs à l'emploi	34,0	32,1
Provision - avantages sociaux à long-terme	(144,4)	(152,3)
dont Provision - régimes postérieurs à l'emploi	(128,5)	(136,7)
dont Provision - autres régimes à long terme	(15,8)	(15,6)
Provision nette - retraite et autres avantages à long terme	(110,4)	(120,2)

L'effet net des régimes de retraites à prestations définies sur le compte de résultat du Groupe est le suivant :

(En millions d'euros)	Premier semestre 2026	Premier semestre 2025*
Marge opérationnelle	(11,9)	(14,8)
Résultat financier	(2,7)	(2,8)
Impact total sur le compte de résultat	(14,6)	(17,6)

* Conformément à l'application d'IFRS 5, les données comparatives au 30 juin 2025 ont été retraitées en raison du classement de l'activité MeTS et d'autres activités en tant qu'« activités non poursuivies » (voir la Note 4).

NOTE 16 Provisions pour risques et charges

(En millions d'euros)	31 décembre 2025	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (*)	IFRS 5 - Passifs classés comme détenus en vue de la vente	30 juin 2026	Courantes	Non courantes
Risques et litiges	82,7	30,9	(0,3)	(0,8)	(0,8)	0,0	111,5	3,0	108,5
Litiges sociaux	3,3	0,7	(1,6)	(0,5)	1,4	0,5	3,9	1,5	2,4
Autres	1,6	0,1	0,0	(0,8)	0,2	0,5	1,8	0,0	1,8
TOTAL PROVISIONS	87,7	31,7	(1,9)	(2,1)	0,8	1,0	117,2	4,5	112,7

(*) Les mouvements Autres correspondent principalement aux reclassements au sein des catégories et aux ajustements de conversion des devises.

En 2026, la variation des provisions pour litiges et risques est principalement liée aux garanties consenties dans le cadre de cessions (voir Note 4 – Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies).

La position de clôture des provisions pour litiges et risques, s'élevant à 111,5 millions d'euros, couvre un ensemble de situations précontentieuses et contentieuses, des garanties accordées dans le cadre de cessions ainsi que d'autres différends avec des clients et des fournisseurs, notamment les éléments suivants : dans le cadre d'une cession antérieure, certaines garanties limitées ont été accordées à l'acquéreur au titre de réclamations et procédures de nature commerciale et liées à la propriété intellectuelle, ainsi qu'au titre de questions fiscales. Celles-ci incluent notamment une indemnisation spécifique relative à une procédure judiciaire portant sur un redressement fiscal contesté.

La direction juridique et les avocats du Groupe, ainsi que les fonctions connexes (telles que principalement les Directions des Ressources Humaines, la propriété intellectuelle et la Direction Fiscale), gèrent attentivement ces situations avec pour objectifs de réduire au maximum le passif final.

Par ailleurs, comme expliqué dans la section D, le Groupe fait l'objet d'audits, notamment de la part des autorités réglementaires des juridictions dans lesquelles il opère, notamment en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suède, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Italie et en Grèce. Les constats et axes d'amélioration identifiés lors de ces audits, ainsi que les recommandations des autorités de régulation, font l'objet de plans d'amélioration et de remédiation en cours, mis en œuvre notamment au niveau local au sein des entités concernées, sous la supervision du Groupe. Ils peuvent également donner lieu à des mesures prises par les autorités, notamment des sanctions financières et autres. Compte tenu de l'incertitude entourant les résultats réglementaires potentiels et les mesures ou sanctions réglementaires potentielles (y compris les amendes potentielles) et de leurs impacts potentiels non quantifiables, aucune provision n'a été comptabilisée en 2026.

NOTE 17 Actifs et Passifs financiers

Les actifs et passifs financiers du Groupe sont détaillés dans le tableau ci-après. Pour rappel, les niveaux de juste valeur utilisés aux fins de l'évaluation à la juste valeur sont les suivants :

- **Niveau 1** : données directement observables issues de marchés actifs ;
- **Niveau 2** : données observables non qualifiées pour le niveau 1 (données sur des marchés inactifs, données sur des marchés actifs pour des éléments similaires, spreads de crédit, etc.) ;

- **Niveau 3** : techniques d'évaluation incorporant des intrants non observables, principalement en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs attendus et les taux d'actualisation. En raison de la matérialité limitée de ces instruments, aucune sensibilité significative aux changements des hypothèses d'évaluation n'a été identifiée.

Aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 de la hiérarchie de juste valeur n'est intervenu au cours du premier semestre 2026. Les techniques d'évaluation et les données d'entrée significatives utilisées pour mesurer les instruments financiers à leur juste valeur sont restées inchangées par rapport au 31 décembre 2025.

(En millions d'euros)	Note	30 juin 2026	31 décembre 2025	Méthode d'évaluation
Participations non consolidées nettes des dépréciations	Note 17.1.1	69,9	68,9	Juste valeur par résultat, niveau 3
Autres actifs financiers non courants	Note 17.1.1	17,8	5,9	Juste valeur par résultat, niveau 3
Instruments dérivés - Actif				
	Note 17.1.2	0,5	3,9	Juste valeur par résultat ou capitaux propres (si documentée par une relation de couverture), niveau 2
Autres actifs financiers courants	Note 17.1.2	99,6	44,7	Juste valeur par résultat, niveau 3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 17.1.3	1 847,3	818,2	
Fonds Monétaires	Note 17.1.3	-	80,0	Juste valeur par le résultat, niveau 1
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		2 035,0	1 021,8	
Obligations	Note 17.2	2 175,3	2 165,2	Coût amorti
Obligations convertibles	Note 17.2	413,7	412,1	Split Accounting : Coût amorti + instrument de capitaux propres
Autres emprunts	Note 17.2	0,2	0,4	Coût amorti
Options de vente sur intérêts minoritaires	Note 17.2	167,2	237,3	Valeur actuelle du montant du rachat, niveau 3
Part à moins d'un an des passifs financiers	Note 17.2	3,8	6,4	Coût amorti, niveau 3
Instruments dérivés - Passif				
		3,8	2,0	Juste valeur par résultat ou capitaux propres (si documentée par une relation de couverture), niveau 2
Découverts et cash-pooling	Note 17.2	12,6	12,3	Coût amorti
Passifs financiers hors dettes locatives		2 776,6	2 835,7	
Dette de loyer	Note 10.2	239,6	283,5	Coût amorti
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		3 016,2	3 119,2	

17.1. Actifs financiers

17.1.1. Actifs financiers non-courants

<i>(En millions d'euros)</i>		30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs de régime de retraite	Note 15	34,0	32,1
Juste valeur des participations non consolidées nette des dépréciations		69,9	68,9
Autres actifs financiers non-courants		17,8	5,9
TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON-COURANTS		121,7	106,9
Titres mis en équivalence		33,1	34,8

Les titres non consolidés comprennent principalement :

- Dans le cadre de la cession de TSS, Apollo a apporté à Worldline, le 30 septembre 2022, des actions privilégiées représentant 12,7 % du capital social de Poseidon Holdco et 5 % de ses droits de vote. Ces titres sont comptabilisés pour une juste valeur nulle depuis l'exercice précédent, reflétant la détérioration de l'activité de Poseidon Holdco ;
- Les actions Visa pour un montant de 28,0 millions d'euros au 30 juin 2026, contre 27,2 millions d'euros au 31 décembre 2025 ;
- EPI Interim Company pour un montant de 30,4 millions d'euros en juin 2026 et 2025.

17.1.2. Actifs financiers courants

<i>(En millions d'euros)</i>		30 juin 2026	31 décembre 2025
Dérivés - Actif		0,5	3,9
Autres actifs financiers courants		99,6	44,7
TOTAL ACTIFS FINANCIERS COURANTS		100,0	48,6

Les autres actifs financiers courants comprennent principalement, au 30 juin 2026 :

- 40,5 millions d'euros correspondant au complément de prix à recevoir de Magellan Partners dans le cadre de la cession des activités MeTS et Digital Banking, soit un paiement différé de 50,5 millions d'euros, net de 10,0 millions d'euros de pénalités potentielles (voir Note 4 « Actifs détenus en vue de la vente et activités non poursuivies ») ;
- 22,5 millions d'euros correspondant au paiement différé à recevoir des fonds Apollo en contrepartie de la cession de TSS réalisée le 30 septembre 2022. Ce paiement était initialement exigible en janvier 2025. À la suite d'accords intervenus entre les parties, son échéance a été une première fois reportée à janvier 2026, puis à une date ultérieure ;
- 17,5 millions d'euros correspondant au dépôt de garantie versé par Worldline à Visa dans le cadre de leurs accords contractuels, évalué au coût amorti.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS SEMESTRIELS

Notes annexes aux États financiers consolidés résumés semestriels

17.1.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Disponibilités	1 232,9	669,3
Dépôts bancaires	614,4	148,9
Valeurs mobilières de placement monétaires	-	80,0
Total équivalents de trésorerie	614,4	228,9
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 847,3	898,2
Découverts	(12,6)	(12,3)
Total trésorerie passive et assimilés	(12,6)	(12,3)
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS	1 834,7	885,9

Le Groupe applique, à compter du 1^{er} janvier 2026, l'amendement à IFRS 9 relatif à la décomptabilisation des passifs financiers réglés par l'intermédiaire de systèmes de paiement électronique avant leur date de règlement. Le Groupe a choisi d'appliquer cette option de méthode comptable.

Au 30 juin 2026, une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du Groupe est soumise à des restrictions réglementaires locales qui empêchent leur utilisation immédiate ou leur centralisation au niveau du Groupe. Ces montants s'élèvent à environ 29 millions d'euros, contre 33 millions d'euros au 31 décembre 2025, principalement en Inde et dans certains autres pays de la région Asie-Pacifique (57 millions d'euros en juin 2026 contre 67 millions d'euros en 2025, en tenant compte des sociétés indiennes destinées à être cédées). En raison des réglementations locales en matière de contrôle des changes et d'autres contraintes réglementaires, ces montants ne peuvent être rapatriés au niveau du Groupe que sous forme de distributions de dividendes ou de facturations intragroupe. En conséquence, ces disponibilités ne sont pas considérées comme librement utilisables par le Groupe.

Par ailleurs, pour certaines entités, un niveau minimal de liquidités doit être maintenu sur certains comptes bancaires à la clôture de la période. Conformément à IAS 7, un montant de 20 millions d'euros est ainsi présenté en trésorerie soumise à restrictions (contre 13 millions d'euros en 2025). Les entités réglementées doivent disposer d'une structure financière leur permettant de résister à des tests de résistance (*stress tests*) et à différents scénarios de risque. Toutefois, les autorités de régulation n'imposant ni montant minimal de trésorerie ni ratio spécifique, les disponibilités détenues à ce titre ne sont pas considérées comme de la trésorerie soumise à restrictions au sens d'IAS 7.

Dans le cadre de ses dispositifs de centralisation de trésorerie (*cash pooling*), le Groupe présente les soldes de trésorerie sur une base nette au niveau consolidé, conformément à IAS 32. Au 30 juin 2026, les disponibilités brutes s'élevaient à 1 213 millions d'euros et les découverts bancaires bruts à 887 millions d'euros. Le montant total des compensations comptabilisées conformément à IAS 32 s'élève à 887 millions d'euros, conduisant à une position nette de trésorerie de 326 millions d'euros au niveau consolidé.

17.2. Passifs financiers

(En millions d'euros)	30 juin 2026			31 décembre 2025		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations	536,3	1 639,0	2 175,3	28,9	2 136,3	2 165,2
Obligations convertibles	413,7	-	413,7	412,1	-	412,1
Autres emprunts		0,2	0,2	-	0,4	0,4
Options de vente sur intérêts minoritaires	167,2	-	167,2	233,3	4,0	237,3
Autres passifs financiers	3,8	-	3,8	6,4	-	6,4
Découverts	12,6	-	12,6	12,3	0,0	12,3
Dettes de location	85,3	154,0	239,3	92,2	191,3	283,5
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	1 218,6	1 793,2	3 011,8	785,2	2 332,1	3 117,3

L'endettement total au 30 juin 2026 est en baisse de 105,5 millions d'euros, principalement en raison des éléments suivants :

- une diminution de 70,1 millions d'euros des options de vente consenties aux participations ne donnant pas le contrôle, principalement liée au rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle d'Eurobank pour un montant de 72,2 millions d'euros (voir Note 2 « Événements significatifs du semestre »). Le solde résiduel concerne principalement l'option de vente sur Worldline MS Italia, pour un montant de 159,2 millions d'euros, exerçable au cours du second semestre 2026.
- une augmentation de 2,0 millions d'euros des billets de trésorerie (commercial papers), présentés au sein de la part courante des passifs financiers ;
- une augmentation de 8,3 millions d'euros des intérêts courus ;
- une augmentation de 1,6 million d'euros des obligations convertibles, correspondant à la capitalisation des intérêts liée à l'actualisation.

NOTE 18 Fournisseurs et autres dettes courantes

18.1. Dettes fournisseurs

(En millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dettes fournisseurs	545,7	563,0
Paielements d'avance	(0,3)	(0,5)
Charges constatées d'avance	(105,7)	(81,7)
DETTES FOURNISSEURS NETTES	439,7	480,8
Ratio fournisseur en nombre de jours (DPO)	58	50

18.2. Autres passifs courants

(En millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Passifs de contrats	155,3	117,1
Personnel et comptes rattachés	145,6	153,6
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41,6	53,4
Taxe sur la valeur ajoutée	48,2	76,7
Autres dettes d'exploitation	63,3	86,5
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	454,1	487,3

NOTE 19 Parties liées

À la suite de la démission, le 29 juin 2026, de M. Daniel Schmucki, administrateur du groupe Worldline initialement nommé sur proposition de SIX Group AG en 2020, ainsi que de la dilution de la participation de SIX Group AG dans le groupe Worldline, SIX Group AG n'est plus considérée comme une partie liée à Worldline au 30 juin 2026.

Suite à l'acquisition par le Crédit Agricole de 100 % de CAWL, le Crédit Agricole demeure une partie liée au regard de sa participation au capital de Worldline et continue de maintenir un partenariat fort avec le Groupe Worldline, nonobstant la fin des accords spécifiques relatifs à la coentreprise CAWL.

Aucune autre modification significative n'est intervenue dans les transactions avec les parties liées au cours du premier semestre 2026.

NOTE 20 Engagements hors bilan

Les autres engagements donnés par le Groupe ont augmenté de 687,0 millions d'euros par rapport à décembre 2025, principalement en raison de nouvelles garanties octroyées par Worldline dans le cadre des diverses cessions finalisées au cours du premier semestre. Les autres engagements donnés au 31 décembre 2025 s'élevaient à 261,3 millions d'euros.

Les garanties bancaires portées par le Groupe ont diminué de 6,0 millions d'euros au 30 juin 2026 par rapport au 31 décembre 2025, et les garanties de la maison mère

accordées par une entité du Groupe ont augmenté de 50,8 millions d'euros au 30 juin 2026 par rapport au 31 décembre 2025. Ces variations reflètent principalement l'évolution du mix d'activités du Groupe conformément au plan « North Star ». Le montant total des garanties s'élevait à 805,5 millions d'euros au 31 décembre 2025 et à 849,1 millions d'euros au 30 juin 2026.

Aucune évolution significative n'est intervenue dans les autres engagements hors bilan au cours du premier semestre 2026.

NOTE 21 Evénements postérieurs à la clôture

Le 31 juillet 2026, Worldline a finalisé la cession de sa participation de 51% dans Worldline Australia Pty Ltd (opérant sous le nom ANZ Worldline Payment Solutions) à son partenaire de coentreprise ANZ, pour une valeur d'entreprise d'environ 107 millions d'euros (sur une base de 100%).

C.7 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière du premier semestre 2026

Aux actionnaires de la société Worldline,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés résumés semestriels de la société Worldline, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés résumés semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des

procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés résumés semestriels avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés résumés semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés résumés semestriels.

Neuilly-sur-Seine and Paris-La Défense, 31 juillet 2026

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Solange AIACHE

Deloitte & Associés

Josselin VERNAY

D

Facteurs de risque et procédures judiciaires

Les investisseurs sont invités à consulter attentivement le Document d'Enregistrement Universel 2025, en particulier les facteurs de risques et les litiges décrits dans les sections D.3 et D.4.

L'évolution rapide du secteur des paiements et l'ambition de Worldline d'être le leader européen des technologies de paiement et un véritable partenaire de paiement, plaçant les besoins de nos clients au cœur de nos activités, exigent une gestion des risques robuste et proactive. Les ambitions de transformation du Groupe, combinées à la complexité de son environnement et aux incertitudes qui y sont associées, requièrent une organisation bien structurée pour assurer une atténuation efficace des risques. La gestion des risques est donc intégrée à la stratégie et aux processus de Worldline, soutenant la prise de décision opérationnelle et stratégique afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Groupe. Les risques non maîtrisés, s'ils se matérialisaient, pourraient avoir un impact négatif significatif sur les ambitions de

Worldline. Pour y faire face, le Groupe maintient un processus d'évaluation continue des risques et applique des contrôles internes ciblés.

Le Groupe est impliqué dans des procédures judiciaires, administratives et réglementaires dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe constitue une provision dans les cas qu'il considère susceptibles d'entraîner une perte financière pour la Société ou l'une de ses filiales, lorsque le montant de cette perte peut être raisonnablement estimé.

Les principales évolutions intervenues au cours du premier semestre 2026 en lien avec les sections relatives aux risques et aux litiges sont présentées ci-dessous.

Par ailleurs, les investisseurs doivent être conscients que d'autres risques et litiges peuvent exister qui n'ont pas encore été identifiés, ou dont l'impact n'est pas actuellement considéré comme significatif.

D.1 Facteurs de risque

Les risques significatifs et spécifiques auxquels le Groupe est exposé sont décrits à la section D.3 « Facteurs de risque » du Document d'enregistrement universel 2025. Ces facteurs de risque demeurent applicables à la date du présent Rapport financier semestriel.

Depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel 2025, le risque de crédit et de contrepartie a été relevé de Modéré à Majeur, sous l'effet de l'aggravation des incertitudes géopolitiques et macroéconomiques ainsi que de leurs conséquences potentielles. Ces évolutions sont susceptibles d'affecter défavorablement la situation financière et la liquidité de certains commerçants, en particulier dans le secteur du voyage. En réponse, le Groupe a renforcé la fréquence et l'étendue du suivi de son risque de crédit ainsi que de ses échanges avec les commerçants. Il procède à des revues régulières de son portefeuille sous la supervision du Comité Risques & Conformité Marchands du Groupe et met en œuvre, au cas par cas, des mesures ciblées de réduction des risques, pouvant notamment inclure

la mise en place de garanties (collatéralisation). À la date du présent Rapport financier semestriel, aucun impact défavorable significatif sur le Groupe n'a été identifié. La situation fait l'objet d'un suivi étroit et continu.

Les risques décrits à la section D.3 « Facteurs de risque » du Document d'Enregistrement Universel 2025, tels que mis à jour par le paragraphe précédent, sont ceux que la Société considère comme susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à atteindre ses objectifs ou sur les modalités de gestion de ces risques. D'autres risques, dont le Groupe n'a pas connaissance à la date du présent Rapport financier semestriel ou qu'il considère, à cette même date, comme non significatifs, pourraient également exister. Si ces risques venaient à se matérialiser, ils pourraient avoir une incidence défavorable significative sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à atteindre ses objectifs ou sa réputation.

D.2 Procédures judiciaires

S'agissant des procédures judiciaires, il est renvoyé à la section D.4 « Procédures judiciaires » du Document d'Enregistrement Universel 2025, qui est mise à jour comme suit pour refléter les principales évolutions intervenues au cours du premier semestre 2026.

Le Groupe est engagé dans des procédures légales, administratives et réglementaires dans le cours normal de ses activités, ainsi que dans des procédures plus spécifiques (décrites ci-après). Le Groupe comptabilise une provision lorsque la Société ou l'une de ses filiales est susceptible de subir une perte financière et que le montant de cette perte peut être estimé de manière fiable. En outre, les investisseurs doivent être conscients que d'autres risques et procédures judiciaires peuvent exister qui ne sont pas encore identifiés, ou dont l'impact peut ne pas être considéré comme significatif à l'heure actuelle.

Le faible nombre de réclamations et de litiges est attribuable en partie aux mécanismes d'incitation liés à l'auto-assurance, à la promotion active de la qualité des services fournis par le Groupe et à l'intervention d'une Direction de la Gestion des Risques entièrement dédiée, qui surveille efficacement la gestion des contrats de l'offre à la livraison et fournit des alertes précoces sur les problèmes potentiels. Toutes les réclamations et tous les litiges significatifs, potentiels ou en cours, sont attentivement suivis, rapportés et gérés de manière appropriée, et font l'objet d'examen juridiques par la Direction Juridique du Groupe. Ces procédures judiciaires sont communiquées au Comité d'Audit de Worldline.

Des processus et des politiques sont déployés afin d'assurer l'identification, à un stade précoce, des risques de contentieux et leur suivi régulier en collaboration avec les différentes fonctions et les managers.

Dans le cadre de la cession de TSS, certaines garanties limitées ont été accordées à l'acquéreur, notamment pour des réclamations et procédures commerciales et de propriété intellectuelle, ainsi que pour des questions fiscales dans diverses juridictions, incluant notamment des procédures judiciaires en APAC, en Europe et en Amérique du Sud, selon des termes et conditions spécifiques prévus dans la documentation de la transaction. Celles-ci comprenaient une indemnité spécifique pour une procédure judiciaire concernant la filiale de TSS cédée au Brésil, relative à un redressement fiscal contesté de l'ICMS pour les années 2004 à 2009, dans un contexte de « guerre fiscale » entre États qui a affecté Ingenico ainsi qu'un grand nombre d'entreprises brésiliennes et internationales. Spécifiquement, les autorités fiscales de l'État de São Paulo contestent la déduction d'une partie de l'ICMS mentionnée dans les factures émises par l'un de ses fournisseurs. Le Groupe, sur la base des avis de conseillers externes spécialisés, estime que le dossier fiscal est solide et que la filiale de TSS cédée au Brésil devrait probablement obtenir gain de cause sur le fond. Les demandes de mesures provisoires introduites par la filiale brésilienne de TSS ont, à ce jour, été rejetées, d'autres demandes restent néanmoins pendantes, tandis que la procédure se poursuit parallèlement au fond. La garantie accordée par le Groupe Worldline à l'acquéreur est soumise à divers termes et conditions et est plafonnée à un maximum de 37,5 millions d'euros pour ce dossier fiscal.

La Direction du Groupe considère que des provisions suffisantes ont été constituées pour les procédures légales en cours ou probables.

D.2.1 Contentieux sociaux

Le Groupe compte environ 14 000 collaborateurs (Voir Section A.2.4) et relativement peu de contentieux sociaux. Dans la quasi-totalité des juridictions, il n'y a aucune ou très peu de réclamations. Le Groupe est partie prenante dans un nombre limité de litiges sociaux qui sont provisionnés de manière appropriée.

Les contentieux sociaux ont été provisionnés pour un montant global de 3,9 millions d'euros, tel qu'inscrit dans les états financiers consolidés au 30 juin 2026.

D.2.2 Réclamations commerciales et liées à la Propriété Intellectuelle

Il existe des réclamations commerciales à travers le Groupe, principalement au stade pré-contentieux (y compris celles héritées des acquisitions de SIX Payment Services et d'Ingenico, ainsi que celles résultant d'incidents opérationnels et de résiliations de relations commerciales), en rapport avec la taille du Groupe et son activité.

Le Groupe fait notamment face à des réclamations de l'un de ses prestataires de services externes basé en Eurasie, dans le contexte de l'ajustement progressif de sa stratégie d'approvisionnement et de la résiliation de leur contrat par Worldline. En avril 2026, le prestataire de services externes a engagé une procédure devant les juridictions françaises, réclamant des dommages et intérêts d'un montant d'au moins 36,5 millions d'euros sur plusieurs fondements. Le Groupe estime que ces demandes sont dénuées de fondement. Aucune provision n'a été comptabilisée à ce stade préliminaire de la procédure.

Le Groupe est également confronté à un petit nombre de cas de propriété intellectuelle (y compris ceux hérités des acquisitions de SIX Payment Services et d'Ingenico), dont la plupart sont, de l'avis du Groupe, considérés comme des demandes ou des réclamations de nature spéculative, jugées surévaluées et non fondées.

En Inde, l'entité locale de Worldline fournissait des services de paiement à un commerçant qui a cessé ses activités en février 2025, manquant ainsi à ses obligations de paiement envers ses titulaires de cartes. La banque acquéreur, les banques émettrices et les réseaux de cartes ont tenté de faire droit aux réclamations de rétrofacturation (« chargebacks ») des titulaires de cartes, exigeant ainsi un paiement de la part de Worldline, ce que la société conteste fermement au motif que cela ne devrait pas être qualifié de

rétrofacturation au regard des règles applicables des réseaux de cartes de paiement. Worldline a demandé et obtenu une mesure conservatoire auprès des juridictions civiles empêchant l'acquéreur de débiter le compte séquestre de Worldline à ce stade et jusqu'à la tenue d'une audience sur le fond concernant sa demande. Une procédure sur le fond a été lancée en parallèle par Worldline. Aucune provision n'est comptabilisée à ce stade. En parallèle, des enquêtes pénales sont en cours en Inde à la suite de plaintes déposées par des titulaires de cartes, mais également par l'entité locale de Worldline, à l'encontre de la société marchande frauduleuse et de ses fondateurs. Dans ce cadre, l'entité locale de Worldline a été entendue à plusieurs reprises en qualité de témoin par les services d'enquête criminelle et a pleinement coopéré avec les autorités. Début janvier 2026, le fondateur de la société frauduleuse a été arrêté. Le 19 juin 2026, l'entité locale de Worldline et son responsable des ventes ont été mis en cause pour collusion dans le cadre de la fourniture de services d'acceptation de paiement. À la suite de son arrestation, le responsable des ventes s'est vu accorder une liberté sous caution. La procédure pénale est en cours et l'entité locale de Worldline coopère pleinement avec les autorités et conteste fermement les allégations formulées à son encontre ainsi qu'à l'encontre de son salarié.

Le montant total des provisions pour les risques et aléas liés aux litiges commerciaux dans les comptes consolidés au 30 juin 2026, pour couvrir les réclamations, litiges commerciaux et des risques et passifs éventuels identifiés, notamment dans le contexte des opérations de cession du Groupe (Voir Note 4 - Actifs détenus en vue de la vente et activités non poursuivies), s'élevait à 111,5 millions d'euros.

D.2.3 Réclamations fiscales

Le Groupe est partie prenante d'un certain nombre de réclamations, contrôles et contentieux fiscaux courants. De telles réclamations sont généralement résolues par la voie de procédures administratives gracieuses. Ces réclamations n'ont pas d'effet significatif sur la situation financière ou les résultats de la Société ou du Groupe et sont provisionnées de manière appropriée.

Au 30 juin 2026, un montant de 0,8 million d'euros était comptabilisé en provision par le Groupe au titre des contentieux fiscaux. Les provisions pour risques fiscaux portent sur des risques de TVA.

D.2.4 Autres procédures

Comme il est d'usage dans le secteur des paiements, le Groupe fait régulièrement l'objet d'audits de portée et de nature variées de la part des autorités réglementaires, en particulier dans les pays où il détient une licence (Voir Section D.3.2.2 Exigences Réglementaires du Document d'Enregistrement Universel 2025), et des audits ainsi que leur suivi sont actuellement en cours dans différentes entités agréées.

En Allemagne, en 2023, dans le cadre d'audits en cours, l'autorité de surveillance financière BaFin a interdit à Payone GmbH de réaliser des transactions pour certains clients spécifiques au sein du portefeuille de commerçants en ligne. Cela a conduit Payone GmbH à mettre fin à certaines relations spécifiques avec des partenaires et des commerçants en Allemagne. À l'issue de cet audit, un contrôleur spécial a été nommé par la BaFin pour superviser le déploiement des mesures et assurer leur bonne mise en œuvre, tandis que Payone GmbH a déjà mis en œuvre des mesures visant notamment à s'assurer qu'elle ne réalise pas de transactions pour de tels clients professionnels. La mission du contrôleur spécial a débuté en février 2025. Bien que d'éventuelles mesures supplémentaires ne puissent être exclues, Payone GmbH coopère pleinement et reste entièrement mobilisée, soutenant le travail du contrôleur et assurant des progrès constants sur toutes les mesures requises.

En novembre 2025, la BaFin a infligé des amendes administratives d'un montant total de 95 000 euros à Payone GmbH pour ne pas avoir mis en place un système de traitement des données adéquat pour assurer la conformité avec la Loi sur le blanchiment d'argent (Geldwäschegesetz) sur la période du 1er janvier 2023 au 5 septembre 2023. Par ailleurs, la gouvernance de PayOne a décidé d'initier des actions en justice contre un ancien membre de la direction de PayOne suite aux audits réalisés. En novembre 2025, l'Office fédéral de la police criminelle (BKA) et le Parquet général de Coblenz ont annoncé publiquement avoir mené une opération coordonnée au niveau international contre des réseaux présumés de fraude et de blanchiment de capitaux dans le cadre de l'Opération « Chargeback ». Les personnes mises en cause sont soupçonnées d'avoir utilisé des données de cartes de crédit de victimes via des sites web et d'avoir utilisé l'infrastructure de prestataires de services de paiement agréés pour traiter les paiements par carte. Les autorités n'ont pas communiqué les noms des prestataires concernés, mais PAYONE pourrait en faire partie. Néanmoins, à la suite de l'audit spécial mené par la BaFin en 2023, PAYONE a mis fin à toutes les relations contractuelles dans les secteurs du e-commerce présentant des risques accrus liés aux réseaux de cartes dans le portefeuille dit à haut risque. La résiliation complète de ce portefeuille a été confirmée par plusieurs auditeurs indépendants et est surveillée en permanence par PAYONE. Cette entité, dans le cadre du programme de remédiation en cours sous la supervision du contrôleur spécial, a renforcé ses capacités de surveillance LCB et son cadre de gouvernance, en mettant en œuvre des contrôles renforcés pour combler les lacunes identifiées et pour améliorer l'efficacité et la fiabilité globales de son infrastructure de conformité.

D'autres audits réglementaires ont été initiés et renforcés à la suite des allégations de presse de 2025 selon lesquelles Worldline n'aurait pas respecté certaines réglementations à l'égard de certains commerçants de son portefeuille HBR, et il ne peut être exclu que d'autres autorités puissent initier ou renforcer leurs audits concernant certaines entités du Groupe, comme décrit dans la Section D.3.2.1 – Criminalité Financière et Sanctions du Document d'Enregistrement Universel 2025.

Plus généralement, le Groupe continue de mettre en œuvre un programme pluriannuel de lutte contre la criminalité financière portant notamment sur la gouvernance, la supervision, la vigilance à l'égard des clients, la surveillance des transactions, les sanctions, les contrôles, le reporting réglementaire et le renforcement de la supervision du Groupe, et de suivre les programmes de remédiation au travers de structures de gouvernance dédiées à différents niveaux impliquant notamment un engagement régulier avec les autorités compétentes, tel que décrit à la section D.3.2.1 – Criminalité financière et Sanctions du Document d'Enregistrement Universel 2025.

En outre, à la suite de ces allégations de presse, le parquet belge a annoncé publiquement l'ouverture d'une enquête pour blanchiment de capitaux concernant Worldline NV/SA, l'entité réglementée du Groupe en Belgique. Au début du mois de mars 2026, dans ce cadre, le parquet belge a pris des mesures conservatoires entraînant la mise en garantie d'un montant de dix millions d'euros (caution) par Worldline NV/SA pendant la durée de l'enquête en cours. Cette garantie est une mesure purement conservatoire et ne préjuge pas de l'issue de l'enquête. Aucune autre mesure conservatoire n'est attendue. Worldline coopère pleinement avec les autorités. Des entités juridiques du Groupe sont également impliquées dans des enquêtes en matière de droit de la concurrence, notamment en Suisse (la Commission de la Concurrence suisse traite actuellement une plainte déposée par une association de commerce de détail contre Twint et l'entité juridique de Worldline en Suisse). Worldline coopère avec les autorités.

En juin 2026, six actionnaires individuels détenant ensemble moins de 0,004 % du capital ont engagé une procédure devant les juridictions françaises visant à obtenir la remise de documents internes et confidentiels relatifs en particulier à la communication financière de la société. Worldline conteste les allégations des demandeurs et fera valoir ses droits en justice. Aucune provision n'a été comptabilisée.

À la date du présent rapport, à l'exception des sujets décrits ci-dessus, le Groupe n'a pas connaissance de procédures administratives, judiciaires ou d'arbitrage susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des 12 derniers mois, un effet significatif sur la situation financière ou les résultats de la Société ou du Groupe.

E

Gouvernance, rémunération et capital

E.1 Gouvernance

E.1.1 Composition du Conseil d'administration et des Comités

À la suite de l'Assemblée Générale du 11 juin 2026, le Conseil d'administration de la Société était composé de 12 administrateurs dont 2 administrateurs salariés.

Le 29 juin 2026, le Conseil d'administration a pris acte de la démission de Daniel Schmucki, administrateur de la Société initialement nommé sur proposition de SIX Group AG en 2020, avec effet immédiat, à la suite de son départ annoncé de SIX Group AG.

À la suite de cette démission, le Conseil d'administration de la Société est composé de 11 membres, dont 2 administrateurs salariés.

E.1.2 Composition du Conseil d'administration

Nombre d'administrateurs

11

Administrateurs étrangers

67 %*

Diversité

44 %*

Indépendance

67 %*

* Les administrateurs salariés ne sont pas pris en considération dans le calcul de ces pourcentages.



Wilfried Verstraete
Président du Conseil
Administrateur indépendant



Jérôme Grivet
Administrateur



Mette Kamsvåg
Administratrice indépendante



Agnès Park
Administratrice indépendante



Rodolfo Savitzky
Administrateur indépendant



Nazan Somer Özelgin
Administratrice indépendante



Thierry Sommelet
Administrateur



Sylvia Steinmann
Administratrice indépendante



Michael Stollarz
Administrateur



Stephan Van Hellemont
Administrateur salariés



Sébastien Lacroix
Administrateur salariés

Représentant du Comité Social et Économique



Guillaume Arnal
Représentant (titulaire)
du Comité Social et Économique de l'UES Worldline

E.1.3 Composition des comités

Afin d'aligner la structure des comités du Conseil d'administration avec la stratégie et les priorités du Groupe définies dans le cadre du plan North Star 2030, le Conseil a décidé, sur recommandation du Comité des Nominations, de :

- scinder le Comité d'Audit et des Risques en deux comités distincts afin d'assurer un suivi dédié aux risques opérationnels, financiers et de conformité dans le contexte de la transformation en cours ;
- créer un Comité Technologie et Transformation, afin d'assurer un suivi dédié à ces dimensions clés de North Star 2030 ; et
- fusionner le Comité des Nominations et le Comité des Rémunérations, ces sujets étant étroitement liés et méritant une approche cohérente et intégrée.

Cette évolution vise à renforcer la capacité du Conseil à superviser séparément les enjeux financiers, les risques opérationnels et de conformité, ainsi que les priorités technologiques et de transformation au cœur du plan North Star 2030.



Comité d'Audit

Rodolfo Savitzky^{P*}

4

membres

Mette Kamsvåg*
Nazan Somer Özelgin*
Sylvia Steinmann*

100 %

Indépendance
(y compris le Président)



Comité des Risques

Nazan Somer Özelgin^{P*}

4

membres

Jérôme Grivet
Mette Kamsvåg*
Rodolfo Savitzky*

75 %

indépendance
(y compris la Présidente)



Comité des Nominations et des Rémunérations

Wilfried Verstraete^{P*}

4

membres

Agnès Park*
Thierry Sommelet
Sébastien Lacroix¹

67 %

Indépendance²
(y compris le Président)



Comité Technologie et Transformation

Sylvia Steinmann^{P*}

4

membres

Mette Kamsvåg*
Thierry Sommelet
Stephan Van Hellemont¹

67 %

indépendance²
(y compris la Présidente)



Comité de Responsabilité Sociétale et Environnementale

Agnès Park^{P*}

3

membres

Sylvia Steinmann*
Stephan Van Hellemont¹

100 %

indépendance²
(y compris la Présidente)

^P Président(e)

^{*} Administrateur indépendant

¹ Administrateur salariés

² Les administrateurs salariés ne sont pas pris en considération dans le calcul de ces pourcentages.

E.2 Rémunération des mandataires sociaux

Les informations présentées dans la présente section relatives à la rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2025 et à la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2026 actualisent celles figurant dans le Document d'Enregistrement Universel 2025 publiées le 20 mars 2026, afin de refléter les résolutions adoptées par les actionnaires lors de l'Assemblée générale mixte du 11 juin 2026, telles que décrites dans la brochure de convocation amendée par addendum du 26 mai 2026.

En outre, les données relatives aux plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et aux plans d'actions de performance ont été ajustées pour tenir compte des conséquences des opérations sur le capital réalisées depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel 2025, incluant les augmentations de capital intervenues en 2026 ainsi que le regroupement des actions de la Société.

E.2.1 Rémunération 2025 du Directeur Général

E.2.1.1 Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2025 à Pierre-Antoine Vacheron, Directeur Général, depuis le 1^{er} mars 2025

Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2025 à Pierre-Antoine Vacheron, Directeur Général depuis le 1^{er} mars 2025

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des éléments de rémunération versés ou attribués à Pierre-Antoine Vacheron au titre de la période comprise entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2025, en stricte application de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale du 5 juin 2025 (14^{ème} résolution) et soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 11 juin 2026 (11^{ème} résolution – 98,42 %). La rémunération globale attribuée au titre de l'exercice 2025 demeure significativement inférieure à la rémunération cible totale et se situe en deçà du quartile inférieur du SBF 120.

Pour plus d'informations, il convient de se référer à la Section E.2.2.2 du Document d'Enregistrement Universel 2025 ainsi qu'à la brochure de convocation des actionnaires, telle qu'amendée par l'Addendum du 26 mai 2026, notamment aux pages 40 à 42 et 58 à 59.

GOUVERNANCE, RÉMUNÉRATION ET CAPITAL

Rémunération des mandataires sociaux

Composantes de la rémunération soumises au vote	Montant versés au cours de l'exercice écoulé (en €)	Montants attribués au cours de l'exercice écoulé ou valorisation comptable (en €)	Présentation
Rémunération fixe annuelle	578 846*	583 333	Rémunération fixe versée et attribuée prorata temporis à Pierre-Antoine Vacheron au titre de ses fonctions de Directeur Général à partir du 1 ^{er} mars 2025.
Rémunération variable annuelle	0	525 000 (au lieu de 577 500)	Montant attribué pro rata temporis pour la période allant du 1 ^{er} mars au 31 décembre 2025 au titre de l'exercice clos en 2025 et qui sera versé en 2026 compte tenu de l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 juin 2026. Ce montant correspond à l'application du seuil minimum de paiement de 90 % prévu dans le cadre de la période de transition. Pour rappel, le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a décidé d'appliquer un coefficient multiplicateur de 110 % à la rémunération variable annuelle de Pierre-Antoine Vacheron pour l'année 2025, conformément à la politique de rémunération 2025. Néanmoins, sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a finalement décidé de n'appliquer que le seuil minimum de paiement de 90 % afin de mieux tenir compte des intérêts des actionnaires. Pour plus de détails, voir la Section E.2.2.2 du Document d'Enregistrement Universel 2025 et la brochure de convocation des actionnaires intégrant l'Addendum du 26 mai 2026.
Valeur des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0	Aucune action de performance n'a été attribuée à Pierre-Antoine Vacheron au cours de l'année 2025.
Rémunération exceptionnelle (actions de présence acquis sur une période de quatre ans)	0	Valorisation IFRS 2 : 286 625 (valeur basée sur le cours de l'action actuel : environ 100 000 €)	Pierre-Antoine Vacheron a bénéficié d'une rémunération exceptionnelle de 100 000 actions de présence acquis sur une période de quatre ans, approuvée l'an dernier afin de refléter le contexte de transition dans une période exigeante et afin de prendre en compte la perte des protections et avantages inhérents au statut de salarié dont il bénéficiait dans ses fonctions antérieures (notamment plans d'actions de performance et de retraite ainsi que son statut de salarié), tout en renforçant l'alignement avec les intérêts des actionnaires. L'attribution de ces 100 000 actions, non soumises à des conditions de performance, est réalisée par quart sur une période de quatre ans à chaque date anniversaire de leur attribution, sous réserve que Pierre-Antoine Vacheron exerce ses fonctions de dirigeant mandataire social à chaque date anniversaire applicable. L'attribution de ces actions gratuites représentait un avantage au 25 février 2025 de 775 000 € (basée sur une valeur de marché estimée de 7,75 € par action à cette date là), inférieur à 100 % des rémunérations fixe et variable annuelles maximum. Pour cette période de quatre ans, la valorisation IFRS 2 s'élève à 286 625 € au 31 décembre 2025 et représente environ 100 000 € sur la base du cours de l'action actuel et sur 329 043 actions de présence après ajustement à la suite des augmentations de capital réalisées. Pour plus de détails, voir le paragraphe « Rémunération pluriannuelle en titres » de la section E.2.2.2 du Document d'Enregistrement Universel 2025 et la brochure de convocation des actionnaires (pages 58-61).
Rémunération allouée aux administrateurs	0	0	Cet élément de la rémunération est sans objet, Pierre-Antoine Vacheron ne détenant pas de mandat au sein du Conseil d'administration de Worldline.
Avantages en nature	0	4 771	En 2025, Pierre-Antoine Vacheron a bénéficié d'une voiture de fonction avec chauffeur. Ce montant, attribué pour la période du 1 ^{er} mars au 31 décembre 2025, a été imputé en paie en raison d'une erreur technique en janvier 2026.
Régime de retraite supplémentaire	0	142 276	Montant dû pro rata temporis pour la période allant du 1 ^{er} mars au 31 décembre 2025. Pour plus d'informations sur les plans de pension, voir le paragraphe « Régimes de retraite supplémentaire » de la Section E.2.2.2 du Document d'Enregistrement Universel 2025.
Régimes de soins de santé et prévoyance (cotisations employeur)	5 036	5 036	Montant correspondant aux cotisations employeur au régime de remboursement des soins de santé, les régimes d'incapacité, d'invalidité et de décès. Pour plus d'informations sur ces régimes, voir le paragraphe « Régimes de protection sociale » de la Section E.2.2.2 du Document d'Enregistrement Universel 2025.
Protection chômage	0	5 825	Pierre-Antoine Vacheron a bénéficié d'une protection chômage dont la mise en œuvre a démarré le 1 ^{er} août 2025. Pour plus d'informations sur cette assurance voir le paragraphe « Protection chômage » de la Section E.2.2.2 du Document d'Enregistrement Universel 2025. Ce montant a été régularisé sur la paie en janvier 2026.
Indemnités de départ et de non-concurrence	0	0	Cet élément de rémunération est sans objet, la politique de rémunération de Pierre-Antoine Vacheron ne le prévoyant pas.
TOTAL	583 882	1 552 866¹	1 552 866 € (au lieu de 1 605 367 € initialement, reflétant la réduction du montant de la rémunération variable annuelle)

* La différence entre les montants attribués et versés, soit 4 487 €, correspond à une erreur technique, régularisée en janvier 2026.

Rémunération variable annuelle 2025

Le Conseil d'administration et le Comité des Rémunérations ont examiné les critères de performance de la rémunération variable annuelle 2025 du Directeur Général sur la base des objectifs et du budget définis avant son arrivée au sein du Groupe au cours de l'année 2025. Il est précisé que les objectifs liés à la rémunération variable annuelle du Directeur Général n'ont pas été ajustés ni au moment où il a rejoint le Groupe, ni plus tard au cours de l'année.

Étant donné que le niveau des résultats par rapport à ces objectifs inchangés était bien inférieur au seuil de rémunération minimum de 90 % défini à l'arrivée du nouveau Directeur Général pour cette année de transition, conformément à la politique de rémunération 2025 approuvée par l'assemblée générale du 5 juin 2025, le Conseil d'administration, sur

recommandation du Comité des Rémunérations, a appliqué ce seuil de rémunération minimum. Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration de la Société a décidé, le 26 mai 2026, que sa rémunération variable annuelle au titre de l'exercice 2025 (ex post) n'inclurait pas l'application du coefficient multiplicateur de 110 % précédemment annoncé. En conséquence, la rémunération variable annuelle de Pierre-Antoine Vacheron au titre de l'exercice 2025 s'élève à 525 000 € au lieu des 577 500 € initialement annoncés.

De plus amples détails sont fournis à la Section E.2.2.2 du Document d'Enregistrement Universel 2025 et dans la brochure de convocation des actionnaires telles qu'amendées par Addendum du 26 mai 2026 (pages 58 à 60).

Le niveau d'atteinte détaillé et le taux de versement de l'indicateur financier pour 2025 sont les suivants :

2025	Poids	Taux d'atteinte	Taux de paiement
Flux de trésorerie disponible avant dividendes et résultats des acquisitions/ventes Groupe (Free Cash Flow)	30 %	-6,4 %	0 %
Excédent brut d'exploitation (EBE/EBITDA) du Groupe	30 %	84,3 %	0 %
Croissance organique du chiffre d'affaires Groupe	30 %	97,3 %	0 %
Responsabilité Sociétale des Entreprises	10 %	90,4 %	59,8 %
Paiement en pourcentage de la rémunération variable cible (sur une base annuelle)	100 %		6,0 %
Mise en œuvre du seuil minimum de 90 % défini à l'arrivée du nouveau Directeur Général pour cette année de transition, conformément à la politique de rémunération 2025 approuvée par l'assemblée générale du 5 juin 2025			90 %

Le détail de l'atteinte et du paiement de l'indicateur de Responsabilité Sociétale des Entreprises pour 2025 est le suivant :

Domaines	Indicateurs	Poids de l'indicateur	Atteinte	Paiement
Des plateformes entièrement disponibles	Score de qualité - Disponibilité du service et temps de réponse contractuels	20 %	100 %	1,99 %
	Score de qualité - Disponibilité du service et temps de réponse des plateformes	20 %	100 %	1,99 %
L'expérience client et l'innovation	Taux net de recommandation	20 %	58 %	0 %
Attraction & rétention des talents/ Diversité & Inclusion	Score Satisfaction des Employés tel que mesuré par l'Index Confiance (Great Place to Work)	20 %	94,2 %	0 %
Changement climatique	Pourcentage des émissions de CO ₂ compensées pour les scopes 1, 2, 3a	20 %	99,1 %	1,49 %
	Versement de 10 % de la rémunération variable cible pour 2025			59,84 %

E.2.2 Politique de rémunération du Directeur Général

E.2.2.1 Éléments de la politique de rémunération 2026 applicable au Directeur Général

Les Conseils d'administration du 25 février 2026 et du 28 avril 2026, sur recommandation du Comité des Rémunérations, ont revu la politique de rémunération 2026 du Directeur Général décrite à la Section E.2.1.1.2 du Document d'Enregistrement Universel 2025.

La politique de rémunération 2026 du Directeur Général, telle que décrite dans la brochure de convocation amendée par Addendum du 26 mai 2026, a été approuvée par l'Assemblée Générale du 11 juin 2026 dans sa 13^{ème} résolution (98,86 %).

En 2026, la structure de la rémunération fixe annuelle et de la rémunération variable annuelle liée aux objectifs est inchangée.

Dans le cadre de la politique initiale, la rémunération variable à long terme reposait sur une attribution cible d'actions de performance plafonnée à 85 000 actions (329 043 actions après les augmentations de capital et 8 226 actions après le regroupement d'actions). Compte tenu des évolutions de la structure du capital du Groupe intervenues en 2026 ainsi que de la baisse du cours de l'action, l'application de ce plafond aurait conduit à ramener la valeur effective de l'incitation à long terme à environ 100 000 € au moment de son attribution. Dans ces conditions, la politique de rémunération n'aurait plus permis de reconnaître de manière appropriée la performance ni de maintenir un niveau satisfaisant d'alignement avec les intérêts des actionnaires. Elle aurait également conduit à un niveau d'incitation insuffisant pour le Directeur Général alors même que la Société évolue dans un environnement exigeant tout en poursuivant la mise en œuvre de son plan de transformation.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration du 28 avril 2026, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a décidé, à titre exceptionnel, d'adapter la politique de rémunération du Directeur Général pour 2026 afin (i) d'assurer une fidélisation à long terme appropriée et une motivation durable dans un contexte de transformation exigeant, (ii) maintenir une structure de rémunération alignée sur les pratiques de marché, et (iii) préserver l'alignement avec les intérêts des actionnaires. Elle tient compte du contexte spécifique du Groupe, qui se trouve dans une phase stratégique charnière tout en étant confronté à des défis nécessitant une transformation, à des incertitudes de marché et à la volatilité du cours de l'action.

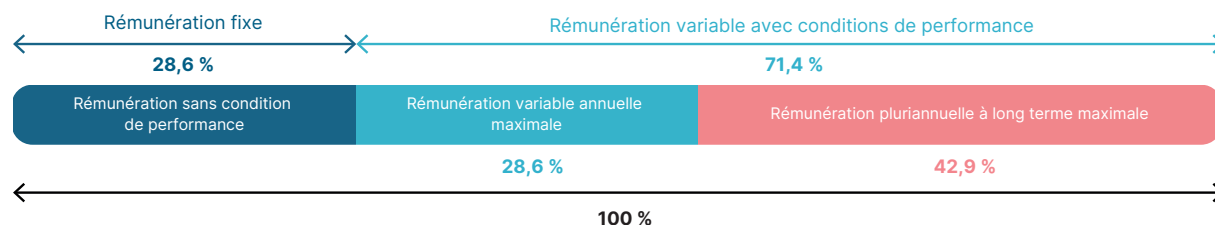
Ces ajustements, décrits à la section E.2.2.5 ci-dessous, sont exceptionnels pour l'exercice 2026 et constituent les seuls ajustements apportés à la politique de rémunération décrite dans le Document d'Enregistrement Universel 2025 (Section E.2.1.1.2). Ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 11 juin 2026 dans sa 13^{ème} résolution sur la base de la brochure de convocation amendée par Addendum du 26 mai 2026 (pages 44-47 et 60). Cette évolution permet également de maintenir un niveau d'incitation à long terme cohérent avec les pratiques observées entre le premier quartile et la médiane du SBF 120.

En conséquence, la structure de la rémunération pour 2026 est la suivante :

(en euros)	Applicable en 2026
Rémunération fixe annuelle	700 000
Rémunération variable annuelle cible	700 000
Rémunération cible totale annuelle	1 400 000
Rémunération à long terme en titres	1 050 000
Rémunération cible totale annuelle (y compris la rémunération à long terme en titres)	2 450 000

E.2.2.2 Structure de la rémunération

Comme mentionné ci-dessus, la structure de la rémunération du Directeur Général pour 2026 se présente comme suit :



E.2.2.3 Rémunération fixe

La rémunération annuelle fixe du Directeur Général est fixée à 700 000 € bruts (inchangée).

E.2.2.4 Rémunération variable annuelle

La rémunération variable annuelle a pour but d'inciter le Directeur Général à atteindre les objectifs de performance annuels qui lui sont fixés par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des Rémunérations, en étroite adéquation avec les ambitions du Groupe telles que présentées aux actionnaires.

Le niveau cible de la rémunération annuelle variable est exprimé en pourcentage de la rémunération annuelle fixe¹.

La rémunération variable cible du Directeur Général, soumise à des conditions de performance, est fixée à 700 000 €, représentant 100 % de sa rémunération fixe annuelle.

Le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a décidé des éléments suivants :

- le montant maximal de la rémunération variable peut aller jusqu'à 150 % en cas de dépassement des objectifs ;
- aucune rémunération variable annuelle ne serait due en cas d'atteinte des objectifs sur base cumulée à moins de 60 %.

La rémunération variable peut être payée en numéraire et/ou en actions.

La rémunération variable est une rémunération conditionnelle basée sur des critères de performance opérationnelle clairs et exigeants liés à des objectifs quantitatifs et financiers qui sont fixés et mesurés annuellement par le Conseil d'administration.

La borne basse des objectifs financiers annuels est fixée sur la base du budget approuvé par le Conseil d'administration en début d'année, en ligne avec les objectifs communiqués au marché, étant entendu qu'aucune rémunération variable ne sera versée en lien avec un critère de performance si la borne basse des objectifs communiqués au marché pour ce critère n'est pas atteinte. Les objectifs relatifs au critère de performance combinée externe lié à la Responsabilité

Sociétale des Entreprises sont également fixés par le Conseil d'administration au plus tard au début de l'année.

La sélection et la pondération des critères de performance peuvent être revues chaque année.

Pour chaque indicateur de performance, le Conseil d'administration fixe :

- un objectif cible approuvé par le Conseil d'administration dont l'atteinte constitue un taux de réalisation de 100 % permettant l'obtention de la rémunération variable cible liée à cet indicateur ;
- une valeur plancher qui détermine le seuil en deçà duquel aucune rémunération variable liée à cet indicateur n'est due ;
- un niveau intermédiaire inférieur à l'objectif et, s'agissant spécifiquement du Free Cash Flow du Groupe, supérieur à l'objectif ;
- une valeur plafond traduisant une surperformance par rapport aux objectifs fixés, laquelle a été fixée à 150 % de son montant cible ; et
- une courbe d'élasticité permettant d'accélérer à la hausse comme à la baisse le montant de la rémunération variable due en fonction de l'avancée du plan stratégique.

Restitution

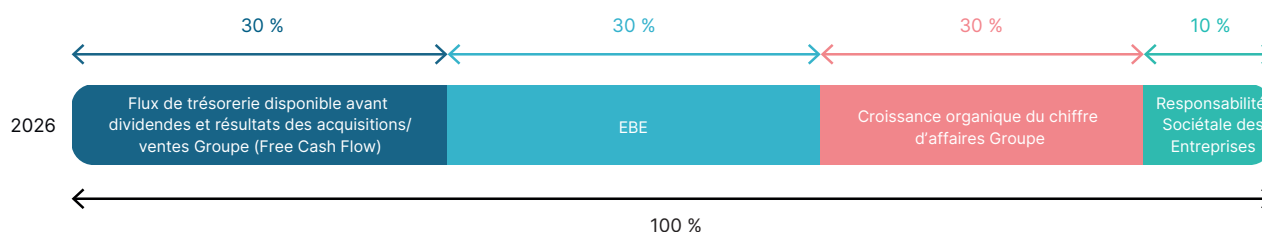
Toute rémunération variable annuelle payée par la Société peut être réclamée en retour ou réduite par cette dernière s'il est découvert, sur une période de trois ans après le paiement, que le Directeur Général (i) est responsable ou a contribué à des pertes significatives au détriment du Groupe ou (ii) a eu un comportement à risque particulièrement grave, le Conseil d'administration se réservant le droit d'exiger la restitution de tout ou partie des sommes déjà versées.

¹ Si le Directeur Général rejoint ou quitte le Groupe en cours d'exercice, le montant de la part variable de sa rémunération sera déterminé au prorata de sa présence au cours de l'année concernée.

GOVERNANCE, RÉMUNÉRATION ET CAPITAL

Rémunération des mandataires sociaux

Le Conseil d'administration a décidé le 25 février 2026, sur recommandation du Comité des Rémunérations, de maintenir le même poids relatif à chacun des critères de performance interne c'est-à-dire la génération de cash à travers le flux de trésorerie disponible (Free Cash Flow), le chiffre d'affaires et la marge (EBE ajusté). La pondération des indicateurs financiers et RSE s'appliquera donc comme suit pour 2026 :



Conditions de Performance Interne

- **le flux de trésorerie disponible Groupe** (Free Cash Flow) – conditionnant **30 %** du paiement total ;
- **l'excédent brut d'exploitation Groupe ajusté** (EBE ajusté) – conditionnant **30 %** du paiement total ;
- **la croissance organique du chiffre d'affaires Groupe** – conditionnant **30 %** du paiement total.

Ces critères reflètent la performance globale du Groupe en termes de croissance, de rentabilité et de trésorerie. Les objectifs budgétaires pour l'année 2026 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 25 février 2026, en ligne avec les perspectives économiques communiquées au marché.

Critère combiné de performance lié à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (« RSE »)

Pour soutenir les ambitions et objectifs développés dans le cadre du programme RSE du Groupe, Trust 2030, et s'aligner aux pratiques de marché, la rémunération variable annuelle du Directeur Général inclut également un critère combiné de performance externe – conditionnant 10 % du paiement total.

Le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a décidé le 25 février 2026 de simplifier le critère de performance externe combiné comme suit et de se concentrer sur les critères pertinents pour le Groupe compte tenu de ses ambitions, en tenant ainsi compte des retours des investisseurs :

- Maintien d'une courbe d'élasticité définie par indicateur afin d'assurer un meilleur alignement avec les pratiques de marché et une meilleure évaluation du critère de RSE ;
- Seuls deux critères clés ont été conservés pour l'année 2026.

Domaines	Indicateurs
L'expérience client et l'innovation	1. Taux net de recommandation
Attraction & rétention des talents/Diversité & Inclusion	2. Engagement des employés

Niveau de performance

Lors de sa réunion du 25 février 2026, le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a défini les courbes d'élasticité pour chaque indicateur comme suit :

Critères de performance		Niveaux d'atteinte	% de paiement
Conditions internes de performance financière	Flux de trésorerie disponible avant dividendes et résultats des acquisitions/ventes Groupe (Free Cash Flow)	Plancher : -25,8 % de la Cible	50 %
		Valeur intermédiaire : -15,2 % de la Cible	90 %
		Cible	100 %
		Valeur intermédiaire : +10,6 % de la Cible	130 %
		Plafond : +15,2 % de la Cible	150 %
	Excédent brut d'exploitation Groupe ajusté (EBE ajusté) ¹	Plancher : -4,9 % de la Cible	50 %
		Valeur intermédiaire : -2 % de la Cible	90 %
		Cible	100 %
		Plafond : Cible +2 % de la Cible	150 %
	Croissance organique du chiffre d'affaires Groupe	Plancher : -3 % de la Cible	0 %
		Valeur intermédiaire : -2 % de la Cible	75 %
		Cible	100 %
		Plafond : Cible +2 % de la Cible	150 %
Condition de performance RSE non-financière	Responsabilité Sociétale des Entreprises	Plancher : au moins le niveau d'atteinte 2025	70 %
		Cible	100 %
		Plafond : strictement supérieur à la cible Trust 2026	150 %

1 À partir de 2026, la partie variable sera calculée sur la base de l'EBE ajusté afin de s'aligner sur le plan de transformation North Star.

Le seuil de déclenchement et le niveau de réalisation attendus des critères financiers et du critère combiné relatif à la RSE retenus pour la détermination de la rémunération annuelle variable sont des informations stratégiques et économiquement sensibles qui ne devraient pas être rendues publiques. Toutefois, à l'issue de la période d'évaluation de la performance, Worldline communiquera sur le niveau de réalisation de la performance pour chacun des critères.

Les objectifs indiqués ont été fixés à périmètre et taux de change constants. Par conséquent, le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations, peut décider d'adapter les critères de performance en cas de circonstances ayant un impact significatif sur l'atteinte d'un ou plusieurs critères de performance. Si de telles conditions devaient être appliquées, elles seraient strictement mises en œuvre et limitées à des circonstances exceptionnelles ou en cas de changement de périmètre, de méthode comptable ou d'effets de change.

Le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations, peut également procéder à l'application d'un coefficient multiplicateur compris entre 80 % et 120 % sur les montants dus au titre de l'atteinte de tout ou partie des conditions de performance, sans que le montant global de la rémunération variable annuelle ne puisse jamais excéder 150 % de la rémunération fixe. Ce mécanisme a été jugé approprié pour permettre au Conseil d'administration d'avoir la possibilité de prendre en compte des aspects plus qualitatifs (tels que le leadership, l'engagement des employés, la performance managériale et la coopération avec le Conseil d'administration), qui sont importants dans ce contexte difficile et cette phase charnière pour le Groupe.

Modalité de versement de la rémunération variable

Conformément aux articles L. 22-10-8 et L. 22-10-9 du Code de commerce, le versement de la rémunération variable 2026 sera conditionné à l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice qui sera clos en 2026.

E.2.2.5 Rémunération variable pluriannuelle

La rémunération totale cible du Directeur Général est alignée avec les intérêts des actionnaires telle que décrite ci-dessus. À ce titre, le Groupe s'est engagé dans une démarche qui vise à associer ses salariés à la performance et aux résultats financiers à long terme du Groupe par l'intermédiaire notamment de plans d'incitation à long terme. Ces derniers bénéficient principalement aux premières lignes managériales du Groupe, aux ressources clés, aux experts et à certains talents, ainsi qu'au Directeur Général.

En ce qui concerne ce dernier, la rémunération pluriannuelle en titres est privilégiée étant donné le niveau de responsabilité de cette fonction et sa capacité à contribuer directement à la performance à long terme du Groupe dans un sens qui est aligné avec les intérêts des actionnaires.

Cette rémunération pluriannuelle prend la forme d'une attribution d'actions de performance, dont les conditions du plan sont définies dans la Section E.2.1 et E.2.3.8.6. du Document d'Enregistrement Universel 2025, mises à jour dans la brochure de convocation amendée par addendum du 26 mai 2026 et approuvées par l'Assemblée générale annuelle du 11 juin 2026.

Les dispositifs utilisés ne garantissent pas d'attribution ou de gain minimum au profit des bénéficiaires.

Montant de la rémunération en titres

La rémunération variable pluriannuelle en actions du Directeur Général pour l'exercice 2026, telle que décrite aux Sections E.2.1 et E.2.3.8.6 du Document d'Enregistrement Universel 2025, a été ajustée selon les modalités suivantes :

- L'attribution cible de rémunération variable à long terme a été portée de 700 000 € à 1 050 000 €, soit 150 % de la rémunération fixe annuelle. Ce montant sera converti en actions sur la base du cours moyen de clôture observé au cours des trois mois précédant la date d'attribution, ce qui permet de positionner le niveau d'attribution entre le premier quartile et la médiane du SBF 120 ;
- Les niveaux d'attribution et/ou d'acquisition minimaux et maximaux qui avaient été définis dans un contexte différent sont supprimés, tout en maintenant un lien fort entre la performance et l'acquisition des droits, étant rappelé que le nombre d'actions pouvant être acquises ne doit pas dépasser le nombre d'actions attribuées ;
- Aucune compensation entre les critères financiers (85 %) et les critères non financiers (15 %) ; et
- Introduction d'un mécanisme de sauvegarde selon lequel, si un critère financier n'atteint pas son seuil minimum, le montant total versé au titre des critères financiers sera plafonné à 70 % du maximum.

Ces ajustements sont exceptionnels pour l'exercice 2026.

La politique de rémunération proposée est conçue pour s'aligner sur les intérêts à long terme des actionnaires et pour soutenir l'engagement du Directeur Général dans la mise en œuvre du plan de transformation North Star 2030 et, par conséquent, la création de valeur durable pour toutes les parties prenantes.

Conformément à la politique de rémunération, le Conseil d'administration peut, sur recommandation du Comité des Rémunérations, appliquer un coefficient multiplicateur compris entre 80 % et 120 % à tout ou partie des critères de performance, dans la limite du nombre d'actions initialement attribuées. Ce mécanisme permet au Conseil de prendre en considération certains facteurs qualitatifs, notamment le leadership, l'engagement des collaborateurs, la qualité du management ainsi que la coopération avec le Conseil d'administration, qui revêtent une importance particulière dans le contexte actuel de transformation du Groupe.

Le Conseil d'administration déterminera le nombre d'actions de performance à attribuer sur la base du cours de clôture moyen des actions Worldline au cours des trois mois précédant la date d'attribution.

Date d'acquisition des actions de performance

Les actions de performance attribuées seront acquises à l'issue d'une période de trois ans commençant à la date d'attribution, sous réserve du respect des conditions d'acquisition (conditions de performance et maintien de l'emploi) conformément aux règles du plan.

- Restitution

S'il s'avère, dans les trois ans suivant la remise des actions, que le Directeur Général (i) est responsable de pertes significatives au détriment du Groupe ou y a contribué, ou (ii) s'est livré à des prises de risque particulièrement graves, le Conseil d'administration se réserve le droit d'exiger la restitution de tout ou partie des actions ou des montants correspondants.

- Restrictions à la cession des actions de performance

Les actions de performance acquises ne seront soumises à aucune période de détention et pourront être immédiatement cédées par leurs bénéficiaires, sous réserve des « fenêtres négatives » fixées par la Société dans le Guide de prévention des délits d'initiés, de la détention éventuelle d'informations privilégiées et des lois applicables.

- Règles de conservation des actions acquises

Le Directeur Général doit conserver, sous forme nominative, au moins 15 % des actions acquises jusqu'à la fin de son mandat de dirigeant mandataire social, conformément à la décision du Conseil d'administration du 25 février 2026 sur recommandation du Comité des Rémunérations, en cohérence avec ses décisions antérieures.

Les autres éléments de rémunération du Directeur Général (retraite supplémentaire, dispositions liées à la cessation du mandat, etc.) restent inchangés et sont décrits à la Section E.2.1.1.2 du Document d'Enregistrement Universel 2025.

E.2.2.6 Détails des rémunérations dues ou versées aux mandataires sociaux – Tableau AMF n° 1 et n° 2

Tableau AMF n° 1 : Synthèse des rémunérations, options de souscription ou d'achat d'actions et actions de performance attribuées aux mandataires sociaux

Pierre-Antoine Vacheron – Directeur Général (depuis le 1^{er} mars 2025)

(En €)	2025	2024
Rémunérations dues au titre de l'exercice	1 266 241	-
Rémunération exceptionnelle en actions gratuites ¹ attribuée au cours de l'exercice	286 625	-
Valorisation des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice	0	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	-
TOTAL	1 552 866	-

¹ Rémunération exceptionnelle en actions gratuites avec acquisition par quart sur une période de quatre ans à chaque date anniversaire de leur attribution, sous réserve que Pierre-Antoine Vacheron exerce ses fonctions de dirigeant mandataire social à chaque date anniversaire applicable.

À chaque date d'attribution, la juste valeur des actions de performance et des actions gratuites est déterminée conformément à la norme IFRS 2 reconnue dans les comptes consolidés. Les actions de performance et les actions gratuites attribuées sont valorisées à partir de cette juste valeur. Cette valorisation correspond ainsi à une valeur historique à la date d'attribution calculée à des fins comptables. Cette valeur ne représente ni une valeur de marché actuelle ni les montants qui pourraient être versés au bénéficiaire lors de l'acquisition de ces actions de performance ou gratuites si elles devenaient acquises.

Tableau AMF n° 2 : Rémunération de chaque mandataire social

Pierre-Antoine Vacheron – Directeur Général (depuis le 1^{er} mars 2025)

(En €)	2025		2024	
	Dues	Versées	Dues	Versées
Rémunération fixe	583 333	578 846	0	0
Rémunération variable	525 000	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	286 625	0	0	0
Rémunération des administrateurs	0	0	0	0
Avantages en nature ¹	157 909	5 036	0	0
Autre élément de la rémunération	0	0	0	0
TOTAL	1 552 866	583 882	0	0

¹ Véhicule de fonction, Régime de retraite supplémentaire, Régime de soin de santé et prévoyance, Protection chômage.

E.2.3 Plans d'actions de performance et plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

En conséquence du regroupement d'actions, et par décision du Directeur Général en date du 15 juin 2026 prise afin de préserver les droits (i) des titulaires d'options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par la Société exerçables dans le cadre des plans mis en place depuis le 25 mai 2016 (les « Options »), (ii) des bénéficiaires d'actions de performance attribuées dans le cadre des plans dont l'attribution a été décidée par la Société depuis le 8 juin 2023 et dont la période d'acquisition est en cours (les « Actions de Performance »), et (iii) des bénéficiaires d'actions attribuées gratuitement dans le cadre des plans dont l'attribution a été décidée par la Société depuis le 25 juillet 2023 et dont la période d'acquisition est en cours (les « Actions Gratuites »), la parité d'exercice des Options et les droits d'attribution des Actions de Performance et des Actions Gratuites ont été ajustés mécaniquement comme suit :

- Ajustement de la parité d'exercice des Options : la parité d'exercice des Options a été ajustée afin qu'elle corresponde au produit (i) de la parité d'exercice des Options en vigueur avant le début des opérations de regroupement et (ii) du rapport entre le nombre d'Actions Nouvelles composant le capital de la Société après les opérations de regroupement et le nombre d'Actions Anciennes composant le capital de la Société avant les opérations de regroupement, soit $\frac{1}{40}$, étant précisé que lorsque le nombre d'actions sous option ainsi calculé n'est pas un nombre entier, le nombre d'actions à attribuer au titulaire desdites Options a été, pour chaque titulaire, arrondi au nombre entier d'actions inférieur le plus proche (conformément à la doctrine de l'administration fiscale).
- Ajustement des droits d'attribution des Actions de Performance : le nombre d'actions à attribuer à chaque bénéficiaire d'Actions de Performance a été ajusté afin qu'il corresponde au produit (i) du nombre des droits d'attribution des Actions de Performance à attribuer à chaque bénéficiaire des plans d'Actions de Performance en vigueur avant le début des opérations de regroupement et (ii) du rapport entre le nombre d'Actions Nouvelles composant le capital de la Société après les opérations de regroupement et le nombre d'Actions Anciennes composant le capital de la Société avant les opérations de regroupement, soit $\frac{1}{40}$, étant précisé que lorsque le nombre d'Actions de Performance ainsi calculé n'est pas un nombre entier, le nombre d'Actions de Performance à attribuer au bénéficiaire desdites Actions de Performance a été, pour chaque titulaire, arrondi au nombre entier d'actions inférieur le plus proche (conformément à la doctrine de l'administration fiscale).
- Ajustement des droits d'attribution des Actions Gratuites : le nombre d'actions à attribuer à chaque bénéficiaire d'Actions Gratuites a été ajusté afin qu'il corresponde au produit (i) du nombre d'Actions Gratuites en vigueur à attribuer à chaque bénéficiaire des plans d'Actions Gratuites en vigueur avant le début des opérations de regroupement et (ii) du rapport entre le nombre d'Actions Nouvelles composant le capital de la Société après les opérations de regroupement et le nombre d'Actions Anciennes composant le capital de la Société avant les opérations de regroupement, soit $\frac{1}{40}$, étant précisé que lorsque le nombre d'Actions Gratuites ainsi calculé n'est pas un nombre entier, le nombre d'Actions Gratuites à attribuer au bénéficiaire desdites Actions Gratuites a été, pour chaque titulaire, arrondi au nombre entier d'actions inférieur le plus proche (conformément à la doctrine de l'administration fiscale).

E.2.3.1 Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions au 30 juin 2026 – Tableau AMF n° 8

Le tableau ci-dessous reprend l'historique des attributions par Worldline depuis 2016 pour rétribuer et fidéliser les salariés identifiés comme talents clés et les cadres dirigeants :

Plans acquis

Les termes et conditions ainsi que la vérification des conditions de performance pour les plans d'actions de performance acquis, ont été détaillés dans les Documents d'Enregistrement Universel précédents.

Date de l'Assemblée Générale	2016	2018	2018	2019
Date de la réunion du Conseil d'administration	25/07/2016	21/07/2018	18/10/2018	24/07/2019
Date d'attribution	16/08/2016	21/07/2018	02/01/2019	24/07/2019
Date de début de la période d'exercice	25/05/2018	21/07/2021	31/03/2022	24/07/2022
Date de fin de la période d'exercice	15/08/2026	20/07/2028	01/01/2029	23/07/2029
Prix d'exercice (en €)	295,20	546,80	482,40	690,00
Nombre d'options consenties à l'origine	1 626	25 346	12 632	8 820
Dont mandataires sociaux ¹	0	13 839	0	3 141
Nombre de bénéficiaires	2	18	5	19
Nombre d'options exercées	175	0	0	0
Nombre d'options annulées et expirées	0	0	0	249
Situation au 30/06/2026	1 451	25 346	12 632	8 571
Valeur des options en circulation (en millions d'euros)	0,4	13,9	6,1	5,9

¹ Dirigeants mandataires sociaux (exécutifs et non exécutifs) à la date d'attribution des options de souscription ou d'achat d'actions.

Date de l'Assemblée Générale	2020	2021	2022	2023	Total
Date de la réunion du Conseil d'administration	09/06/2020	27/05/2021	09/06/2022	08/06/2023	
Date d'attribution	09/06/2020	27/05/2021	09/06/2022	08/06/2023	
Date de début de la période d'exercice	09/06/2023	27/05/2024	09/06/2025	08/06/2026	
Date de fin de la période d'exercice	08/06/2030	26/05/2031	08/06/2032	07/06/2033	
Prix d'exercice (en €)	720,40	841,20	410,40	420,80	
Nombre d'options consenties à l'origine	9 280	6 431	6 185	12 359	82 679
Dont mandataires sociaux ¹	3 797	2 443	1 985	2 815	28 020
Nombre de bénéficiaires	21	23	19	19	
Nombre d'options exercées	0	0	0	0	
Nombre d'options annulées et expirées	171	1 695	4 357	10 909	17 381
Situation au 30/06/2026	9 109	4 736	1 828	1 450	65 123
Valeur des options en circulation (en millions d'euros)	6,6	4,0	0,8	0,6	38,3

¹ Dirigeants mandataires sociaux (exécutifs et non exécutifs) à la date d'attribution des options de souscription ou d'achat d'actions.

Plans non acquis

L'ensemble des plans d'attribution d'options de souscription ont été acquis ou ont expiré, il n'y a pas de plan en cours d'acquisition.

E.2.3.2 Historique des attributions d'actions de performance – Tableau AMF n° 10

Le tableau ci-dessous reprend l'historique des attributions Worldline depuis 2024 pour rétribuer et fidéliser les salariés identifiés comme talents clés et les cadres dirigeants :

Plans acquis

Les termes et conditions, ainsi que la validation de la réalisation des conditions de performance des plans d'actions de performance acquis, ont été détaillés dans les précédents documents de référence.

Plans non acquis

Date de l'Assemblée Générale	13/06/2024	05/06/2025	05/06/2025	05/06/2025	11/06/2026	Total
Date du Conseil d'administration	13/06/2024	05/06/2025	05/06/2025	21/10/2025	11/06/2026	
Date d'attribution	13/06/2024	05/06/2025	05/06/2025	21/10/2025	11/06/2026	
Détail du plan						
Nombre de bénéficiaires	806	1	734	10	287	
Nombre d'actions attribuées	198 109 ¹	9 677	324 040	28 565	1 170 543	1 730 934
Dont aux mandataires sociaux	4 814	9 677	0	0	87 500	101 991
Dont Pierre-Antoine Vacheron	0	9 677	0	0	87 500	97 177
Changement de plan en raison de la mobilité internationale	0	0	0	0	0	
Nombre d'actions annulées ou caduques	29 951	0	38 844	0	0	68 795
Nombre d'actions acquises au 30/06/2026	0	2 419	0	0	0	2 419
dont aux mandataires sociaux	0	0	0	0	0	
Situation au 30/06/2026	168 158	7 258	285 196	28 565	1 170 543	1 659 720
Date de l'acquisition définitive		05/06/2026 ²				
		05/06/2027				
		05/06/2028				
	13/06/2027	05/06/2029	05/06/2028	05/06/2028	11/06/2029	
Date de disponibilité		05/06/2027				
		05/06/2028				
	13/06/2027	05/06/2029	05/06/2028	05/06/2028	11/06/2029	

1 Le nombre d'actions à l'attribution tient compte d'un coefficient multiplicateur maximal de 100 % (selon les modalités définies dans les conditions de performance).

2 La première tranche est soumise à une période d'incessibilité d'un an après l'acquisition.

Les actions de performance non encore acquises à livrer représentent 2,9 % du capital social de Worldline au 30 juin 2026.

Les termes et conditions des plans d'actions de performance non acquis au 30 juin 2026 sont décrits dans les Documents d'Enregistrement Universel 2024 et 2025.

E.3 Informations sur le capital

E.3.1 Informations de base

E.3.1.1 Informations sur le titre

Les actions Worldline SA sont cotées sur le marché Euronext Paris depuis le 27 juin 2014, sous le code ISIN FR00140182K6 et ne sont cotées sur aucune autre place boursière.

Nombre de titres	56 591 820 (au 30 juin 2026)
Classification sectorielle	Technologie de l'information
Indice principal	SBF 120
Autres indices	CAC Industrials, CAC Sup. Services, CAC AllShares
Marché	Euronext Paris Compartiment A
Place de cotation	Euronext Paris (France)
Code	WLN (Euronext)
Code ISIN	FR00140182K6
Éligibilité contrôle/SRD	Oui/Oui

Source	Code	Source	Code
Euronext	WLN	Reuters	WLN. PA
AFP	WLN	Thomson	WLN-FR
Bloomberg	WLN : FP		

E.3.1.2 Capital social au 30 juin 2026

La répartition du capital a été modifiée par rapport à celle présentée dans le Document d'Enregistrement Universel 2025 à la suite d'une augmentation de capital d'environ 500 millions d'euros finalisée le 31 mars 2026, réalisée en deux étapes. En premier lieu, une augmentation de capital réservée d'environ 108 millions d'euros a été réalisée le 10 mars 2026 au bénéfice de Bpifrance Participations, Crédit Agricole S.A. et BNP Paribas, par émission de 39.287.272 actions nouvelles au prix de 2,75 euros par action, sans droit préférentiel de souscription. En second lieu, une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'environ 392 millions d'euros a été finalisée le 31 mars 2026.

Il est également rappelé qu'à l'issue des opérations de regroupement par voie d'échange de quarante (40) actions existantes d'une valeur nominale de deux centimes d'euro (0,02 €) chacune contre une (1) action nouvelle à émettre d'une valeur nominale de quatre-vingts centimes d'euro (0,80 €) finalisées le 15 juin 2026, le nombre d'actions en circulation a été divisée par quarante (40) et la valeur nominale des actions a été multipliée corrélativement par quarante (40). L'opération de regroupement d'actions n'a eu aucun impact sur le montant du capital social de la Société ni sur la valeur totale des actions Worldline détenues en portefeuille par chaque actionnaire.

Au 30 juin 2026	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote théoriques
Bpifrance	5 822 094	10,3 %	10,7 %
Crédit Agricole S.A.	5 768 769	10,2 %	10,0 %
BNP Paribas	4 813 127	8,5 %	8,3 %
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	4 478 029	7,9 %	7,7 %
SIX Group AG	746 338	1,3 %	2,6 %
Worldline SA	34 039	0,1 %	0,1 %
Conseil d'administration et mandataires sociaux	41 492	0,1 %	0,1 %
Salariés	213 500	0,4 %	0,4 %
Flottant	34 674 432	61,3 %	60,1 %
TOTAL	56 591 820	100,0 %	100,0 %

F

**Personnes
responsables**

F.1 Attestation du responsable du rapport financier semestriel 2026

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Puteaux, le 31 juillet 2026

Pierre-Antoine Vacheron

Directeur Général

F.2 Responsables du contrôle des comptes

Deloitte & Associés

- Représenté par Josselin Vernay
- Nommé le 30 juin 1997 puis renouvelé le 29 mars 2004, le 28 mai 2010, le 26 mai 2016 et le 9 juin 2022 pour une durée de 6 exercices
- Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Deloitte & Associés est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.

Grant Thornton

- Représenté par Solange Aiache
- Nommé le 30 avril 2014 puis renouvelé 9 juin 2020 et le 11 juin 2026 pour une durée de 6 exercices
- Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2032 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031

Grant Thornton est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.

G

Annexes

G.1 Contacts

Siège social

Tour Voltaire
1, Place des Degrés
92800 Puteaux – France
+ 33 (0)1 34 34 95 95

G.2 Relations Investisseurs

Les investisseurs institutionnels, les analystes financiers et les actionnaires individuels peuvent obtenir des renseignements auprès de :

Directeur des Relations Investisseurs

César Zeitouni
Mail : cesar.zeitouni@worldline.com

Relations Investisseurs

Peter Farren
Mail : peter.farren@worldline.com

De plus amples informations concernant la Société, telles que l'information financière, l'information réglementée AMF, la gouvernance d'entreprise, la responsabilité d'entreprise et le développement durable, sont disponibles sur le site web de Worldline **worldline.com**.

Les demandes d'information peuvent être envoyées par courrier électronique à **investor-relations@worldline.com**.

G.3 Agenda financier

- 27 octobre 2026 : Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2026

G.4 Glossaire

Endettement net : l'endettement net est constitué du total des emprunts (obligations, contrats de location-financement, prêts bancaires à court et long termes, titrisation et autres passifs financiers), la dette de location (IFRS16), des actifs financiers à court terme et des passifs porteurs d'intérêt à échéance de moins d'un an, moins la trésorerie nette (disponibilités et dépôts bancaires à vue et SICAV monétaires).

Marge opérationnelle avant amortissement et dépréciation (EBITDA ou EBE) : terme anglo-saxon fréquemment utilisé en français (Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization) correspond au résultat avant charge d'intérêts, impôts, dotation nette aux provisions et dotation aux amortissements). Pour Worldline, l'EBITDA se base sur la marge opérationnelle minorée de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, de la valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut, de la dotation/ reprise nette des provisions pour retraite, de la dotation/ reprise nette des provisions, des coûts de rationalisation et frais associés et des coûts d'intégration et d'acquisition. L'EBE est également égal à l'EBE ajusté moins les coûts de rationalisation et les coûts associés, ainsi que les coûts d'intégration et d'acquisition (provenant des autres produits et charges d'exploitation).

EBE (Excédent Brut d'Exploitation) ajusté : il se calcule comme suit :

Marge opérationnelle :

- Moins dotation aux amortissements des immobilisations (tel que présenté en « Résultats financiers ») ;
- Moins valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut (tel que présenté en « Résultats financiers ») ;
- Moins dotation nette aux provisions (composée de la dotation nette aux provisions pour actif courant et de la dotation nette aux provisions d'exploitation, telles que présentées en « Résultats financiers ») ;
- Moins dotation nette aux provisions pour retraite (telle que présentée en « Résultats financiers »).

Résultat net normalisé : résultat net (part du Groupe) avant éléments inhabituels et peu fréquents, net d'impôt.

Flux de trésorerie disponible : indicateur de génération de trésorerie sur lequel le Groupe communique en priorité et représente la variation de trésorerie nette ou d'endettement financier net corrigée des variations de capital, des dividendes versés aux actionnaires, des acquisitions et cessions de la période et des plans de rémunérations en actions, et des paiements des loyers (loyers sous IFRS 16).

La croissance organique, ou croissance à périmètre et taux de change constants est calculée en excluant les impacts des variations des taux de change ainsi que les effets de périmètre (acquisitions et des cessions).

Le retraitement de l'effet de change consiste à calculer les agrégats de l'année comparative au taux de change de l'année en cours.

Le retraitement des effets de périmètre, pour les entités entrantes (acquisitions) consiste à :

- Pour les acquisitions de l'année en cours, rajouter sur l'année précédente la contribution de l'entité acquise en retenant la même période que celle couverte sur l'année en cours.
- Pour les acquisitions de l'année précédente, rajouter la contribution de l'entité acquise du 1^{er} janvier de l'année précédente jusqu'à sa date d'acquisition.

Le retraitement des effets de périmètre, pour les entités sortantes (cessions) consiste à :

- Pour les cessions de l'année en cours, retrancher les contributions de l'entité cédée aux agrégats de l'année précédente à compter du 1^{er} jour du mois de cession.
- Pour les cessions de l'année précédente, retrancher les contributions de l'entité cédée aux agrégats de l'année précédente.

Le chiffre d'affaires net qui exclut les frais liés aux schémas de paiement et aux partenaires montrant la croissance et les niveaux de marge d'un point de vue net et permettant une meilleure comparaison avec les autres acteurs du secteur.

Périmètre post cessions (fully pruned) : dans le périmètre post cessions (« fully pruned »), les chiffres de la période 2026 et de la période de l'année précédente sont retraités pour exclure les contributions des entités dont la cession a été finalisée ou annoncée (MeTS, Payment IQ, Worldline North America, Electronic Data Services (ex-Cetrel), Worldline India Merchant Services, Worldline New Zealand et Worldline Australia).

Conception et Réalisation



pomelo-paradigm.com

À propos de Worldline

Worldline [Euronext : WLN] est le principal opérateur européen d'infrastructures critiques et de services de paiement. Présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur, le Groupe offre à ses clients une expertise unique dans le traitement et la sécurisation de leurs paiements, contribuant ainsi à leur croissance. Worldline s'appuie sur son plan stratégique 2030 et sur ses capacités d'innovation technologique pour devenir le partenaire de paiement de référence en Europe pour les commerçants et les institutions financières. Avec plus de 1,2 million de clients, Worldline a réalisé un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros en 2025.

Worldline.com

La raison d'être de Worldline est de concevoir et d'exploiter des solutions de paiement et de transactions numériques de pointe qui permettent une croissance économique durable et renforcent la confiance et la sécurité dans nos sociétés. Worldline veille à ce que ces solutions soient respectueuses de l'environnement, largement accessibles et soutiennent la transformation sociale.